



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Royaume du Maroc

Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)

Rapport de la mission de revue à mi-parcours

Rapport principal et appendices

Dates de la mission: 23 Novembre au 31 Décembre 2012
Date du document: Mars 2013
No. du Projet: 1388
No. du rapport: 3013-MA

Division Proche-Orient, Afrique du Nord et Europe
Département de la gestion des programmes

Table des matières

Unité monétaire et taux de change	ii
Poids et mesures	ii
Sigles et acronymes	ii
Calendrier	iii
A. Introduction	1
B. Évaluation globale de l'état d'exécution du projet	3
C. Produits et effets par composante	3
D. Performance de l'exécution du projet	20
E. Aspects fiduciaires	25
F. Durabilité	28
G. Impacts	30
H. Réajustements proposés	31
I. Conclusion	33

Appendices

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes	35
Appendice 2: Tableau récapitulatif des recommandations de la mission (mesures à adopter et délais convenus)	39
Appendice 3: Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement et décaissements par catégorie et par composante	59
Appendice 4: Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement	69
Appendice 5: Avancement matériel au regard des PTBA (indicateurs de performance du projet)	71
Appendice 6: Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits	89
Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation	95
Appendice 8: Listes des participants aux réunions	97

Unité monétaire et taux de change

Unité monétaire	= Dirham marocain (DH)
1,00 USD	= 8,317 DH

Poids et mesures

Système métrique

Sigles et acronymes

ADEREE	Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique
ADS	Agence de développement social
AEP	Adduction d'eau potable
AGR	Activités génératrices de revenus
AMC	Association de microcrédit
ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences
ANARBOM	Association nationale des arboriculteurs dans les zones de montagne
ANOC	Association nationale ovine et caprine
AT	Assistance technique
AUEA	Association des usagers d'eau agricole
BC	Bon de commande
BE	Bureau d'études
CCAG	Cahier des clauses administratives générales
CDER	Centre de développement des énergies renouvelables
CE	Crédits d'engagement
CES	Conservation des eaux et des sols
CMV	Centre de mise en valeur
CNP	Comité national de pilotage
CP	Crédits de paiement
CPA	Contrat-programme annuel
CPS	Cahier des prescriptions spéciales
CR	Commune rurale
DAS	Division des affaires sociales (Province)
DB	Direction du budget (Ministère de l'Economie et des Finances)
DIAEA	Direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole (MAPM)
DP	Direction du Projet
DPEFLCD	Direction provinciale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification
DPET	Direction provinciale de l'équipement et du transport
DRA	Direction régionale de l'agriculture
DREFLCD	Direction régionale des eaux et forêts et de la lutte contre la désertification
ENA	Ecole nationale d'agriculture
ENFI	Ecole nationale forestière d'ingénieurs
FDA	Fonds de développement agricole
FDR	Fonds de développement rural
FIDA	Fonds international de développement agricole
GR	Génie rural
IGF	Inspection générale des finances
INDH	Initiative nationale pour le développement humain
INPMA	Institut national des plantes médicinales et aromatiques
INRA	Institut national de la recherche agronomique
MAPM	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime
MCA	Millennium Challenge Account
MCC	Millennium Challenge Corporation

MDH	Million de Dirhams
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MPER	Micro et petites entreprises rurales
ODECO	Office de développement de la coopération
ONEP	Office national de l'eau potable
ONG	Organisation non gouvernementale
ONSSA	Office national de sécurité sanitaire des produits alimentaires
ONT	Office national des transports
ORMVATf	Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet
PAGER	Programme d'alimentation groupée en eau dans le milieu rural
PAM	Plantes aromatiques et médicinales
PCD	Plan communal de développement
PDK	Plan de développement de Ksour
PDRME	Projet de développement rural des zones montagneuses de la province d'Errachidia
PMH	Petite et moyenne hydraulique
PTBA	Programme de travail et budget annuels
PTI	Protection des terres et des infrastructures
PV	Procès-verbal
RE	Rapport d'évaluation
SE	Service de l'élevage
SER	Service de l'équipement rural
SFDA	Société de financement du développement agricole
SGRID	Service de gestion du réseau d'irrigation et de drainage
SIG	Système d'information géographique
SMOP	Service de mise en œuvre des projets
SPA	Service de la production agricole
SPP	Service de la planification et de la programmation
SVOP	Service de la vulgarisation et des organisations professionnelles
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact
TdR	Termes de référence
UCP	Unité de coordination du projet

Calendrier

Exercice financier: 1^{er} janvier – 31 décembre 2012

Royaume du Maroc

Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)

Mission de revue à mi-parcours: 23 novembre au 31 décembre 2012

A Introduction

1. Une mission de revue à mi-parcours du projet de développement rural dans les zones montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME) a été effectuée du 23 novembre au 31 décembre 2012 par une équipe de consultants du FIDA¹. La mission s'est fixée comme objectifs: i) d'apprécier l'état d'avancement physique et financier du projet pour chacune de ses composantes et sous-composantes; ii) d'analyser, par composante et sous-composante, les contraintes de mise en œuvre du projet et de proposer des solutions pour les lever; iii) d'analyser les suites données aux recommandations des mission de supervision, de suivi et d'audit du projet; iv) d'apprécier la durabilité et les impacts des réalisations du projet; v) d'identifier les mesures à prendre pour accélérer la mise en œuvre du projet durant la période restante avant son achèvement; vi) d'examiner, si nécessaire, les possibilités de réajustement de certaines activités du projet en fonction des besoins des populations cibles, de l'état d'exécution de ces activités et de l'importance des contraintes identifiées et de proposer, en conséquence, une réallocation de fonds du prêt et du don entre composantes, sous-composantes et catégories de dépenses et enfin; vii) d'élaborer les éléments d'une stratégie de sortie du projet.

2. Le PDRME a été identifié en août-septembre 2006, formulé et pré-évalué respectivement en décembre 2006, janvier 2007 et juin-juillet 2007. L'Accord de financement a été signé le 15 février 2008 et son entrée en vigueur a été effective le 16 septembre 2008. L'achèvement et la clôture du projet sont prévus respectivement le 30/09/2014 et le 31/03/2015. La zone du projet comprend 17 communes qui relevaient toutes de la Province d'Errachidia au moment de l'identification du projet en 2006. Cependant, après la nouvelle organisation administrative introduite en 2008, seules 3 communes sont restées rattachées à la Province d'Errachidia les autres communes ayant été rattachées à la province de Midelt/Région de Meknès (11 communes) et à la province de Tinghir/Région de Ouarzazate (3 communes).

3. L'objectif général du projet est de contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale par la diversification et la croissance de manière durable des revenus des populations rurales, liées à la restauration et à une gestion durable des ressources naturelles.

4. Les objectifs spécifiques du projet consistent à: i) renforcer les capacités locales et l'accès aux institutions financières de proximité; ii) améliorer les conditions de vie par la réhabilitation des terres, le désenclavement, l'alimentation en eau potable (AEP), une meilleure mobilisation et exploitation des eaux superficielles et; iii) diversifier les sources de revenus par la mise en œuvre de micro-activités économiques dans les domaines para-agricoles et non agricoles.

5. Le coût total du Projet est évalué à 27,04 millions d'USD et son financement est assuré par: i) la contribution du gouvernement pour un montant de 7,57 millions d'USD; ii) un prêt du FIDA d'un montant de 18,26 millions d'USD; iii) un don du FIDA d'un montant de 0,49 millions d'USD; et iv) la contribution des bénéficiaires de 0,72 millions d'USD.

6. Le Projet, d'une durée de 6 ans, comporte quatre composantes:

- le renforcement des capacités locales;
- l'amélioration des conditions de vie et l'augmentation des revenus;
- la diversification des revenus et;

¹ La mission était composée de Monsieur Amor Bayouli, consultant ingénieur de génie rural et infrastructures de base, chef de mission, de Monsieur Mohamed Lakkalech, consultant spécialiste en organisation et gestion des projets et en développement de l'élevage et de Monsieur Ali Lansari consultant spécialiste en agronomie et arboriculture.

- la coordination et la gestion du projet.
7. La conception des activités du projet se fait à partir du Ksar dans le cadre d'une planification ascendante participative par l'élaboration de plans de développement de Ksar (PDK).
 8. La mission a tenu, à partir du 26 novembre 2012, des réunions avec le coordonnateur et les membres de l'UCP en présence des chefs et des cadres des services de l'Office régional de mise en valeur agricole du Tafilalet (ORMVATf) concernés par le projet. Lors de ces réunions, les membres de l'UCP ont fait des présentations sur l'état d'avancement du projet et des propositions pour le réajustement éventuel de ses activités. Ces présentations ont été suivies par des discussions sur les résultats présentés. Le programme de la mission a ensuite été établi conjointement. La mission s'est entretenue avec le directeur de l'ORMVATf, directeur du projet, le 28 novembre 2012.
 9. D'autres réunions et entretiens spécifiques ont été tenus les jours suivants avec les membres de l'Unité de coordination du projet (UCP), les cadres et agents des services techniques et avec les différents partenaires dans la mise en œuvre du projet (le gouverneur de la Province de Midelt, le DPEFLCD de Midelt, le DPET, l'INRA, la délégation du tourisme, la délégation de l'artisanat, l'ONEP, l'ADS, l'ANOC, le service vétérinaire relevant de l'ONSSA, les responsables de l'INDH d'Errachidia et de Midelt, le trésorier payeur de l'ORMVATf et la SFDA). Une réunion spéciale a été tenue le 12 décembre 2012 au siège de l'office avec les membres de l'UCP et les techniciens et animatrices de terrain en vue d'analyser les contraintes de coordination, de supervision et de mise en œuvre des activités sur le terrain, notamment celles relatives à la promotion de la micro-entreprise.
 10. Des visites de terrain ont été effectuées dans les zones de la coordination de Richet de la coordination de Goulmima du 29 octobre au 1er novembre et du 3 au 7 novembre et le 10 novembre (soit 9 jours au total) et ont couvert les 17 communes concernées par le Projet. Les visites ont été effectuées par les consultants soit individuellement soit en groupe de deux, soit tous ensemble selon l'objet des visites et les itinéraires suivis. Au cours de ces tournées, la mission a pu s'entretenir avec les bénéficiaires en présence des ingénieurs, des techniciens et des animateurs impliqués dans l'exécution du projet sur le terrain et visiter un échantillon représentatif des différentes réalisations du projet, notamment celles réalisées en 2010 et 2011 en vue d'apprécier leurs effets et impacts préliminaires ainsi que certaines activités en cours d'exécution. La mission a saisi l'occasion aussi pour s'entretenir avec quelques représentants des bénéficiaires (AUEA, associations d'eau potable, associations de développement, agriculteurs, groupements d'éleveurs, coopératives et groupements féminins, micro-entreprises, etc.).
 11. La mission s'est entretenue à nouveau avec le directeur de l'ORMVATf le 13/12/2012. Une réunion de restitution a été tenue au siège de l'Office sous la présidence du coordinateur du projet le 14 décembre 2012, en présence de l'équipe du projet, de l'ensemble des services techniques de l'Office et des partenaires du projet. Au cours de cette réunion, les membres de la mission ont fait un exposé relatant les constats et les recommandations préliminaires de la mission et ont relevé les observations et les suggestions des participants.
 12. La mission a eu des entretiens avec les partenaires du projet à Rabat du 17 au 19 décembre. Une restitution des résultats de la mission à ces partenaires a été effectuée le 19 décembre 2012 au siège de la direction de l'irrigation et de l'aménagement de l'espace agricole (DIAEA).
 13. La mission exprime toute sa reconnaissance et ses remerciements au directeur de la DIAEA, au directeur de l'ORMVATf, au coordinateur du projet, aux membres de l'UCP, au personnel et aux chefs des services techniques de l'Office, au personnel du projet opérant sur le terrain et aux partenaires du projet pour l'accueil qu'ils ont réservé aux membres de la mission et pour leur entière collaboration tout au long de cette mission.
 14. Le présent rapport établit l'état d'exécution du projet, met en évidence les principales contraintes et présente les principales conclusions et recommandations de la mission.

B. Évaluation globale de l'état d'exécution du projet

15. Le projet se trouve actuellement à la fin de sa quatrième année d'exécution effective (soit pratiquement à deux années de son achèvement) et affiche un taux global d'exécution physique de l'ordre de 57%, un taux d'engagement de 59% et un taux de décaissement du prêt du FIDA de 30% (ne tenant pas compte d'un montant de l'ordre de 12% en cours de décaissement). Le constat principal fait par la mission est que le projet continue toujours de souffrir du retard initial d'une année environ, qui a été occasionné dès le démarrage. En effet, la presque totalité des activités qui étaient prévues sur le PTBA 2009 (année 1 du projet), n'ont en fait été entamées qu'en 2010, ensuite les retards se sont répercutés d'une année sur l'autre.

16. Comme conséquence du retard mentionné ci-dessus, la mission a noté l'existence d'un sérieux problème de décaissement du prêt dans la mesure où près de 60% du montant du prêt devrait être décaissé durant les deux prochaines années. Ce qui constitue un réel défi au projet durant sa période restante d'exécution.

17. En dépit de certaines améliorations observées par rapport à la dernière mission de supervision, les problèmes relatifs à la coordination aussi bien au sein du projet (UCP et services techniques) qu'à l'extérieur (avec les différents partenaires) ainsi que la faible performance de l'assistance technique, déjà soulevés lors de la mission de supervision de 2011, continuent à se poser et expliquent en partie la performance moyenne du projet.

18. Les retards de mise en œuvre concernent particulièrement la sous-composante appui à la promotion de la micro-entreprise, qui présente un taux global d'exécution de l'ordre de 39%, et à un degré moindre les sous-composantes développement de l'élevage et des parcours, développement de la production végétale, et la sous-composante développement de l'irrigation qui affichent des taux moyens variant de 49% à 55%. Seules la composante renforcement des capacités locales et la sous-composante protection des terres et infrastructures affichent un taux moyen de réalisation satisfaisant (65% et 67%, respectivement). Tenant compte de ces différents éléments, **l'appréciation globale de la mission pour l'avancement global du projet est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4). Les appréciations spécifiques aux différentes sous-composantes et aux aspects transversaux seront données dans les sections correspondantes.

C. Produits et effets par composante

Composante 1: Renforcement des capacités locales

19. **Objectifs.** La composante consiste en la mise en œuvre des actions suivantes: i) l'animation et l'élaboration participative des plans de développement de Ksour (PDK) par l'appui des équipes d'animateurs(trices) et d'ingénieurs préalablement formés en démarche participative et en techniques de planification et de programmation locales; ii) la réalisation d'un programme d'alphabétisation fonctionnelle et de post-alphabétisation destiné aux femmes et aux jeunes filles, aux agriculteurs et éleveurs et fils d'agriculteurs et d'éleveurs qui bénéficient des actions du projet ainsi qu'aux membres et responsables d'associations ou de coopératives; iii) l'élaboration d'une étude sur le fonctionnement des organisations de base (associations et coopératives) en vue de sélectionner les partenaires potentiels du projet ainsi que l'identification de leurs besoins en formation; iv) la formation des associations et coopératives préalablement identifiées en techniques d'organisation et de gestion; et v) le développement du microcrédit dans la zone du projet par l'appui aux institutions et associations existantes spécialisées en la matière.

20. **Etat d'avancement.** La composante renforcement des capacités est relativement bien avancée et les réalisations, qui sont globalement satisfaisantes, ont porté sur ce qui suit.

- La mise en œuvre des actions préalables à l'élaboration des PDK, principalement: i) la réalisation d'une étude sur le fonctionnement des organisations de base lancée en 2008 et achevée, en retard, en 2010; ii) la formation en approche participative des membres des organisations partenaires (des associations de développement local, des coopératives et des

élus des communes rurales) en cinq sessions et leur sensibilisation pour assurer leur adhésion au projet et pour faciliter l'opération d'élaboration des plans de développement des ksour; iii) la formation des membres des associations et des coopératives en techniques de gestion(109 membres répartis en 7 groupes ayant déjà bénéficié de la formation et 300 autres personnes en cours de formation, soit un total de 409 personnes qui seront formées); iv) la mise à la disposition de la direction du projet (DP) de 10 animatrices et d'un sociologue dans le cadre de contrats d'assistance technique; et v) l'élaboration d'un guide opérationnel d'élaboration des PDK par un bureau d'études.

- L'élaboration de 135 PDK par les équipes d'animation, les spécialistes-matières de l'ORMVATf et un bureau d'études recruté à cet effet. Parmi ces 135 PDK, 13 ont été finalisés par le bureau d'études lui-même et le reste ont fait l'objet de corrections et d'observation de la part dudit bureau d'études. L'ensemble des PDK ont été validés par les communes rurales concernées et les données monographiques et les réalisations ont été intégrées dans un SIG géré par une personne qualifiée, mais les besoins des populations par PDK n'ont pas été intégrés. La mission a examiné les PDK finalisés et ceux ayant fait l'objet d'observations et souligne ce qui suit: i) la qualité de ceux finalisés est globalement satisfaisante, ils comportent les données essentielles avec une analyse des contraintes, une identification des besoins et de leur priorisation pour certains PDK, mais des insuffisances existent au niveau de la planification, de la consistance des actions (fiches actions) et du plan de financement du PDK; ii) la richesse des PDK n'ayant pas été finalisés qui comportent l'essentiel des informations et des résultats mais nécessitent des rectifications de la part du sociologue et des spécialistes-matières sur la base des observations formulées par le bureau d'études. Pour remédier à ce retard, la DP a été mobilisée et les PDK ont été finalisés avant la fin de la mission; iii) l'importance des PDK dans le développement local qui ont servi pour la mise en œuvre des actions du projet et pour l'élaboration des plans de développement communaux lancés par la Province; iv) les efforts de convergence engagés par la DP à travers la mobilisation d'autres partenaires, notamment l'INDH, les provinces concernées et la DPEFLCD. Cependant, la mission regrette l'inexistence d'une base de données qui permette de suivre en temps réel les réalisations des différents PDK en dépit du fait que la DP dispose d'un système d'information géographique très avancé qui comporte les données monographiques des PDK et les réalisations par PDK.
- La mobilisation d'un sociologue et d'animatrices à travers l'assistance technique. Ces derniers ont contribué à l'élaboration des PDK et à leur mise en œuvre, mais leur contribution a été marquée par une insuffisance au niveau leur qualification (globalement, le sociologue et les animatrices sont des jeunes ne disposant pas de l'expérience nécessaire) et une défaillance au niveau du suivi des actions, ainsi qu'une insuffisance d'encadrement de la part de la DP. Ceci s'est traduit par un retard dans la finalisation des PDK et une insuffisance en matière d'encadrement et d'organisation des populations et de suivi des actions réalisées. En effet, les associations et les coopératives existantes souffrent de qualification en matière de gestion et de montage de projets et les actions réalisées ne sont pas suffisamment bien encadrées et suivies régulièrement.
- La réalisation du programme d'alphabétisation prévu par le projet a été confiée à l'association Akhiam dans le cadre d'une convention de partenariat. La convention signée en 2009 prévoyait l'alphabétisation de 3000 bénéficiaires dont 2000 femmes. L'effectif global des bénéficiaires au 31 octobre 2012, s'élève à 2.219 hommes et femmes rurales (dont 2119 femmes soit 95%), ce qui représente 74 % du programme prévu par la convention. La première promotion d'alphabétisation fonctionnelle (2009-2011) a concerné 1087 bénéficiaires dont 987 femmes, répartis en 33 centres de formation et encadrés par 12 animateurs et 13 animatrices. La deuxième promotion (2011-2013) compte actuellement 1132 femmes et est en cours de formation. Le nombre de formatrices mobilisées a atteint 57 soit presque 120% de ce qui est prévu par le projet qui est de 48. Le nombre de classes ouvertes est de 33, réparties sur les différentes communes de la zone du projet. La mission souligne l'enthousiasme et l'adhésion des femmes qui demandent la prolongation des sessions de formation et relève certaines insuffisances au niveau de la qualité de la formation. En effet, lors des visites de terrain, il a été

relevé que les femmes arrivent difficilement à écrire et à lire, ce qui explique leur intérêt pour la prolongation de la formation. Par ailleurs, les femmes bénéficiaires des séances d'alphabétisation ont demandé de bénéficier de petites actions génératrices de revenu pour améliorer leurs conditions de vie. Dans ce sens, et conformément aux recommandations de la mission de supervision du FIDA, la DP a fait bénéficier cette catégorie de population des actions suivantes: i) distribution de 10.000 poussins au profit de 1.000 femmes rurales; ii) installation des jardins potagers au profit de 265 bénéficiaires (semences maraîchères); et iii) distribution des fours à gaz pour la cuisson du pain au profit des associations.

- La mise en œuvre du programme de microcrédit a connu des retards importants depuis le démarrage du projet en raison du fait que les nombreux appels d'offres lancés ont été déclarés infructueux par manque d'intérêt de la part des associations de microcrédit (AMC). En effet, cette activité n'a pu démarrer qu'en 2012 après l'engagement d'un contrat avec la Fondation ARDI pour le microcrédit. Ce contrat prévoit la réalisation d'études du marché et d'adaptation des produits, la formation des agents de crédit sur les nouvelles procédures et produits de crédit, la mise en œuvre du crédit dans les ksours et l'appui-conseil aux micro et petites entreprises. Au terme d'une année d'efforts (2012) de la part de la DP et de ARDI, les réalisations ont porté sur: i) la mise en place de cinq antennes qui sont fonctionnelles (les antennes de Gourrama et d'Assoul ont démarré depuis février 2012, et les autres antennes ont démarré leurs activités depuis la fin du mois de juillet 2012); ii) l'engagement des cinq conseillères à travers un prestataire de services; iii) l'identification de 1052 porteurs de projets par la DP et le spécialiste-matière (la liste des porteurs de projets a été transmise à ARDI pour analyse et financement éventuel de leurs projets); iv) la distribution de crédits pour un montant d'environ 2 millions de Dh ayant bénéficié à 510 personnes, dont 16% de femmes. Il a été relevé que la demande en crédits auprès des cinq antennes reste faible en raison de la concurrence des autres AMC installées auparavant dans la zone du projet, que les types de projets financés sont dominés par l'agriculture/élevage avec 85%, alors que les autres activités (commerce, artisanat, etc.) sont peu représentées avec moins de 4% chacune et que les remboursements sont globalement assez satisfaisants et varient entre 90 et 95%; et v) les études de marché et d'adaptation des produits en cours ont accusé des retards de la part de la Fondation ARDI. En dépit des efforts entrepris par la DP et ARDI pour rattraper le retard accumulé, la mission note les avancées et les résultats obtenus, mais souligne qu'ils restent en deçà des résultats prévus par le projet vu les retards accumulés.

21. **Leçons tirées.** La mission souligne l'importance de la convergence entre l'appui aux organisations professionnelles (OP) de la zone, le programme d'alphabétisation et les actions de développement socio-économique (infrastructure, mise en valeur agricole et activités génératrices de revenus) réalisées dans le cadre du projet qui favorisent la mobilisation de la population, la dynamisation des organisations professionnelles et l'efficacité des actions réalisées et partant, un meilleur impact et durabilité de ces actions sur le revenu et les conditions de vie des populations.

22. **Conclusion et appréciation globale.** En dépit de certaines difficultés rencontrées lors du démarrage du projet, cette sous-composante affiche un taux global d'avancement de l'ordre de 65% avec des résultats appréciables, notamment en matière d'introduction et d'appropriation de l'approche participative et d'alphabétisation. Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de cette sous-composante est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

23. **Recommandations.** Les principales recommandations formulées par la mission relativement à cette sous-composante sont: i) valoriser et capitaliser la base de données du SIG en intégrant les données relatives aux besoins formulés dans les PDK de manière à pouvoir prioriser les actions à programmer et suivre les réalisations par rapport aux besoins au niveau de chaque PDD; ii) renforcer l'encadrement rapproché des animatrices par une meilleure organisation de leur intervention, notamment à travers leur affectation sur le terrain au niveau des ksours selon les besoins des populations (cibler en priorité les ksours qui bénéficient d'actions en cours d'exécution et qui connaissent des difficultés de mise en œuvre) et l'établissement de programmes mensuels de suivi et

de mise en œuvre des actions selon les priorités; iii) renforcer la concertation avec les services provinciaux concernés, les communes rurales et les agences de développement pour la recherche de synergies et pour la programmation des actions retenues dans les PDK et leur financement; iv) capitaliser les résultats de l'étude sur les OP en renforçant et en ciblant l'encadrement des associations et des coopératives qui en ont besoin et en leur accordant la priorité en termes d'AGR et d'actions de développement social (fours, petit élevage, formation, etc.) ainsi qu'en renforçant leur encadrement pour assurer une meilleure durabilité des actions du projet; v) examiner avec l'association Akhiam la possibilité de prévoir une année supplémentaire d'alphabétisation pour les femmes qui n'ont pas réussi et celles qui en demandent et ce à travers un avenant à la première convention. Les crédits disponibles sur cette composante peuvent servir pour le financement de cet avenant; vi) encourager les femmes bénéficiaires du programme d'alphabétisation en leur accordant la priorité dans les AGR et les actions d'appui (formation, encadrement, assistance, etc.); vii) renforcer le suivi du programme d'alphabétisation pour mieux apprécier les efforts fournis, l'avancement du programme et la qualité des formations; et viii) activer l'élaboration des études de marché et d'adaptation des crédits pour assurer un bon développement du microcrédit. Les recommandations clés, les parties responsables ainsi que les délais d'exécution de ces recommandations sont présentées dans l'appendice 2.

Composante 2: Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus

24. Cette composante comprend le désenclavement et l'adduction d'eau potable (AEP), le développement de l'irrigation et l'économie de l'eau, la protection des terres et des infrastructures, le développement de la production végétale et le développement de l'élevage. La situation d'exécution de cette composante s'est globalement améliorée par rapport à la situation observée lors de la supervision de décembre 2011, mais l'état d'avancement reste cependant variable selon les activités et les sous-composantes. En effet, les sous-composantes développement de l'élevage et des parcours, développement de la production végétale, développement de l'irrigation, même si elles n'ont pas réussi à rattraper les retards occasionnés depuis le démarrage du projet, affichent néanmoins des taux moyens d'exécution variant de 43% à 55%. En revanche, la sous-composante protection des terres et infrastructures affiche un taux d'exécution de l'ordre de 67%. En ce qui concerne les sous-composantes désenclavement et AEP (non financées sur le prêt du FIDA), elles présentent également des taux d'exécution supérieurs à 65% si on tient compte des actions réalisées par les partenaires du projet (DPET, INDH, ONEP). **Compte tenu de ces différents éléments, l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de cette composante est « satisfaisant »** (soit un score de 5). L'appréciation spécifique de chaque sous-composante est présentée dans les sections correspondantes ci-après.

Sous-composante désenclavement

25. Le financement de cette sous-composante n'a pas été inclus dans le schéma de financement du projet. En effet, celui-ci devait jouer simplement le rôle de mobilisateur de fonds supplémentaires (INDH, FDR, etc.). Les prévisions du rapport d'évaluation du projet concernent la préparation des études et la réalisation des travaux sur quatre tronçons totalisant un linéaire de 60 km comprenant: le tronçon Imilchil-Oulghazi (20 km), Idalioune-Elborj (14 km), Gourrama-Tiouzzaguine (20 km) et Anfergal-Tazarine (6 km). Il est à signaler que le troisième tronçon (Gourrama-Tiouzzaguine) a été déjà financé et réalisé dans le cadre de l'INDH (en 2010), ce qui réduit le linéaire qui reste à réaliser à 40 km.

26. Cette sous-composante n'a pu être financée que partiellement à travers le FDR qui avait mobilisé en 2009 un montant de 14,6 millions DH et par le budget national qui a mobilisé un financement supplémentaire de 12 millions DH qui a été alloué au budget de l'office. Ces financements ont servi, d'une part, à la réalisation des études des trois tronçons restants (40 km) pour un montant de l'ordre de 1 million de DH et, d'autre part, le démarrage en 2011 de la réalisation du premier tronçon El Borj-Idalioune d'une longueur totale de 15 km. Les travaux du premier lot (8.4 km) ont démarré en février 2011 et ont été achevés en septembre 2012. Quant au deuxième lot de 6,4km, le démarrage des travaux a eu lieu au mois de mars 2012 et l'achèvement est prévu vers le mois

d'août 2013. Les travaux du deuxième lot ont été confiés à la même entreprise qui a assuré l'exécution du premier lot.

27. La mission avait déjà constaté lors la dernière supervision de 2011 des retards importants dans l'exécution du premier lot. Ces retards sont engendrés essentiellement par les faibles performances de l'entreprise et de l'assistance technique pour le contrôle des travaux. A l'issue de la présente revue à mi-parcours, la mission a constaté que les performances de l'entreprise ne se sont pas améliorées d'une manière significative dans la mesure où le délai d'exécution du premier contrat a connu un dépassement de plusieurs mois (durée réelle d'exécution de 14 mois au lieu de 10 mois) et l'achèvement des travaux du deuxième lot ne pourra avoir lieu que vers le mois d'août 2013 (au lieu du mois de mars 2013).

28. En ce qui concerne les deux autres tronçons restants, la mission a noté avec satisfaction la signature en octobre 2012 d'une convention tripartite (Ministère de l'Agriculture, Province de Midelt et 5 CR de Midelt) prévoyant, entre autres, une enveloppe de 36 millions de DH provenant du FDR qui sera répartie entre les années 2013 (18MDH) et 2014(18MDH) pour l'aménagement de 20km de pistes dans la zone du projet. Cette enveloppe devrait permettre l'engagement des travaux de construction du tronçon Imilchil-Oulghazi (20 km) en 2013. Des fonds supplémentaires devront être mobilisés pour la construction du dernier tronçon restant (Anfergal-Tazarine, 6km).

29. Par ailleurs, en dehors du programme prévu par le projet, la DPE d'Errachidia a aménagé depuis 2009 sur des financements de l'INDH et du PNRR2 plus de 140km de routes et de pistes rurales dans la zone du projet pour un montant global de l'ordre de 200 millions de DH. Ce linéaire concerne les tronçons de: i) Gourrama-Tiouzzaguine (17.5km); ii) Tezzarine-Tissraouline (17km); iii) Amellagou-Lahroun (6km); iv) Bouazmou-Ait Hani (49km) et v) Tinjdad-Aghbalou (52km).

30. **Conclusion et appréciation globale.** Cette sous-composante a connu un certain blocage au démarrage du projet en 2009/2010 (dû essentiellement à la lenteur de la mobilisation des fonds), mais de nouvelles perspectives semblent s'ouvrir avec la mobilisation prévisible des 36MDH dans le cadre de la convention tripartite. Si la mobilisation de ces fonds se fait rapidement et en une seule tranche (début 2013), les objectifs fixés par cette sous-composante pourraient être facilement atteints et même dépassés, surtout si on tient compte des tronçons supplémentaires réalisés par les autres partenaires. Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution pour cette sous-composante est « satisfaisant »** (soit un score de 5).

31. **Recommandations.** Au titre de la mise en œuvre de cette sous-composante, la mission recommande de: i) renforcer le contrôle et le suivi de l'entreprise et du bureau de surveillance afin de limiter les retards occasionnés dans les travaux d'exécution du tronçon El Borj-Idalouine (15km) qui ont démarré depuis le mois de mars 2011 avec une meilleure coordination avec la DPE pour la supervision des travaux; ii) veiller à la sélection d'une entreprise performante (classe 1) et la sélection et la mobilisation de surveillants de travaux expérimentés (améliorer le CPS), pour les 2 derniers tronçons à réaliser (26km); iii) veiller à la mobilisation des 36MDH prévus par la convention tripartite et leur engagement dès le début de 2013 pour la construction du tronçon Imilchil-Oulghazi (20 km) et veiller à la mobilisation de fonds supplémentaires pour l'aménagement du tronçon restant (Anfergal-Tazarine, 6 km) sur le PNRR ou le FDR et à l'achèvement des travaux avant la clôture du projet en 2014; iv) veiller au classement des pistes aménagées avant la réception définitive des travaux (coordonner avec la province, la DPET et le Ministère de l'Equipement et des Transports).

Sous-composante alimentation en eau potable

32. . Pour cette sous-composante, le projet a prévu l'alimentation de 23 localités, dont une vingtaine sont situées dans la Province de Midelt (Cercles de Rich et d'Imilchil). Ces 23 localités concernent 10 communes sur les 17 communes de la zone du projet. A l'instar de la sous-composante désenclavement, le bailleur de fonds de cette action n'avait pas été identifié au préalable.

33. Après les retards de mobilisation des fonds observés au démarrage du projet, la mission a constaté avec satisfaction que la réalisation de cette sous-composante a déjà démarré dans le cadre

du programme de l'INDH. En effet, sur les 23 localités programmées par le projet, 8 localités ont été déjà alimentées dans les communes de Nzala (3), Mzizl (1), Sidi Ayad (1), Bouazmou (1) et Ait Yahiya (2); 6 localités sont en cours d'alimentation dans les commune de Imilchil (3), Ait Yahiya (2) et Zaouit Sidi Hamza (1) et 2 autres sont programmées en 2013 (soit 16 localités touchées ou programmées au total relevant toutes de la Province de Midelt).

34. Les systèmes d'AEP des localités concernées sont gérés par des associations d'usagers qui ont pu s'auto-organiser et démarrer l'exploitation de ces systèmes en s'inspirant des anciennes associations qui les ont précédées. En effet, lors de sa visite de l'une des localités alimentées (Ksar Outerbat/commune Outerbat), la mission a constaté l'existence d'une association des usagers de l'eau assez performante sur le plan administratif, social et financier mais ayant des performances très limitées sur le plan technique faute de formation et d'appui adéquats dès la mise en eau du système d'eau potable.

35. En plus des 23 localités programmées par le projet, d'autres localités ont été alimentées dans le cadre d'autres programmes. Il s'agit essentiellement de: i) l'alimentation de 7 douars de la commune de Ait Hani (Province de Tinghir) dans le cadre du programme de l'INDH; ii) sur le Programme de l'ONEP, l'alimentation du centre d'Imilchil et de 4 douars limitrophes (Commune d'Imilchil) et le démarrage de l'alimentation du centre d'Amouguer et de 4 douars limitrophes. En revanche, la réalisation du programme de l'ONEP pour l'alimentation du centre de la commune de Sidi Ayad et des douars limitrophes se heurte toujours à des problèmes d'acceptation sociale (refus du tarif appliqué par l'ONEP).

36. Par ailleurs, la convention tripartite mentionnée ci-dessus prévoit, en plus des 20 km de pistes, l'alimentation de 26 douars pour un montant global de 16,2 MDH (7 MDH sur l'INDH, 6.5 MDH sur le FDR et 2.7 MDH à la charge des communes rurales). Ce montant est programmé sur les années 2012 (7 MDH), 2013 (6,2 MDH) et 2014 (7 MDH).

37. **Conclusion et appréciation globale.** En dépit des retards enregistrés au début du projet, la sous-composante AEP affiche un taux d'exécution de l'ordre de 70% du programme prévu par le projet et un taux supérieur à 120% si on tient compte des réalisations supplémentaires effectuées dans le cadre d'autres programmes (ONEP et INDH) dans la zone du projet. Toutefois, la contrainte majeure réside actuellement dans le renforcement des capacités des associations d'AEP surtout en matière d'exploitation et de maintenance. Compte de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de cette sous-composante est « satisfaisant »** (soit un score de 5).

38. **Recommandations.** Pour cette sous-composante, la mission recommande de: i) mobiliser et engager l'enveloppe de 16.2 MDH prévue dans la convention tripartite dès le début 2013 et démarrer les études et la mise en œuvre des travaux vers les mois de mars et juin 2013, au plus tard, respectivement; ii) veiller à ce que les 4 localités programmées relevant du Cercle de Rich et non encore alimentées soient prioritaires dans le cadre de la convention tripartite et veiller à la programmation des 3 autres localités (relevant du Cercle de Goulmima) dans le cadre d'autres programmes de INDH et/ou de l'ONEP; iii) initier et réaliser, en relation avec l'ONEP, en faveur des associations d'AEP, un programme consistant de formation pratique en exploitation et maintenance des mini-systèmes AEP; iv) coordonner avec l'ONEP pour assurer une meilleure synergie avec les actions du projet et une implication accrue du projet dans le volet sensibilisation sociale au sein des programmes de l'ONEP (notamment les programmes déjà engagés par l'ONEP dans les centres de Imilchil, Amouguer et Sidi Ayed).

Sous-composante développement de l'irrigation et promotion de l'économie de l'eau

39. Pour cette sous-composante, le projet avait prévu: i) la réalisation des études et l'assistance technique à la réalisation des travaux de réhabilitation de 80 périmètres de PMH; ii) le revêtement de 80 km de séguias; iii) la réhabilitation de 6 ouvrages de dérivation (digues); iv) la réhabilitation de 1,3 km de Khetaras; v) l'aménagement de 16 sources; vi) l'installation, à titre pilote, de systèmes d'irrigation par goutte à goutte (18 parcelles de 1 ha chacune); et vii) la mise en place et la formation de 80 AUEA.

40. **Réhabilitation des périmètres de PMH.** Sur la base des demandes formulées au niveau des PDK, des études ont été réalisées de 2010 à 2012 en trois tranches pour la réhabilitation de 54 périmètres d'irrigation (PI), soit 64.6 km de séguias à construire pour l'irrigation de 2880 ha. Les études relatives à la quatrième tranche de périmètres (19 PI, 1467 ha, 17.7 km de séguias à réhabiliter) démarreront vers le début de l'année 2013. L'exécution des travaux a démarré en 2010 et a progressé au fur et à mesure de l'avancement des études.

41. La mission a noté que sur les 80 km de séguias prévus, 54.2 km ont été engagés (68%), dont 40.8 km exécutés (51%). Sur la base de l'échantillon des sites visités depuis 2010 (près d'une quinzaine de sites), nous estimons que la qualité des travaux est acceptable dans l'ensemble si on exclut des malfaçons observées au niveau de certains tronçons de la séguia du périmètre irrigué de Ait Yaacoub d'une longueur totale de 3 km. Ces malfaçons ont été signalées par la mission lors de la supervision de 2011 mais elles n'ont fait l'objet jusqu'à maintenant d'aucune mesure corrective sérieuse.

42. Par ailleurs, la mission réitère son constat de l'année dernière relatif au manque d'innovation en matière de réhabilitation des systèmes traditionnels d'irrigation dans les zones de montagne qui se limite à une réhabilitation à l'identique se limitant au revêtement des séguias principales sans aucune mesure supplémentaire de nature à faciliter un partage équitable des ressources et une gestion rationnelle de l'irrigation à la parcelle.

43. Pour ce qui concerne les autres activités de la sous-composante, la situation se présente comme suit: i) la réalisation de 4 ouvrages de dérivation sur les 6 ouvrages prévus (67%); ii) l'aménagement de 1000 ml de Khetaras sur 1300 ml prévus (75%); iii) l'aménagement de 3 sources sur les 16 sources prévues (19%) et; iv) la formation (par des bureaux d'études privés) de 46 AUEA sur les 80 prévues (58%). Le faible taux d'exécution observé au niveau de l'aménagement des sources s'explique par la faible demande de la part des bénéficiaires pour ce type de travaux.

44. La mission réitère le constat qu'elle a fait lors des supervisions de 2010 et 2011 relatif à la faible efficacité de l'activité de formation des AUEA. Cette faible efficacité est due essentiellement à: i) la complexité et la non adaptation du module technique aux exigences d'une formation des adultes qui nécessite plutôt une sensibilisation sur les bonnes et les mauvaises pratiques en matière d'exploitation et de maintenance des systèmes d'irrigation qu'une formation technique théorique; ii) le manque d'implication et d'appropriation par les agents et animateurs du projet et de l'office de cette formation; iii) le manque d'encadrement pratique et de suivi sur le terrain.

45. **Installation de parcelles de démonstration pour l'irrigation goutte à goutte.** Sur les 18 ha de parcelles de démonstration du système d'irrigation goutte à goutte prévues par le projet, 11 ha ont été réalisés. Ce qui correspond à 61% des réalisations prévues (cf. tableau d'avancement de la sous-composante développement de la production végétale). Conformément aux objectifs du projet, les réalisations ont concerné des parcelles de 1 ha situées dans des communes différentes. Les équipements sont bien installés et les agriculteurs apprécient l'économie d'eau engendrée.

46. Par ailleurs, l'ORMVATf a pris l'initiative d'équiper en filets paragrêle 3 des 11 parcelles de démonstration du système d'irrigation goutte à goutte, comme parcelles de démonstration contre la grêle, un aléa climatique très craint dans les zones arboricoles. Cette action est très bénéfique et très appréciée par les agriculteurs.

47. Toutefois, la mission a noté que: i) le système goutte à goutte n'est pas adapté pour les parcelles où d'autres cultures annuelles sont associées à l'arboriculture; ii) il y a un manque de savoir et de savoir-faire chez les bénéficiaires quant aux techniques d'utilisation efficiente du goutte à goutte; et iii) les parcelles équipées ne jouent pas encore leur rôle de parcelles démonstration.

48. **Conclusion et appréciation globale.** En dépit du retard au démarrage du projet, cette sous-composante a largement réussi à rattraper une grande partie du retard occasionné en affichant un taux global d'exécution de l'ordre de 55%. Néanmoins, la principale faiblesse réside dans une performance insuffisante en matière de promotion de l'économie d'eau au niveau des périmètres de PMH par manque d'innovations en matière de distribution rationnelle de l'eau et de pratique d'une

irrigation plus efficace au niveau de la parcelle. Il faut reconnaître, toutefois, que l'introduction de ces bonnes pratiques d'économie d'eau nécessite un changement radical des mentalités et des comportements et par conséquent, un temps assez long. Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de cette sous-composante est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

49. **Recommandations.** Pour cette composante, la mission recommande de: i) renforcer le contrôle des entreprises et exiger la réparation correcte des tronçons médiocres avant la réception (démolition totale et reconstruction des tronçons défectueux) et vérifier minutieusement tous les autres tronçons (en particulier dans le périmètre Ait Yaacoub); ii) intégrer dans la conception des futurs périmètres de PMH (en cours d'étude) des dispositions facilitant l'organisation optimale de l'irrigation tout en respectant les droits d'eau traditionnels conformément aux consignes et démonstrations pratiques données par l'expert de la mission sur le terrain; iii) procéder à l'élaboration d'un guide simplifié à l'attention des formateurs et des supports sommaires à l'attention des AUEA (fiches sommaires, affiches, etc...); iv) assurer un encadrement rapproché et soutenu de chaque AUEA au moins durant les deux premières années d'exploitation; v) programmer dans le PTBA de 2013 l'équipement des 7 ha restants en goutte à goutte et en filets paragrêle. Considérant les coûts des 11 ha réalisés, les montants financiers encore disponibles sont suffisants pour réaliser la totalité des essais prévus par le projet en y ajoutant les installations de filets paragrêles; vi) renforcer les aspects de formation technique sur les méthodes d'utilisation rationnelle du système goutte à goutte à la parcelle; vii) mettre en œuvre l'aspect démonstration des essais goutte à goutte comme prévu dans le projet dans le but de sensibiliser le plus grand nombre d'agriculteurs aux avantages du système, notamment concernant l'économie de l'eau et la réduction des stress hydriques aux plantes; et viii) mettre en place et programmer des sessions de démonstration et de formation sur l'utilisation et la gestion des filets paragrêle.

Sous-composante protection des terres et des infrastructures

50. Pour cette sous-composante, le projet a prévu les activités suivantes: i) la réalisation d'une étude portant sur l'aménagement des bassins versants des oueds Ziz et Guir, qui devrait guider le projet en matière de choix et de programmation des actions de protection; ii) l'élaboration d'un référentiel technique pour le traitement mécanique de protection des terrains et infrastructures dans la zone du projet; iii) la réalisation d'études sur le suivi des impacts des ouvrages; iv) la réalisation de 17,3 km de murs de protection des berges des oueds; v) la réalisation d'ouvrages pour la correction et la protection des ravins (15 000 m³); vi) la réalisation de protections biologiques (133 000 plants); vii) la réalisation de sessions de formation au profit des ingénieurs et techniciens (6 sessions); et viii) des sessions de sensibilisation/démonstration au profit des bénéficiaires des ouvrages (40 sessions).

51. La situation d'exécution de cette sous-composante se présente comme suit: i) sur les 17.3 km de murs de protection prévus, 11.5km ont été réalisés (66%); ii) 79800 plants ont été installés pour la fixation biologique des terres sur 133000 plants prévus (60%); iii) 16335 m³ de gabions ont été mis en œuvre pour la protection des ravins sur les 15000 m³ prévus (109%).

52. **Conclusion et appréciation globale.** La mission constate une exécution globalement très satisfaisante des activités de cette sous-composante aussi bien sur le plan quantitatif (un taux supérieur à 67%) que qualitatif. La faiblesse relative du taux d'exécution de la fixation biologique s'explique par des contraintes foncières rencontrées au niveau de certains sites. On constate, en outre, une très forte demande pour ce type de travaux qui sont largement justifiés compte tenu de l'extrême violence des crues descendant des zones montagneuses et de la grande vulnérabilité des berges des oueds. Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de cette sous-composante est « satisfaisant »** (soit un score de 5).

53. **Recommandations.** Au titre de cette sous-composante, la mission recommande de: i) renforcer cette sous-composante (notamment la rubrique correction des ravins) en lui réallouant des fonds supplémentaires; ii) veiller à l'amélioration de la version définitive de l'étude du plan directeur

d'aménagement du bassin-versant (BV) Oued Ziz et sa valorisation maximale d'ici l'achèvement du projet; iii) promouvoir une approche structurante préventive de protection des terres favorisant la mise en œuvre d'ouvrages permettant la protection du maximum possible de superficies et infrastructures à l'aval par l'aménagement de petits seuils de correction à l'amont au niveau des chaabas et des ouvrages plus importants au niveau des oueds au niveau des piémonts en évoluant toujours de l'amont vers l'aval et; iv) à moyen et long terme, veiller à l'intégration et à l'harmonisation de tels ouvrages avec les plans d'aménagement des bassins-versants.

Sous-composante développement de la production végétale

54. Pour cette sous-composante, les activités prévues par le projet sont: i) le développement de l'arboriculture et des cultures alternatives, comprenant l'extension de 1050 ha d'arboriculture existante et alternative et l'installation de 12 ha de safran; iv) la réalisation de sessions de formation au profit des agriculteurs et jeunes ruraux, d'une part, et des techniciens, d'autre part (45 et 27 sessions respectivement); v) l'organisation de voyages d'études au profit de ces deux catégories de bénéficiaires (14 et 26 voyages respectivement); vi) la réalisation de 49 sites de démonstration sur les espèces végétales (arboriculture, céréaliculture, légumineuses et cultures fourragères); vii) la réalisation de parcelles de démonstration de l'irrigation au goutte à goutte (18 ha) (cf. sous-composante développement de l'irrigation et promotion de l'économie de l'eau); viii) la réalisation de démonstrations de valorisation de la production agricole sur la base de petites unités au profit de micro-entreprises, pour la trituration des olives, le concassage d'amandes et le séchage de pruneaux et d'abricots, prévues dans la composante appui à la promotion de la micro-entreprise; et; ix) la réalisation d'essais de démonstration des acquis de la recherche dans le cadre d'une convention de recherche-développement.

55. Le tableau suivant donne les réalisations de la sous-composante. Ainsi, sur les 1150 ha prévus pour le développement de l'arboriculture et des cultures alternatives, le projet a réalisé 713 ha, ce qui représente 62% des réalisations par rapport aux prévisions. Cette action a concerné: i) l'extension des espèces arboricoles existantes sur 629 ha par rapport au 1050 ha prévus (62% des prévisions); ii) le développement d'espèces alternatives, notamment le cerisier, sur 84 ha par rapport aux 100 ha prévus; et iii) l'installation de 7,75 ha de safranières sur les 12 ha prévus. Le nombre de plants par espèce distribués par le projet et les superficies totales correspondantes figurent en appendice 5.

56. Par ailleurs, il a été noté sur le terrain des taux de mortalité à la plantation autour de 18% et des taux de plants chétifs de 20% pour les sites visités par la mission à cause d'une qualité moyenne des plants fruitiers acquis et d'un manque de suivi par l'UCP des conditions d'entretien des plants distribués.

57. Concernant le safran, un total de 31 tonnes de bulbes ont été distribués entre 2010 (8 T) et 2011 (23 T). Les plantations et les productions de safran sont pénalisées par la qualité des bulbes, la méconnaissance des techniques culturales par les bénéficiaires et le choix des sites favorables aux exigences climatiques de la culture. Le safran a mieux réussi dans les zones d'altitude telles que Imilchil et Outerbate par rapport aux zones plus basses telles que Kerrandou et Gourrama.

58. Pour le volet formation, les sessions de formation des agriculteurs et jeunes ruraux ont dépassé de presque 40% les prévisions du projet. Ceci est expliqué par la demande incessante des formations techniques par les bénéficiaires. Toutefois, l'insuffisance du projet réside dans le choix des formateurs dont le profil ne concorde pas parfois avec l'objectif de la session, ce qui ne permet pas d'aboutir au résultat escompté. Par ailleurs, les entretiens avec les bénéficiaires sur le terrain ont montré que ces derniers ont encore besoin de beaucoup de savoir et de savoir-faire techniques pour améliorer leur production. Le projet devrait, dans ce sens, mieux cibler les contenus des formations et recruter les formateurs appropriés. D'autre part, les voyages d'études, action complémentaire aux sessions de formation, n'ont pas été mis à profit jusqu'à maintenant. En effet, les agriculteurs n'ont bénéficié que de 2 voyages sur les 14 prévus.

59. Le personnel de l'ORMVATf concerné par les formations prévues dans la sous-composante productions végétales a bénéficié de 78% des sessions de formation prévues. Par contre, aucun

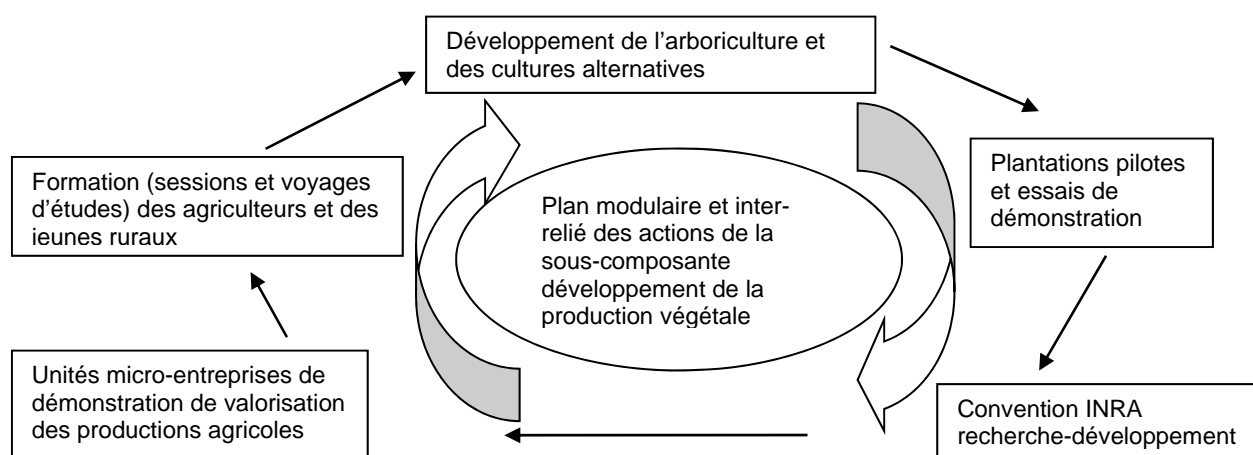
voyage d'études n'a été programmé sur les 26 prévus. La direction et l'UCP ont rapporté l'absentéisme élevé du personnel dans cette activité, dû essentiellement à la charge administrative, mais aussi au désintérêt vis-à-vis des sujets traités ou de la qualité des formateurs. La direction de l'ORMVATf prévoit, suite à ce désintérêt, d'annuler cette action. En réalité, une mise à niveau du personnel technique est nécessaire, notamment le personnel de suivi sur le terrain. Les sessions prévues doivent être maintenues, mais elles doivent être bien ciblées et assurées par des formateurs dont les compétences sont confirmées.

60. Les actions de démonstration, sites et essais, sont pour le projet d'une importance capitale pour le transfert de technologie et pour le changement des attitudes des bénéficiaires. Ces actions ont été confiées à l'INRA, à travers la convention signée avec cette institution. Mais l'INRA, comme stipulé dans la convention, s'est limité à réaliser des actions de recherche-développement, lesquelles, bien que répondant aux objectifs du projet dans ce sens, ne concordent pas avec les attentes assignées aux vergers pilotes et aux essais de démonstration. Par conséquent, et à l'exception des essais d'irrigation par goutte à goutte (cf. sous-composante développement de l'irrigation et promotion de l'économie de l'eau), il est considéré que les réalisations de ces actions sont encore insuffisantes. Vu leur importance indiscutable. Ces actions doivent être programmées d'ici la fin du projet. Par ailleurs, le rôle, en tant que support de démonstration des unités de valorisation de la production acquises pour les micro-entreprises, a été jusqu'à maintenant négligé. Il est nécessaire de mettre en œuvre l'aspect plate-forme de démonstration de ces entités pour les agriculteurs et jeunes ruraux.

61. La convention recherche-développement signée avec l'INRA est à 60% des prévisions. Elle concerne des essais d'introduction de variétés d'amandier et de figuier, des essais de comportement du safran à différentes altitudes, et des essais variétaux et de conduite technique des céréales, des légumineuses et des fourrages. Les essais arboricoles ont besoin d'être suivis avec plus de rigueur, et les essais des espèces annuelles sont à mettre en place plus tôt en saison, car la plupart se transforment en essais de semis tardif. Aussi, un effort est à faire pour mieux organiser l'aspect démonstration de ces essais aux bénéficiaires.

62. **Conclusion et appréciation globale.** En dépit du retard occasionné par cette sous-composante au cours des premières années du projet, la mission constate une très nette amélioration du taux d'exécution qui affiche actuellement un taux de l'ordre de 43% en comparaison avec la situation observée lors de la dernière supervision (17% à la fin de 2011), même si un certain retard par rapport aux objectifs à mi-parcours persiste encore (un taux d'exécution de 65% par rapport aux objectifs fixés pour la période 2007-2012). Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission de l'état d'exécution de la sous-composante développement de la production végétale est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

63. **La recommandation globale** relative à cette sous-composante consiste à considérer les interrelations qui existent entre les différentes actions de la sous-composante. Les bénéficiaires des actions d'extension des plantations doivent, en même temps, acquérir un savoir et un savoir-faire via les formations et les démonstrations. Dans ce sens, il est recommandé d'élaborer un plan d'action modulaire liant ensemble les distributions de plants fruitiers et de bulbes de safran avec les thèmes de formation techniques, les voyages d'études, les plantations pilotes, les essais de démonstration selon le schéma ci-après.



64. Les principales **recommandations spécifiques** sont les suivantes:

- Pour les plantations arboricoles, préparer la base au développement des filières en renforçant les distributions futures de plants dans les zones de meilleure vocation des espèces. A cet égard il est recommandé de prévoir l'extension de 200 ha d'amandier, de 137 ha de pommier notamment dans les zones d'Outarbate, d'Imilchil, d'Azaghar et de Tydrine et de 100 ha de diverses espèces (le cerisier dans les zones du pommier, le prunier de séchage à l'aval du pommier et l'abricotier de table dont plusieurs écotypes locaux existent déjà dans la zone, à planter à l'aval du prunier). On ne doit pas distribuer des espèces qui ne sont pas compatibles avec la vocation de la région comme le figuier, le grenadier ou le caroubier. Pour réussir ces plantations, il est recommandé d'améliorer les CPS quant aux caractéristiques des plants à acquérir. Celles-ci doivent concerner particulièrement la hauteur d'au moins 1m, le diamètre du scion de 1cm au-dessus du point de greffe et établir un plan d'action à mettre en œuvre pour le suivi et le contrôle de l'entretien des jeunes plants à assurer par les bénéficiaires;
- Concernant les safranières, les recommandations sont: i) inclure dans les CPS le calibre, la fermeté et l'âge des bulbes. Les bulbes de l'année, de gros calibre, bien secs et bien remplis sont les meilleurs; ii) les plantations doivent se limiter aux zones d'altitude où le potentiel de production est le meilleur; iii) assurer des formations aux bénéficiaires sur l'itinéraire technique des safranières; iv) prospecter les marchés et les acheteurs potentiels pour les productions de safran que les bénéficiaires commencent à réaliser;
- Concentrer les formations techniques sur les aspects pratiques les plus simples à adopter et dont l'impact est rapidement visible (taille, éclaircissage sur pommier et prunier, protection phytosanitaire), simplifier et orienter vers la pratique (savoir-faire) les formations techniques, préciser dans les CPS les critères des profils des formateurs en insistant sur la base agronomique et l'expérience de terrain. Il conviendrait de cibler des groupes restreints de jeunes bénéficiaires pour certaines formations pratiques (taille, éclaircissage, traitements phytosanitaires) pour ériger des entités d'offre de services agricoles;
- La réalisation des essais de démonstration des espèces végétales doit impérativement être entamée en 2013 suivant le canevas du projet, soit par un avenant à la convention en cours avec l'INRA, soit par le recrutement d'une assistance technique dont il faut bien spécifier les termes de référence. Sinon, ces actions, malgré leur rôle primordial, seront perdues pour le projet;
- Etablir un programme spécifique de démonstration en transformation et valorisation des produits pour les agriculteurs et jeunes ruraux afin que les unités de transformation et de valorisation jouent leur rôle de plateformes de démonstration; Adapter les sites de démonstration du système d'irrigation goutte à goutte aux systèmes de cultures associées et

renforcer l'aspect démonstration par la mise en place d'un programme de visites et d'utilisation rationnelle du goutte à goutte au bénéfice des producteurs;

- L'unité de séchage des pruneaux acquise est plutôt un matériel de laboratoire non adapté à l'objectif du projet. Il faudra acquérir un four de séchage des fruits avec les autres équipements nécessaires à préciser par un spécialiste en la matière.

Sous-composante développement de l'élevage et des parcours

65. Cette sous-composante comporte les principales activités suivantes: i) développement des infrastructures d'élevage (39 unités); ii) démonstration des bonnes pratiques de réhabilitation et de gestion des parcours (1 525 ha de travaux d'aménagement, 1 convention de suivi des essais avec l'INRA et 3 concours d'élevage); iii) promotion de partenariats pour une gestion améliorée des écosystèmes forestiers (création d'une unité de valorisation des PAM et achat de fours améliorés); iv) développement de l'élevage (conclusion d'une convention avec l'ANOC qui vise la constitution de 3 groupements d'éleveurs d'ovins et de caprins et leur formation pratique); v) rétrocession de géniteurs (80); vi) renforcement de la santé animale; vii) promotion de micro-activités d'élevage; et viii) recherche-développement, formation et renforcement institutionnel.

66. **Etat d'avancement.** Les niveaux de réalisation de la sous-composante sont dans l'ensemble satisfaisants et des résultats ont été enregistrés en matière d'intégration des actions et ce grâce aux efforts entrepris par le service de l'élevage et le spécialiste-matière. Cependant, des retards sont enregistrés pour quelques actions et des mesures doivent être prises pour améliorer la qualité de quelques actions.

67. Les principales réalisations sont comme suit:

- **Les actions d'infrastructure d'élevage** ont atteint des niveaux de réalisation dépassant les 100% (116% pour les points d'eau, 175 % pour les bains antiparasitaires et 100% pour les abris anti-neige). La qualité des réalisations est globalement satisfaisante et ces infrastructures sont mises à la disposition d'associations qui assurent leur exploitation et maintenance. Cependant, il a été relevé une insuffisance d'encadrement et de suivi de ces associations, ce qui risque de se répercuter négativement sur la maintenance et la durabilité de ces infrastructures.
- **Les actions de démonstration de bonnes pratiques d'élevage** engagées en partenariat avec l'INRA sont en cours de réalisation et sont de bonne qualité avec des taux de réussite satisfaisants. Cependant, ces actions accusent des retards relativement importants. En effet, les réalisations n'ont atteint que 12 ha pour les travaux de réhabilitation, soit 3%, 25 ha pour les plantations d'arbustes fourragers, soit 20%, 160 ha pour la fertilisation des pelouses, soit 16%, 5 essais réalisés sur les 12 prévus, soit 42% et 1 concours sur les 3 prévus, soit 33%. Néanmoins, la mission souligne l'impact positif de ces actions démonstratives sur la productivité des parcours aménagés et surtout l'intérêt des éleveurs qui ont formulé des demandes pour l'extension de ce type d'actions.
- **Le programme de promotion de partenariats pour une gestion améliorée des écosystèmes forestiers** est assez bien avancé et les réalisations ont porté sur: i) l'engagement d'une convention de partenariat avec la DPEFLCD pour l'appui à la mise en œuvre du programme de gestion améliorée des écosystèmes forestiers; ii) l'organisation de 4 journées de sensibilisation des bénéficiaires, iii) l'engagement d'une convention de partenariat avec l'INPAM de Taounate qui a permis d'assister l'ORMVATf en matière de valorisation de plantes aromatiques et médicinales; iv) l'installation de l'unité de valorisation des PAM gérée par une coopérative féminine regroupant 63 femmes, la construction des locaux de l'unité et son équipement en matériel de distillation nécessaire. Cependant, cette coopérative connaît des difficultés liées au non octroi, à ce jour, de l'autorisation d'exploitation des terrains forestiers et collectifs nécessaires. Pour remédier à cette situation, la mission a tenu des réunions avec la DPEFLCD de Midelt et avec le gouverneur de la Province de Midelt lors desquelles ces deux parties se sont engagées à mettre à la disposition de la coopérative les terrains nécessaires. Ainsi, trois solutions ont été examinées et retenues: une première parcelle forestière d'environ

200 à 300 ha sera mise à la disposition de la coopérative (la DPEFLCD élaborera le dossier et la Province fournira la caution de 100.000 Dh et ce avant la fin de l'année 2012 et au plus tard début 2013); une deuxième parcelle de terres collectives d'environ 540 ha sera mise à la disposition de la coopérative par la Province avant la fin du premier trimestre 2013 (la coopérative, avec l'appui de l'ORMVATf, devra transmettre le dossier de la demande de mise à la disposition à la province avant la fin de l'année 2012); et une dernière solution peut être envisagée à travers un partenariat entre la coopérative, le projet, qui financera la plantation de terrain en romarin comme caution, et la DPEFLCD, qui élaborera l'étude et appuiera le dossier auprès du HCEFLCD; v) l'engagement d'une convention de partenariat avec l'ADEREE pour l'assistance de la DP en matière de recherche en énergies renouvelables (choix et conception de prototypes de fours améliorés); vi) l'acquisition de deux fours collectifs. Ces fours conçus par l'ADEREE ont été rétrocédés à deux associations et ont permis de réduire la consommation de bois. Cependant, compte tenu de leur coût élevé (environ 50.000 DH) et conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision, l'ORMVATf a distribué en 2012, 120 fours individuels mais ces fours ne sont pas encore fonctionnels vu qu'ils n'ont pas encore été testés; et vii) l'engagement de la DPEFLCD de Midelt pour la réalisation du programme de plantation de bois-énergie qui a connu des retards. En effet, la DPEFLCD de Midelt s'est engagée à lancer le programme de bois-énergie durant l'année 2013.

- **Le développement de l'élevage.** Les réalisations en matière d'actions de développement de l'élevage sont satisfaisantes et ont porté sur: i) l'engagement d'une convention de partenariat avec l'ANOC à travers laquelle celle-ci a réalisé plusieurs journées de sensibilisation au profit des éleveurs, la formation des membres des groupements (6 sessions théoriques et 940 pratiques), l'organisation d'un voyage d'études au profit de 60 éleveurs et la réalisation de campagnes de vaccination de 160000 têtes ovines. Pour les trois groupements créés, le nombre d'éleveurs membres a atteint 343 et le nombre de brebis et chèvres est de 16915 têtes. Il y a lieu de signaler que ce type d'actions est bien apprécié par les éleveurs et ceci est constaté à travers les demandes d'adhésion de nouveaux membres et le besoin formulé pour le renforcement de ce type d'actions à travers la distribution de plus de béliers et la réalisation des essais d'engraissement; ii) la rétrocession de 58 béliers ovins sur les 60 prévus (soit 97%), action demandée par les éleveurs qui ont sollicité d'en augmenter le programme; et iii) l'amélioration génétique bovine à travers la rétrocession de 5 géniteurs bovins à cinq associations sur les 20 prévus (soit 25%), dont 4 ont présenté leur désistement en raison des frais élevés d'alimentation des géniteurs (les 4 géniteurs sont en cours de réforme); et iii) la réalisation de 3 concours d'élevage sur les 12 prévus (soit 25%).
- **Le programme de renforcement de la santé animale** a été marqué par: i) le traitement durant les années 2009 et 2010 de 3000 ruches contre la varroase des abeilles sur les 17445 prévues par le projet soit (18%), programme rencontrant des difficultés de mise en œuvre après la création de l'ONSSA et la séparation du service vétérinaire de l'ORMVATf; et ii) le traitement contre les parasites internes et la vaccination contre les entérotoxémies d'environ 290 000 têtes ovines de la zone du projet durant les années 2009, 2010 et 2012 sur le budget de l'office.
- **En ce qui concerne la recherche-développement, les études, et le transfert de technologie,** et exception faite des conventions engagées avec l'INPAM de Taounate et l'INRA pour l'appui du projet en matière d'amélioration des parcours et de valorisation des PAM, les autres actions d'appui n'ont pas été mises en œuvre, à savoir l'appui en matière d'amélioration génétique et d'apiculture et les analyses fourragères.
- **Les actions de formation** se sont limitées à la réalisation de trois sessions de formation pour cadres et techniciens sur les 8 prévues (soit 38%), de 4 voyages d'études au profit d'éleveurs et de femmes de la zone du projet sur les 15 prévus, soit (27%), et de quelques journées de démonstration au profit de 30 personnes.
- **Les actions d'appui à la micro-entreprise** ont connu des niveaux de réalisation assez satisfaisants. Sur les 21 coopératives apicoles prévues, 8 ont bénéficié d'un appui du projet à

travers la distribution de ruches pleines et vides et de matériel d'extraction et 18 coopératives regroupant 380 femmes ont bénéficié de 650 brebis D'man, de 50 chèvres et de 10 boucs.

68. **Contraintes et leçons tirées.** Les principales contraintes rencontrées au niveau de la mise en œuvre de la sous-composante développement de l'élevage et des parcours sont comme suit:

- Retard dans la mise en œuvre de certaines conventions de partenariat avec la DPEFLCD, l'INRA et l'INPAM, ce qui s'est traduit par des retards dans la mise en œuvre des actions;
- Difficultés pour trouver des terrains pour les démonstrations d'amélioration pastorale, ce qui explique les faibles superficies réalisées;
- Coût faible prévu dans le rapport d'évaluation de certaines actions d'amélioration pastorale compte tenu du caractère démonstratif de ces actions, ce qui se traduira par une réduction des superficies à aménager;
- Insuffisance au niveau du suivi et de l'encadrement de certaines actions, principalement de création de micro-entreprises (rétrocession de brebis et de ruches), en raison de la faible coordination entre la DP, le SVOP responsable de la composante micro-entreprise et le service de l'élevage, ce qui s'est répercuté négativement sur l'efficacité et la durabilité de ces actions;
- Faible mobilisation de certains partenaires (DPEFLCD et ONSSA) pour la réalisation de certaines actions, principalement l'unité de valorisation des PAM qui n'est pas encore fonctionnelle à cause de la non mise à la disposition de la coopérative des terrains à exploiter et de l'insuffisance des moyens de fonctionnement pour la réalisation des programmes de vaccination.

69. Comme leçons tirées de la mise en œuvre de cette sous-composante, on peut retenir: i) l'importance de l'intégration des actions de développement de l'élevage entre elles (cas des travaux de plantation de romarin sur parcours avec distribution de ruches d'une part, et des groupements ANOC, qui ont bénéficié de plusieurs types d'actions d'organisation et de formation des éleveurs, d'amélioration génétique, de santé animale, etc. d'autre part); ii) le rôle de l'encadrement et d'un suivi régulier des bénéficiaires pour garantir la réussite des actions; et iii) la nécessité de rétrocéder un minimum de têtes et de ruches par bénéficiaire pour assurer la rentabilité et la viabilité des actions.

70. **Conclusion et appréciation globale.** La sous-composante développement de l'élevage a enregistré une certaine amélioration ces dernières années mais sans atteindre les niveaux souhaités pour certaines activités (taux d'exécution de l'ordre de 55%). **L'appréciation par la mission de l'état d'avancement de cette sous-composante est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

71. **Recommandations.** Afin d'améliorer l'efficacité de la sous-composante, la mission recommande: i) d'assurer un suivi et un encadrement des associations bénéficiaires des infrastructures pour garantir la durabilité de ces infrastructures; ii) de prévoir un renforcement des groupements ANOC en matière de rationnement, de suivi technique et économique et éventuellement de commercialisation des produits; iii) d'annuler l'achat des géniteurs bovins restants; iii) d'engager le programme de traitement de la varroase avec des vétérinaires privés avec la participation du service vétérinaire et, dans le cas contraire, la mobilisation des techniciens d'élevage relevant de l'ORMVTf; iv) d'impliquer plus le sociologue, les équipes d'animation et les techniciens dans l'identification des actions, l'organisation des populations et la mise en œuvre; iv) de poursuivre le programme de démonstration de bonnes pratiques prévu et de redéployer les fonds de la fertilisation de pelouses au profit des plantations fourragères; v) de mettre en œuvre les décisions prises avec le gouverneur de Midelt (financement de la caution et mise à la disposition d'un terrain collectif) et avec la DPEFLCD (étude et mise à la disposition d'un terrain forestier) pour mettre à la disposition de la coopérative de valorisation des PAM les terrains nécessaires à l'exercice de ses activités; vi) de prévoir l'achat de fours à gaz pour les ksours qui ont accès au gaz butane; vii) de tester dans les meilleurs délais les fours à bois individuels distribués et d'organiser des démonstrations pour les bénéficiaires (au cas où ces fours individuels donnent satisfaction, poursuivre la réalisation du programme sinon, remplacer ces fours à bois par des fours à gaz; et viii) d'activer la réalisation du programme de bois- énergie comme convenu avec la DPEFLCD de Midelt.

Composante 3: Diversification des revenus

72. Cette composante prévoit: i) la réalisation de 8 études, dont 6 sur les filières de production agricole et de PAM et de deux études de diagnostic sur le potentiel de la micro-entreprise et de l'éco-tourisme dans la zone du projet; ii) la mise en place d'un dispositif d'appui-conseil dans un cadre contractuel avec l'opérateur de microcrédit sélectionné par le projet; iii) la formation, et la réalisation de démonstrations et de voyages d'études pour les porteurs de projets; iv) le financement d'un programme de développement de micro et petites entreprises agricoles, para-agricoles et non agricoles; v) l'appui technique au développement des filières; vi) la création ou le renforcement de 8 fonds communautaires destinés à accorder des prêts remboursables aux porteurs de projets non éligibles au microcrédit; vii) la réalisation de projets pilotes de valorisation de produits agricoles au profit d'associations ou de coopératives promotrices de projets pilotes; et viii) la mise en place d'un site web réservé à la micro-entreprise.

73. **Etat d'avancement.** Cette composante a connu des retards importants depuis le démarrage du projet. Cependant, et grâce aux efforts entrepris par l'UCP et l'assistance technique, des améliorations ont été enregistrées durant l'année 2012 et se sont traduites par l'élaboration d'une stratégie et d'outils d'intervention, l'identification de porteurs de projets et la création de certaines micro-entreprises.

74. Les principales réalisations pour cette composante sont détaillées dans ce qui suit:

- Les études relatives aux potentialités et contraintes des micro-entreprises et d'identification des créneaux porteurs, d'une part, et l'identification des sites des vitrines d'exposition des produits, d'autre part, ont été réalisées;
- En revanche, l'étude des filières, qui a été engagée avec l'ENA, a connu beaucoup de retard, le rapport de diagnostic a été finalisé et validé, cependant, le rapport de la deuxième étape a connu beaucoup de retard et n'est pas encore remis;
- Des sessions de formation ont été organisées au profit de 58 cadres et techniciens et de 134 jeunes ruraux;
- Des actions d'accompagnement et d'appui aux micro-entreprises ont été réalisées à travers l'organisation de journées de sensibilisation (67 journées au profit de 3134 personnes), l'élaboration d'outils d'appui (supports de communication, documents comptables, fiche d'identité des MPER, guide d'accompagnement), l'organisation de 47 ateliers avec les porteurs d'idées de projet et le traitement et le classement des dossiers de 1220 porteurs d'idées de projet;
- 3 vitrines d'exposition des produits ont été construites sur les 5 prévues (60%) dont une a bénéficié d'un complément d'aménagement financé par le budget de l'office et ce pour améliorer l'aspect architectural de la vitrine. Cependant, le fonctionnement des vitrines reste occasionnel selon la disponibilité des produits et les manifestations organisées autour du site de la vitrine;
- 5 coopératives artisanales ont été créées et ont bénéficié des équipements et de la matière première, mais les coopératives connaissent certaines difficultés de fonctionnement, notamment en ce qui concerne la qualité des produits et leur commercialisation ainsi que l'indisponibilité de fonds de roulement;
- 2 unités de concassage des amandes ont été installées. Ces unités qui ont, certes, un impact important sur la valorisation des amandes, ne sont fonctionnelles que partiellement à cause de l'insuffisance de la production d'amandes des agriculteurs membres de la coopérative. Cette contrainte peut être levée par l'amélioration de la productivité des amandes par le biais de l'amélioration des techniques culturales et de l'extension des superficies sur les parcelles disponibles, mais aussi par le concassage des productions des zones avoisinantes;
- une unité démonstrative de séchage et d'ensachage de prunes a été installée mais n'est pas encore fonctionnelle à cause de la non maîtrise du processus de séchage. En effet, l'unité a été

acquise sans prendre les dispositions préalables nécessaires, telles que la mobilisation d'une assistance technique, la formation des bénéficiaires et la réalisation d'une étude de faisabilité;

- 650 brebis D'man, 50 chèvres et 10 boucs ont été distribués au profit de 380 femmes. Ce type d'actions, qui est bien apprécié par la population et qui donne généralement des résultats satisfaisants, a connu parfois des cas d'échec à cause de la qualité des brebis achetées, du nombre de brebis distribuées par femme n'assurant pas la viabilité requise du projet par bénéficiaire et de l'insuffisance du suivi et de l'encadrement;
- 8 coopératives apicoles ont été renforcées sur les 21 prévues (soit 40%), à travers la distribution de ruches avec le matériel d'accompagnement nécessaire. Ce type d'actions a connu aussi des difficultés de gestion liées à l'insuffisance des ruches distribuées par femme pour assurer la viabilité de l'action (2 ruches/femme) et à la non qualification de certaines bénéficiaires qui n'ont jamais pratiqué l'apiculture et n'ont pas bénéficié des formations requises;
- des partenariats ont été engagés avec certains partenaires, notamment l'INDH et la DPEFLCD: avec les deux DAS des deux provinces d'Errachidia et de Midelt, le partenariat est bien avancé à travers la collaboration technique dans la mise en œuvre des projets et une participation financière. Pour le cas du partenariat avec la DPEFLCD de Midelt, les responsables ont manifesté leur prédisposition à appuyer la DP pour réussir les projets de micro-entreprises, notamment l'unité de valorisation des PAM et autres. Cependant, des retards ont été relevés avec les autres partenaires, notamment les délégations de l'artisanat et du tourisme, avec l'ADS et avec l'ANAPEC.
- Les projets de micro-entreprises touristiques ont connu des retards et aucun projet n'a été concrétisé à ce jour et ce en raison des procédures administratives contraignantes qui ont bloqué l'engagement des projets;
- En ce qui concerne la création de fonds communautaires, et en dépit des recommandations formulées par la dernière mission de supervision, les fonds n'ont pas été créés par l'ORMVATf à ce jour;
- Les démonstrations d'engraissement et d'hygiène n'ont pas encore été engagées, alors que les besoins sont exprimés par les bénéficiaires.

75. Pour remédier aux difficultés rencontrées et au retard enregistré, la mission a tenu des réunions avec les partenaires du projet et l'équipe chargée de la mise en œuvre de la composante.

- Lors des réunions tenues avec le gouverneur de la province de Midelt et les responsables des deux DAS de Midelt et d'Errachidia, la mission a rappelé les objectifs du projet et l'importance de la composante promotion de la micro-entreprise dans l'amélioration des revenus des populations et la lutte contre la pauvreté et le rôle de la convergence entre l'INDH et le projet pour ce type d'actions. Les responsables des deux provinces ont exprimé leur intérêt pour un partenariat avec le projet et leur prédisposition à contribuer au financement des projets de micro-entreprises disposant d'études de faisabilité et répondant aux besoins des populations; leur financement peut combler même certains besoins non prévus par le projet tels que les constructions et les fonds de roulement nécessaires pour les micro-entreprises.
- Avec la DPEFLCD, l'accent a été mis sur le fonctionnement de l'unité PAM. Le DPEFLCD de Midelt s'est engagé à apporter l'appui nécessaire en ce qui concerne l'élaboration du dossier technique pour la mise à la disposition de la coopérative des lots de terrain forestier nécessaires à la coopérative pour le bon fonctionnement de son unité.
- Avec les responsables de la Direction provinciale de l'artisanat, l'accent a été mis sur le rôle de cette direction pour un appui technique du projet. A cet égard, le Directeur provincial et son personnel se sont engagés à apporter l'appui technique nécessaire. Une première réunion a été organisée à l'ORMVATf avec l'équipe de la Direction provinciale de l'artisanat lors de laquelle un programme de travail a été arrêté comportant notamment des visites de terrain pour le diagnostic de la situation actuelle des micro-entreprises d'artisanat potentielles. La réunion a été

effectivement tenue et le programme de travail a été arrêté et des sorties de terrain ont été effectuées par les deux parties.

- Par ailleurs, une réunion élargie a été tenue avec les responsables de l'ORMVATf chargés de la composante micro-entreprise, les spécialistes-matières de l'assistance technique et les animatrices. Lors de cette réunion, les difficultés rencontrées ont été examinées, principalement les problèmes des études de faisabilité des projets de micro-entreprises, de fonctionnement de certaines micro-entreprises ainsi que leur encadrement et suivi. Lors du débat, les solutions possibles ont été présentées et analysées et les recommandations nécessaires ont été formulées (cf. ci-dessous).

76. **Contraintes.** Les principales contraintes relevées concernent: i) le retard dans l'élaboration de certaines études, l'engagement de l'assistance technique et la formation; ii) le manque de qualification de certains membres de l'assistance technique (certains spécialistes-matières ne disposent pas de l'expérience requise); iii) la mise en œuvre des projets de micro-entreprises sans l'élaboration de l'étude de faisabilité nécessaire et la mise en œuvre des mesures préalables, notamment la mobilisation du financement nécessaire et la formation des bénéficiaires; et iv) l'insuffisance du suivi et de l'accompagnement des projets de micro-entreprises mis en œuvre.

77. **Leçons tirées.** A cet égard, on peut retenir: i) le lancement de tout projet de micro-entreprise doit être précédé par l'élaboration de l'étude de faisabilité et la mise en œuvre des mesures préalables principalement la formation, la maîtrise des processus techniques, etc.; ii) les micro-entreprises doivent disposer d'un minimum de savoir-faire dans le domaine des projets à mettre en œuvre; et iii) le dimensionnement de la micro-entreprise doit prendre en considération un minimum de rentabilité et les besoins du marché.

78. **Conclusion et appréciation générale.** En dépit des efforts entrepris en 2012 par la DP pour rattraper les retards enregistrés durant les premières années du projet, cette composante connaît encore des retards importants (taux global d'exécution de 39%). **L'appréciation faite par la mission de l'état d'exécution pour cette composante est « moyennement insatisfaisant »** (soit un score de 3).

79. **Recommandations.** En dépit des efforts entrepris par la DP et l'AT et compte tenu d'une part, du délai restant avant la clôture du projet et d'autre part, de la complexité du processus de mise en œuvre des micro-entreprises, qui nécessite des études de faisabilité, des équipes qualifiées et un accompagnement rapproché et régulier, la mission souligne la nécessité de redoubler d'effort pour rattraper les retards et réussir la mise œuvre de cette composante et recommande, d'une part d'activer la mise en œuvre de la stratégie élaborée par l'ORMVATf et d'autre part, de prendre les mesures d'accompagnement suivantes:

- l'activation de la réalisation de l'étude des filières et son exploitation pour le développement de la micro-entreprise;
- l'élaboration des études de faisabilité des 16 micro-entreprises identifiées qui serviront comme modèle et de nouvelles micro-entreprises porteuses;
- l'engagement d'un programme de formation-action pour l'appui à l'élaboration des études de faisabilité, notamment sur les aspects de valorisation et de marketing pour les différents types de projets de micro-entreprises. Le dossier d'appel d'offres relatif à ce type de formation-action et d'appui doit être élaboré et le marché engagé avant la fin du premier trimestre 2013;
- l'engagement de l'AT prévue par le RE pour l'appui en matière d'études de faisabilité des projets, de valorisation, de commercialisation et d'accompagnement dans la mise en œuvre des micro-entreprises;
- l'activation de la création de micro-entreprises en accordant la priorité de financement aux 16 projets modèles et à ceux qui répondent aux critères d'éligibilité suivants: i) les promoteurs doivent appartenir à la population-cible du projet, ii) ils doivent être organisés en coopératives, iii) ils doivent avoir suivi la formation nécessaire, iv) ils doivent disposer d'une étude de faisabilité du projet (technique, financière, y compris le plan de financement devant faire

ressortir la contribution des bénéficiaires, économique et commerciale et environnementale). La mission recommande ainsi de réadapter les types de projets à financer prévus par le RE aux besoins spécifiques des porteurs des projets qui répondent aux critères d'éligibilité précités;

- revoir à la hausse le nombre de brebis et de ruches distribués par femme pour garantir un minimum de rentabilité et la viabilité des projets;
- la mobilisation des financements nécessaires à travers les fonds du projet et de certains partenaires, notamment l'INDH (DAS des deux provinces d'Errachidia et de Midelt), la Direction provinciale de tourisme, les conseils provinciaux, etc.;
- l'encadrement et l'accompagnement des porteurs de projets à travers la mobilisation des spécialistes-matières, de l'assistance technique (sociologue, spécialistes en microfinance et micro-entreprises) et des animatrices selon un programme mensuel préétabli ainsi qu'à travers la formation-action et les appuis prévus par le RE;
- l'opérationnalisation du programme de travail établi avec la Délégation de l'Artisanat, en présence de la mission, sa mise en œuvre et son suivi;
- l'activation des partenariats avec les autres partenaires et le suivi régulier de ces partenariats à travers le comité de coordination du projet et/ou les comités provinciaux de l'INDH;
- l'examen avec la délégation du Tourisme des possibilités d'appuyer les jeunes promoteurs de projets touristiques;
- l'engagement de conventions de partenariat avec des associations dans le cadre de la circulaire du Premier Ministre pour l'appui aux OP, notamment à travers les fonds communautaire; et
- l'engagement des actions de démonstration sur l'engraissement et l'hygiène, en partenariat avec l'ANOC dans la mesure du possible, au profit des jeunes promoteurs et des membres des groupements ANOC.

D. Performances d'exécution du projet

Evaluation sommaire de la performance de l'exécution du projet

80. A la fin de sa quatrième année d'exécution (à deux années de son achèvement), le projet affiche un taux de décaissement du prêt du FIDA de 30% (ne tenant pas compte d'un montant de l'ordre de 12% en cours de décaissement), un taux global d'exécution physique de l'ordre de 57% et un taux d'engagement de 59% (par rapport aux prévisions du rapport d'évaluation) et un taux global d'exécution de 70% et de 53% (respectivement par rapport aux prévisions du rapport d'évaluation et aux prévisions des PTBA pour la période 2007-2012), ce qui reflète toujours la persistance du retard d'au moins une année, occasionné depuis le démarrage effectif du projet en 2009. Ce taux global cache néanmoins une disparité entre les différentes composantes et sous-composantes. En effet, l'état d'exécution physique par composante et sous-composante par rapport aux prévisions initiales du rapport d'évaluation se présente comme suit:

- Composante renforcement des capacités locales: 65%;
- Sous-composante développement de l'irrigation: 55%;
- Sous-composante protection des terres et des infrastructures: 69%;
- Sous-composante développement de la production végétale: 43%;
- Sous-composante développement de l'élevage et des parcours: 49%;
- Composante appui à la diversification des revenus: 39%.

81. L'examen des taux mentionnés ci-dessus, par rapport aux objectifs fixés par le projet, permet de constater qu'il sera difficile de rattraper le retard accumulé avant la fin du projet, du moins pour les composantes et sous-composantes les plus en retard.

82. A l'échelle des composantes et sous composantes, on constate, que seules la composante renforcement des capacités locales et la sous-composante protection de terres et des infrastructures

seraient en mesure d'atteindre et même de dépasser les objectifs fixés par le projet compte tenu de leur état actuel d'avancement.

83. Sur le plan financier, les taux de réalisation du projet restent globalement insatisfaisants, particulièrement pour le décaissement du prêt du FIDA. En effet, à fin de 2012, la situation financière du projet se présente comme suit:

- Crédits ouverts/crédits prévus dans le rapport d'évaluation: 71% (163 millions de DH sur 229 millions prévus);
- Crédits engagés/crédits ouverts: 61% (139,5 millions de DH engagés sur les 229 millions prévus);
- Paiements/engagements: 40% (90 millions de DH ordonnancés sur les 229 millions prévus);
- Décaissements/montant du prêt et du Don: 30% et 63% respectivement pour le prêt et le don (seuls 3.53 millions de DTS ont été décaissés sur les 11.95 millions de DTS prévus dans l'accord de financement pour le prêt et 0,205 millions de DTS sur les 0,325 millions de DTS prévu pour le don).

84. **Appréciation globale de la gestion financière du projet.** Hormis le ratio crédits ouverts/crédits prévus qui est supérieur à 70%, tous les autres ratios, et particulièrement celui relatif aux décaissements, sont largement en-dessous des objectifs à mi-parcours. Compte tenu de ces éléments, **l'appréciation par la mission est « moyennement insatisfaisant »** (soit un score de 3) pour les taux de paiement, de décaissement du prêt et d'engagement et **« moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4) pour le taux d'ouverture des crédits prévus.

Performances de la gestion du projet

85. Conformément à l'accord de financement, l'ORMVATf a mis en place les structures de coordination nécessaires prévues par le rapport d'évaluation (RE), principalement les comités de pilotage central et provincial, l'Unité de coordination du projet et les équipes d'animation. Les comités central et provincial tiennent régulièrement leurs réunions chaque année.

86. Cependant, au niveau de l'UCP, qui a été instituée par la décision N° 1126/SAF du 13/2009 et qui regroupe actuellement 13 cadres de différents profils et 3 spécialistes-matières (mis à la disposition du projet par l'assistance technique), il a été relevé une insuffisance de la coordination entre ces membres et avec les services techniques concernés et ce en dépit des efforts entrepris pour assurer la régularité des réunions. Cette insuffisance est due principalement au plan de charge des responsables, notamment le Directeur du projet qui assure à la fois les fonctions de Directeur de l'Office et de Directeur régional de l'agriculture et du chef de l'UCP qui assure la mission de directeur-adjoint de l'office et de chef de service au niveau de l'office.

87. Au niveau des deux coordinations concernées (Rich et Goulmima), les équipes d'animation ont été mises en place. L'équipe de Rich est constituée, en plus du superviseur, de 11 cadres et techniciens et de 10 animatrices et l'équipe de Goulmima regroupe, en plus du superviseur, 12 cadres et techniciens de différents profils. Malgré l'importance des ressources humaines mises à la disposition du projet, il a été relevé une insuffisance au niveau de l'encadrement, du suivi et de la coordination.

88. La gestion du projet est assurée d'une part, par l'UCP constituée, en plus du chef de l'UCP et des spécialistes-matières de l'office et de l'AT, d'un cadre qui assure le secrétariat du projet et d'autre part, des différents services de l'office qui assurent chacun la gestion de la composante relevant de son domaine de compétence.

89. Concernant la programmation des activités du projet, l'ORMVATf établit régulièrement les PTBA et les transmet dans les délais au FIDA. Le PTBA de l'année 2013 est en cours de préparation par l'ORMVATf; il devra intégrer les recommandations de la mission d'examen à mi-parcours et les décisions prises lors de la réunion de restitution tenue le 19/12/2012 à la DIAEA.

90. En termes de moyens de fonctionnement, le projet a acquis les moyens matériels nécessaires (véhicules, matériel informatique, mobilier de bureau) et dispose de moyens de fonctionnement suffisants (carburants, fournitures, etc.) pour assurer sa mise en œuvre dans de bonnes conditions.

91. **Contraintes et leçons tirées.** En dépit des efforts fournis, il a été relevé certaines insuffisances concernant: i) la coordination entre les membres de l'UCP d'une part et les différents acteurs du projet d'autre part (services techniques, équipes d'animation et partenaires du projet); ii) la circulation de l'information entre les différents acteurs du projet et ses partenaires; iii) la gestion du projet qui souffre de certaines insuffisances liées à l'existence d'une multitude de structures responsables de l'exécution du projet, d'une pléthore du personnel impliqué dans le projet et de l'insuffisance du suivi et de l'encadrement des activités du projet; iv) l'efficacité limitée de certains bureaux d'études chargés de l'assistance technique (spécialistes- matières et animatrices); et v) le manque d'expérience de certains spécialistes-matières et de certaines animatrices mobilisés par l'AT.

92. **Appréciation globale de la qualité de gestion du projet.** Compte tenu des éléments ci-dessus, **l'appréciation globale de la mission relative à la qualité de la gestion du projet est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

93. **Recommandations.** Pour remédier aux insuffisances mentionnées ci-dessus, il est recommandé: i) d'établir, comme convenu avec la mission, la décision instituant une unité de gestion du projet permanente, composée d'un chef de l'UCP et de 4 spécialistes-matières qui assureront l'exécution du projet en collaboration avec les services techniques concernés; ii) d'assurer une meilleure coordination du projet avec les services de l'ORMVATf d'une part, et avec les différents partenaires du projet d'autre part, à travers la tenue de réunions régulières et la diffusion de l'information; iii) d'activer le test et l'alimentation de l'application d'intranet et Karianet en cours de mise en place pour permettre la diffusion de l'information et d'assurer le suivi régulier de l'assistance technique; iv) de mobiliser les BE, notamment ceux responsables de l'AT qui doivent assurer l'encadrement, la formation et l'appui des spécialistes-matières et des animatrices; et v) d'organiser le travail des spécialistes-matières et des animatrices à travers l'élaboration de programmes de travail mensuels, l'affectation des animatrices sur le terrain selon les besoins spécifiques des actions du projet, le suivi régulier des activités réalisées et en cours et l'évaluation de l'efficacité des spécialistes-matières et des animatrices. Au cas où certains spécialistes et/ou animatrices ne donneraient pas satisfaction, ils devront être remplacés.

Suivi-évaluation

94. **Etat d'avancement.** La mise en place et l'exploitation du système de suivi-évaluation et d'information du projet sont relativement assez bien avancées. L'état d'exécution des activités y afférentes se présente comme suit:

- le personnel nécessaire a été affecté à la DP; il comprend trois personnes (un cadre responsable du suivi-évaluation, un deuxième responsable du site web et un troisième responsable du SIG);
- les moyens matériels sont disponibles;
- l'application de suivi-évaluation qui devra intégrer l'ensemble des données relatives au projet et assurer la circulation de l'information entre les différents acteurs et partenaires du projet a été développée par un bureau d'études mais a connu des retards et est actuellement en cours de test;
- le SYGRI a été mis en place et il est traité et alimenté régulièrement par le chargé du suivi-évaluation;
- l'application Karianet est en cours de mise en place. Les équipements nécessaires ont été acquis et la connexion des deux coordinations à internet a été faite, mais des retards sont relevés dans sa mise en œuvre;
- l'étude de base a été réalisée par un bureau d'études;

- le système d'information géographique a été développé. Le SIG comporte des données géo-spatialisées sur les PDK et les réalisations du projet. Le cadre responsable de sa mise en place assure régulièrement son alimentation;
- le site web a été créé, mais la situation n'a pas bien évolué en dépit des recommandations de la dernière mission de supervision. En effet, le site web mis en place n'est pas encore alimenté par les services techniques;
- l'étude d'impact à mi-parcours a été réalisée par un bureau d'études et a permis d'évaluer les effets et impacts des principales réalisations du projet.

95. En résumé, la mission souligne les efforts importants déployés en ce qui concerne la mise en place de tous les outils du suivi-évaluation et d'information qui devra constituer un atout majeur pour le projet, mais relève des retards et des insuffisances au niveau de l'alimentation et du fonctionnement de certains de ces outils (application du suivi-évaluation, site web et Karianet) dus principalement au manque d'engagement des services techniques pour l'alimentation et le fonctionnement de ces outils. Par conséquent, **l'appréciation de la mission pour l'exécution du suivi-évaluation est « moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

96. **Recommandations.** Pour capitaliser les efforts déployés pour la mise en place de ces systèmes, la mission recommande: i) de veiller à l'alimentation régulière du site web, ii) de procéder au test et à l'alimentation de l'application de suivi-évaluation mise en place; et iii) de développer les liens de communication et de complémentarité entre les différents outils disponibles. Pour concrétiser ces recommandations, la DP devra convoquer une réunion avec les différents services techniques concernés pour définir les responsables et le calendrier de mise en œuvre.

Equité hommes-femmes

97. D'une manière générale, le principe de l'équité entre les hommes et les femmes est largement respecté lors de l'exécution de la plupart des activités. En effet, les femmes ont constitué la majorité des bénéficiaires pour les activités relatives à l'alphabétisation et à la promotion des AGR (voir section C relative aux produits et réalisations des différentes composantes). En outre, la mise en œuvre de la sous-composante développement de l'eau potable rurale, qui a concerné plus d'une trentaine de localités, a profité à un grand nombre de femmes rurales qui consacraient auparavant des efforts considérables à la corvée de collecte de l'eau.

98. En outre, les femmes ont profité soit directement ou indirectement (en tant que membre du ménage) des autres activités qui ont ciblé les chefs de ménage (PMH, plantations, élevage, etc...).

99. **Appréciation globale.** Par conséquent, **l'appréciation de la mission pour ce qui concerne l'équité hommes-femmes est « satisfaisant »** (soit un score de 5).

Accent mis sur la pauvreté

100. La zone dans laquelle le projet est situé est l'une des plus pauvres du pays. Elle est caractérisée par une insuffisance des opportunités d'emploi, par une insuffisance des infrastructures de base et par l'extrême exigüité des parcelles des agriculteurs ciblés. Lors de la planification et de la mise en œuvre des actions, le projet a largement tenu compte de la carte de la pauvreté dans la zone. C'est ainsi que, les six communes les plus pauvres ont bénéficié de plus de 50% des investissements du projet. En outre, ces six communes ont bénéficié des interventions de l'INDH. Par conséquent, **l'appréciation de la mission relative à la lutte contre la pauvreté est "satisfaisant »** (soit un score de 5).

Efficacité du ciblage

101. Nous ne disposons pas de données détaillées des populations ciblées par catégorie, néanmoins, la bonne corrélation des interventions du projet avec la carte de la pauvreté mentionnée ci-dessus et la petitesse des exploitations agricoles de la zone du projet, qui ont bénéficié de l'essentiel des actions réalisées, permet d'admettre la bonne qualité de l'efficacité du ciblage effectué

par le projet. Par conséquent, **l'appréciation de la mission relative à l'efficacité du ciblage est "satisfaisant »** (soit un score de 5).

Innovation et gestion des savoirs

102. **Innovations et apprentissage.** Le projet a réussi à introduire d'importantes innovations par rapport aux programmes antérieurs de l'Office mais aussi par rapport aux projets financés par d'autres bailleurs de fonds. Ces innovations concernent plusieurs aspects de la mise en œuvre du projet, notamment dans les domaines suivants:

- **L'adoption d'une approche participative de développement:** l'élaboration et la mise en œuvre des PDK selon cette nouvelle approche constituent une importante innovation dans la zone du projet, dans la mesure où l'approche adoptée a permis d'aboutir à des documents de planification territoriale du développement initiée à la base. Ces PDK ont été mis à profit par les communes pour l'élaboration des plans communaux de développement (PCD), ce qui constitue aussi une innovation.
- **L'introduction de cultures de rente alternatives,** dans une zone caractérisée par la prédominance des cultures céréalières de subsistance et de l'élevage extensif, constitue également une innovation technique et économique importante dans la mesure où elle permettra de diversifier les systèmes de culture, d'améliorer la fertilité des sols et d'améliorer les revenus des populations bénéficiaires (notamment la culture du safran).
- **La promotion de vitrines d'exposition de produits du terroir:** Il s'agit là d'une innovation pour la région dans la mesure où ces vitrines contribueront à faire connaître ses produits et à assurer une meilleure intégration entre les activités agricoles et artisanales avec les activités naissantes de tourisme alternatif.
- **La valorisation des PAM pour une coopérative féminine:** il s'agit d'une innovation pour la région car, par le passé, c'étaient des entreprises privées extérieures qui exploitaient les PAM de la zone.
- **L'application sur le web de la gestion informatisée des réalisations du projet et de ses résultats** est une innovation pour le Maroc dans le domaine agricole et notamment le S&E.
- **La modernisation des modes traditionnels de gestion des ressources en eau d'irrigation** à travers la promotion d'associations formelles modernes (AUEA) pourrait constituer une innovation importante, surtout si le projet arrive à développer une approche plus efficace pour la formation, l'encadrement et le suivi de ces associations, d'une part, et réussit à introduire et à instaurer une nouvelle culture de gestion rationnelle et équitable des ressources en eau tout en bâtissant sur les acquis et les expertises traditionnelles.
- **En ce qui concerne le développement de l'élevage et des parcours,** deux innovations sont à retenir: i) l'intégration des actions de développement de l'élevage dans le cadre d'un partenariat engagé avec l'ANOC ayant favorisé le développement et l'amélioration de la productivité de l'élevage; et ii) la promotion des actions d'amélioration pastorale à travers l'introduction de nouvelles techniques culturelles et l'association d'actions génératrices de revenus au profit des ayants droit des parcours, ce qui a facilité l'adhésion de ces derniers et l'extension des parcours à aménager.

103. **Gestion des savoirs.** Les savoirs générés par la mise en œuvre du projet sont importants, mais il faudra les cultiver et les pérenniser par la production de la documentation, une large diffusion de ces savoirs à l'intérieur et à l'extérieur de la zone par le biais du site Web et de supports scripto-audio-visuels (films, fiches, brochures, dépliants, émissions radio) et l'organisation de rencontres thématiques périodiques autour des savoirs générés par le projet à l'occasion de rencontres et de manifestations régionales et nationales.

104. Actuellement, en dehors du site web, il n'existe aucune salle réservée pour regrouper la documentation et les archives du projet. Celles-ci, sont dispersées au niveau de différents services. De plus, il n'y a pas de réelle synthèse concernant les réalisations par activité.

105. **Appréciation globale.** Compte tenu des éléments ci-dessus, **l'appréciation de la mission relative à la gestion du savoir est "satisfaisant »** (soit un score de 5).

Partenariats

106. En plus des partenaires clé prévus lors de la conception du projet (DPET, ANOC, Province d'Errachidia, etc...), le projet a pu élargir ce partenariat à d'autres acteurs comme le MCA, l'INDH, l'ADS, le Tourisme et les ONG Akhiam et ARDI. Cependant, l'efficacité de ces partenariats reste encore limitée en raison de problèmes de coordination (voir section D).

107. Par conséquent, la mission recommande de renforcer les partenariats existants à travers une meilleure coordination et une convergence des actions sur le terrain et de les élargir à d'autres partenaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la composante diversification des revenus (délégation du tourisme et de l'artisanat, ADS, ANAPEC).

E. Aspects fiduciaires

108. **Etat d'avancement.** L'ORMVATf dispose de ressources humaines qualifiées ainsi que des outils et des équipements nécessaires pour assurer une bonne gestion du projet. Globalement, les réalisations financières ont connu une amélioration en ce qui concerne les crédits ouverts (163 millions de DH sur 229 millions prévus, soit 71%) et les engagements (139,5 millions de DH engagés sur les 229 millions prévus, soit 61%). Cependant, les paiements et les décaissements restent toujours très faibles. En effet, seulement 81,34 millions de DH ont été payés sur les 229 millions prévus (soit 41%) et seulement 3.53 millions de DTS ont été décaissés sur les 11.95 millions de DTS prévus dans l'accord de financement (soit 30%) et 0,205 millions de DTS décaissés sur les 0,325 millions de DTS prévu par le don (soit 63%). Les données détaillées relatives à l'état d'exécution financière du projet sont présentées en appendice 3.

109. **Les principaux constats** relevés pour la gestion financière du projet sont comme suit:

- La gestion financière du projet n'est pas individualisée au niveau de l'ORMVATf comme prévu par le RE et ce en dépit des recommandations formulées par les missions FIDA et par l'audit de l'IGF; elle est assurée par plusieurs services (service de la planification et de la programmation pour ce qui concerne la gestion des marchés, service du matériel pour les bons de commande et conventions et service administratif et financier pour ce qui concerne les indemnités de déplacement) et par plusieurs bureaux au sein d'un même service (bureau des marchés, bureau comptable, bureau de suivi-évaluation).
- Les crédits ne sont pas regroupés au sein du même chapitre, ils sont éclatés en deux parties: les crédits d'investissement du projet sont individualisés dans un chapitre (chapitre 9) alors que les crédits de fonctionnement du projet ne sont pas distingués de ceux de l'office.
- Les écritures comptables sont tenues à jour à travers plusieurs applications informatiques dont une intégrant les marchés, les bons de commande et les conventions en tant que dossiers de dépenses identifiés par un numéro, l'année et le type de dossier. Pour regrouper les données et permettre une circulation de l'information entre les différentes applications, une consultation a été engagée avec un bureau d'études qui a conçu une application actuellement en cours de test.
- Le suivi des situations financières (engagements, ordonnancements, paiements et décaissements) est assuré par un cadre. Ce dernier, à travers une application Excel, assure le suivi régulier des situations financières dont celles de décaissement. L'application informatique en cours de test devra permettre d'améliorer la qualité du suivi financier et une bonne circulation de l'information entre les acteurs du projet.
- L'archivage des dossiers des marchés reste peu adapté pour assurer le suivi et la coordination entre les différentes structures responsables de la gestion du projet, et ce en dépit des recommandations formulées par la dernière mission de supervision. En effet, les dossiers des marchés, bons de commande et conventions sont gérés et classés chez plusieurs structures.

Ceux des marchés et des conventions d'assistance technique sont gérés par le service de planification et de programmation et sont éclatés en deux parties (dossier technique et dossier d'exécution du marché), alors que les dossiers des bons de commande et conventions engagés avec l'ONT sont gérés par le service du matériel et sont eux aussi éclatés en deux parties (dossiers des bons de commande et dossier des offres techniques). En outre, les attachements sont classés au sein des services techniques, les ordres de virement de l'ensemble des dossiers sont classés à part au sein du bureau des marchés et les non objections du FIDA sont classées au niveau du responsable du suivi-évaluation. Cette situation rend difficile le suivi et le contrôle des marchés, bons de commande et conventions.

110. **Appréciation globale de la gestion financière du Projet.** Compte tenu de des éléments ci-dessus, **l'appréciation par la mission pour la gestion financière est «moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

111. **Décaissements.** L'Office utilise la méthode de remboursement après paiement (procédure IV) en utilisant les formulaires prévus par les appendices 5 et 6 de la lettre à l'emprunteur du 3 février 2009. Les retraits de fonds se font sur la base des états certifiés de dépenses lorsque les dépenses sont inférieures à l'équivalent de 100 000 USD pour la catégorie I (travaux) et à l'équivalent de 30 000 USD pour les autres catégories (II, III, IV et V), à l'exclusion des contrats de services de consultants. Les demandes de décaissement et les pièces justificatives des dépenses aux seuils précités sont adressées à la Direction du Budget au Ministère de l'Economie et des Finances, qui établit les demandes de remboursement et les transmet au FIDA. Un suivi des décaissements est assuré par le responsable du suivi-évaluation relevant de l'UCP à l'aide d'une application informatique sous Excel et d'un registre des marchés qui a été actualisé, mais ce dernier ne reçoit pas de feedback de la part de la Direction du budget pour pouvoir tenir à jour sa situation et traiter les instances.

112. En dépit des efforts entrepris de la part de l'ORMVATf à travers la transmission dans les délais des demandes de décaissement, la situation des décaissements du prêt reste préoccupante dans la mesure où ces derniers n'ont atteint, au 30/11/2012, que le montant de 45 568 112,04 DH, soit 3 533 868,92 équivalent DTS et 3 266 230 équivalent USD. Ce montant ne représente que 29,57% du montant du prêt.

113. Le montant des dépenses payées et en cours de traitement pour décaissement est de 18.006.362,47 DH (soit l'équivalent de 1.424.554,00DTS). Ce montant, qui représente environ 11% du montant du prêt, est réparti comme suit: 2.778.328,98 DH, soit environ 2%, en cours de traitement au niveau du FIDA, 12.131.929,50 Dh, soit environ 8%, en cours de traitement au niveau de la DB et 3.096.103,99 Dh, soit environ 2%, en cours de traitement au niveau de l'ORMVATf. Le décaissement des montants en cours ramènerait le taux de décaissement à environ 42%.

114. Concernant le don, la situation est meilleure en ce sens que le montant décaissé a atteint 2.694.091,90 DH, soit l'équivalent de 205.861,18 DTS, ce qui représente 63,35% du montant du don. Le montant en cours de traitement est de 282.410,20 DH, soit 7% du montant du don, ce qui ramènerait le montant décaissé à environ 70%.

115. **Appréciation globale du niveau de décaissement.** Le taux de décaissement étant très faible, **l'appréciation par la mission est «moyennement insatisfaisant »** (soit un score de 3).

116. **Fonds de contrepartie.** Le montant de la contrepartie du gouvernement, constitué de certains investissements, des taxes et des moyens de fonctionnement, a atteint, au 30/11/2012, la somme de 25,6 millions de DH, soit l'équivalent de 3,1 millions d'USD et de 2 millions de DTS). Ce montant reste relativement faible vu qu'il ne représente, à la fin de la quatrième année, qu'environ 41% de la valeur totale de la contrepartie prévue dans le RE (62,9 millions de DH, soit 7,57 millions d'USD). Néanmoins, cette faiblesse apparente a été largement compensée par le fait que le gouvernement a engagé des investissements considérables pour renforcer les sous-composantes désenclavement et AEP à travers l'INDH, le PNRR2 et l'ONEP (voir section C). Compte tenu de ce dernier élément, **l'appréciation de la mission relative aux fonds de contrepartie est «moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

117. **Conformité avec les clauses de l'Accord de financement.** L'ensemble des dispositions de l'accord de financement sont satisfaites (audits effectués et PTBA préparés et transmis régulièrement au FIDA ainsi que la prise en charge par le gouvernement de la TVA et des autres taxes). Cependant, les rapports semestriels d'activité ne sont pas transmis au FIDA. Par conséquent, **l'appréciation de la mission relative à la conformité avec les clauses de l'accord de financement est «moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

118. **Passation des marchés.** La mission a examiné un échantillon de marchés engagés en 2012 et a passé en revue les recommandations des dernières missions de supervision et celles de l'audit de l'IGF. La mission souligne que globalement, le mode de passation des marchés, bons de commande et conventions et les procédures appliquées respectent les directives du FIDA et celles du règlement du 21-07-2008 fixant les conditions et les formes de passation des marchés publics pour le compte de l'ORMVATf. Cependant, il a été relevé que certaines recommandations formulées par les dernières missions de supervision ne sont pas encore mises en œuvre, à savoir: i) les DAO (CPS et cahier de règlement) ne prévoient pas de critères de classification des soumissionnaires pour l'évaluation de leurs capacités techniques et financières; ii) la non uniformisation de la procédure suivie lors de l'évaluation des offres excessivement basses (élimination directe de certains soumissionnaires ayant une offre basse sans recourir à leur consultation et maintien d'autres); iii) un classement inadapté des dossiers des marchés (le dossier est éclaté en deux parties (le dossier d'appel d'offres et le dossier d'exécution sont classés séparément) et certaines pièces administratives ne sont pas bien classées et ne sont pas toujours jointes aux dossiers des marchés, telles que l'assurance, l'enregistrement du marché, l'attestation d'assurance); et iv) la non-conformité de la feuille de présence des cadres relevant de l'assistance technique qui n'indique pas leurs activités journalières.

119. Par ailleurs, la mission souligne que des efforts ont été entrepris au niveau des registres des contrats et de la situation des décaissements qui sont mis à jour et bien tenus par le chargé du suivi-évaluation, conformément aux recommandations de la dernière mission de supervision. Concernant le registre d'inventaire du projet, il est bien tenu mais il est intégré dans une application regroupant l'ensemble des acquisitions de l'office.

120. **Appréciation. L'appréciation de la mission relative à la conformité avec les règles de passation des marchés est «moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

121. **Audit.** L'audit pour l'année 2011 a été réalisé par l'IGF. Il a conclu que, globalement, la comptabilité du projet est fiable et les dépenses sont conformes aux procédures du FIDA. Cependant, l'audit a soulevé certaines observations relatives à l'indisponibilité du Directeur, à certaines procédures de passation des marchés (élimination de certains soumissionnaires en raison du non alignement de la procédure d'évaluation des offres), à l'inexistence d'une comptabilité séparée pour le projet et à l'absence de l'estimation administrative au niveau du dossier du marché. La mission souligne que l'audit se fait dans les délais et d'une manière satisfaisante et note par ailleurs, que l'essentiel de ses recommandations ne sont pas encore satisfaites exception faite de celle concernant l'estimation administrative qui, après vérification, s'est avérée avoir été faite mais que le document y afférent n'a pas été classé dans les dossiers des marchés.

122. **Appréciation. L'appréciation de la mission relative à la qualité et ponctualité des audits est «satisfaisant »** (soit un score de 5).

123. **Recommandations.** Les principales recommandations formulées par la mission en matière de gestion financière portent sur: i) la délégation des crédits nécessaires (environ 60 millions de Dh en crédits nouveaux) au titre de l'année 2013 pour rattraper le retard accumulé; ii) le respect des procédures de passation des marchés au niveau de l'adjudication des marchés et des modalités de paiement, notamment en ce qui concerne les pièces justificatives de l'activité de l'assistance technique; iii) l'individualisation de la comptabilité du projet; iv) l'accélération du rythme des paiements et la transmission régulière (à la fin de chaque mois) des pièces nécessaires à l'établissement des demandes de décaissement à la Direction du Budget pour atteindre le taux de 65 à 70% au moins à fin juin 2013, afin d'éviter que le projet ne soit inscrit sur la liste des projets à risque; v) la mise en

place de l'application de suivi-évaluation pour regrouper les données relatives à la situation financière et permettre de disposer de l'information en temps réel; vi) le regroupement des différentes pièces concernant les marchés dans un seul dossier en les archivant dans un local qui permette leur exploitation et leur contrôle.

124. **Situation financière prévisionnelle.** Pour définir les réajustements et réallocations de fonds pour la durée restante du projet, la mission a examiné la situation des engagements sur crédits de paiement par catégorie de dépenses au 30/11/2012 et les propositions de réajustement des actions proposées par la Direction du projet et validées lors des réunions de restitution tenues à Errachidia et à Rabat; il en ressort ce qui suit.

- Les engagements sur crédits de paiement par catégorie au 30/11/2012 ont atteint 7,83 millions de DTS, soit 64% des crédits prévus (12,28 millions de DTS). L'examen de la situation par catégorie montre que les taux d'engagement sont variables d'une catégorie à l'autre: ils varient de 39% pour la catégorie appui au développement des MPER à un peu plus de 100% pour les deux catégories rétrocession de géniteurs bovins et gestion améliorée des écosystèmes forestiers, alors que pour les autres catégories, le taux varie entre 52% et 97%.
- Les coûts unitaires de certaines actions ont connu des augmentations assez importantes, essentiellement ceux des travaux d'irrigation, de plantation et d'amélioration des parcours;
- Les réajustements proposés dans la section H du présent rapport portent essentiellement sur des actions de même catégorie et n'engendreront pas de variations dans les montants des catégories prévus par l'accord de financement;
- Par ailleurs, les fonds non alloués, dont le montant est de 1,09 millions de DTS, sont disponibles et peuvent être utilisés pour faire face aux augmentations de prix de certains travaux ou études et/ou aux réajustements proposés.

125. **Réallocation des fonds.** Compte tenu de ce qui précède, la mission juge qu'il n'est pas nécessaire de procéder à des réallocations de fonds entre catégories de dépenses; toutefois, elle recommande de faire appel à la catégorie non allouée (1,09 millions de DTS) pour combler les besoins en crédits nécessaires pour faire face à l'augmentation des prix de certains travaux (PMH, CES, plantations, démonstration de bonnes pratiques de réhabilitation des parcours) et pour couvrir les besoins en ressources financières dues au réajustement de certaines actions (rétrocession de béliers, convention avec l'ANOC, formation-action et promotion de la petite et micro-entreprise). La situation prévisionnelle des décaissements au terme du projet est présentée à la fin de l'appendice 3.

F. Durabilité

126. Il est encore tôt pour apprécier la durabilité des actions du projet, surtout au regard des impacts. Néanmoins, à ce stade, on pourra aborder la problématique de la durabilité selon une approche basée sur l'analyse des risques. Sur le plan théorique, l'approche participative et partenariale proposée dès la conception du projet devrait en principe jeter les bases d'une bonne durabilité. Mais à l'issue des quatre années écoulées de la vie du projet, l'appréciation des résultats permet de déceler certains indices favorables et d'autres défavorables (facteurs de risque) pour une bonne durabilité. Nous analyserons ces facteurs en nous référant à cinq domaines essentiels: institutionnel, social, économique et financier, technique et environnemental.

127. **Durabilité institutionnelle.** Au titre des facteurs favorables, on note, essentiellement, d'une part, l'ancrage du projet au sein d'une institution existante (l'ORMVATf) disposant d'une longue expérience en matière d'aménagement et de développement agricole et qui pourra continuer son appui pour la consolidation des résultats et des impacts même après l'achèvement du projet et, d'autre part, l'établissement de partenariats avec d'autres institutions publiques pérennes (Provinces, DPE, INRA, ADS, Eaux et Forêts, Tourisme et Artisanat, etc...). Quant aux facteurs de risque, on peut signaler notamment: i) l'implication insuffisante des communes rurales; ii) la fragilité des partenariats avec certains partenaires (DPET, Tourisme et Artisanat). Compte tenu de ces éléments,

l'appréciation de la mission relative au renforcement des institutions est «moyennement satisfaisant »(soit un score de 4).

128. **Durabilité sociale (autonomisation).** L'implication des communautés rurales dans les diagnostics, l'identification, la priorisation des besoins, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions, d'une part, et le renforcement des capacités des bénéficiaires et leur organisation en AUEA, groupements et coopératives, d'autre part, constituent des points forts qui sont de nature à favoriser une bonne durabilité des résultats et des impacts du projet. Par contre, le manque d'encadrement et de suivi des OP (coopératives, AUEA et AUEP) et des micro-entreprises nouvellement créées constituent des facteurs de risque qui pourront jouer en défaveur de la durabilité si ces faiblesses persistent. Par conséquent, **l'appréciation de la mission relative à l'autonomisation et la qualité de participation des bénéficiaires est «moyennement satisfaisant »** (soit un score de 4).

129. **Durabilité économique et financière.** Les actions réalisées par le projet (notamment la PMH, l'appui à l'élevage et certaines activités génératrices de revenus) commencent déjà à engendrer des effets sur l'amélioration des revenus qui pourront s'amplifier et engendrer des impacts plus importants dans le futur. Néanmoins, la durabilité de ces impacts risque d'être quelque peu limitée par certains facteurs, dont notamment: i) le retard dans l'organisation des filières prometteuses agricoles et animales et leur intégration avec les autres activités économiques tels que l'écotourisme et la transformation et; ii) le manque d'information sur les marchés locaux et nationaux des produits agricoles et les incertitudes sur leur évolution future.

130. **Durabilité technique.** Les indices favorables à une bonne durabilité technique peuvent être relevés à travers: i) la simplicité de la conception de la plupart des réalisations (murs de protection, seuils en gabion, séguias bétonnées, infrastructures d'élevage, etc...) et leur bonne qualité en général sont de nature à faciliter et limiter les coûts de leur exploitation et maintenance et par conséquent, leur durabilité; ii) la forte demande des agriculteurs pour l'extension de l'arboriculture fruitière (notamment l'amandier, le pommier et l'olivier) qui occupe déjà une place importante dans leur trésorerie et les programmes complémentaires initiés par le MAPM pour le développement des filières arboricoles inscrites dans le Plan Maroc Vert (PMV) constituent des facteurs favorisant une bonne durabilité.

131. Cependant, les risques de nature à affecter la durabilité technique pourront être engendrés essentiellement par: i) certaines défaillances ponctuelles observées au niveau de la qualité de certains ouvrages (on pourra citer comme exemple, le cas de la séguia du Ksar de Ait Yacoub qui comporte des tronçons de mauvaise qualité); ii) les incertitudes qui planent sur la mobilisation des crédits nécessaires pour la réalisation des tous les tronçons prévus par le projet et le classement des pistes au fur et à mesure de leur aménagement, d'une part, et la faiblesse des moyens des services communaux et le manque de sensibilisation des communautés rurales concernées pour la prise en charge la maintenance de ces pistes, d'autre part, constituent des menaces réelles sur la durabilité des résultats et des impacts du projet en général et des pistes rurales en particulier; iii) l'insuffisance de l'appui technique et l'absence d'un circuit de commercialisation et d'un programme de marketing pour le développement de la culture du safran; iv) le manque de formation et d'accompagnement technique adéquats pour certaines actions de démonstration pour la transformation des produits (exemple de l'unité de séchage de prunes et de l'unité de distillation du romarin) et; iv) la disponibilité de terrains et la durabilité d'exploitation du romarin (pour l'unité de distillation).

132. **Durabilité environnementale.** Globalement, le projet par sa conception et la nature de ses actions, est très favorable à la préservation de l'environnement et à la gestion durable des ressources en eaux et en sols qui seront renforcées à travers des actions comme le remplacement des canaux primaires en terre par des séguias bétonnées qui assurera une meilleure économie de l'eau, la construction de murs de protection pour la protection des berges des oueds et par conséquent, la préservation des terres agricoles riveraines qui sont très menacées, la construction de seuils en gabion ou en pierres sèches pour le traitement des ravins et chaabas et, enfin la construction de grands seuils en gabion pour la protection des infrastructures sociales et économiques contre les inondations (ksour, routes, périmètres irrigués, etc...). Par ailleurs, la promotion des fours améliorés

collectifs pour la fabrication du pain est une action de nature à soulager le couvert forestier contre une exploitation abusive.

133. Cependant, on peut signaler l'existence de quelques risques pour l'environnement au niveau de certaines activités. Ces risques sont liés essentiellement à: i) l'absence de bassins de récupération des margines (produites par les huileries semi-modernes promues par le projet) ainsi que l'absence d'un plan d'évacuation et de traitement de ces margines qui pourront constituer, à moyen et long terme, une nuisance environnementale; ii) la promotion de l'utilisation intensive de pesticides (surtout au niveau des plantations de pommier) sans formation des agriculteurs dans ce domaine et sans précautions préalables suffisantes et; iii) l'exploitation anarchique des nappes de romarin (notamment pour l'exploitation de l'unité de distillation) sans formation préalable sur les bonnes pratiques de gestion durable de ces nappes et de plan de gestion environnementale durable favorisant leur régénération naturelle .

134. **Stratégie de désengagement du projet.** Certains éléments de cette stratégie ont été déjà inclus dans la conception même du projet: Il s'agit notamment de l'approche participative de préparation et de mise en œuvre des PDK, de l'approche partenariale basée sur l'implication d'autres acteurs institutionnels locaux qui pourront épauler l'ORMVATf pour la consolidation des résultats et impacts après le retrait du projet, de l'organisation des bénéficiaires en coopératives, AUEA, AUEP, GIE et du renforcement des capacités de ces organisations.

135. Néanmoins, la réussite du retrait du projet ne pourra être garantie qu'à travers, d'une part, la valorisation des atouts susmentionnés par l'amélioration de l'efficacité de l'application de l'approche participative et partenariale, et d'autre part, la prise de dispositions supplémentaires visant essentiellement: i) l'amélioration de l'efficacité des organisations de base à travers un programme consistant d'appui et de suivi sur le terrain durant les deux années restantes du projet (il s'agit de compléter les actions de sensibilisation/formation par des actions consistantes d'encadrement pratique et de suivi-évaluation sur le terrain); ii) une meilleure harmonisation et un renforcement de la coordination avec les partenaires et l'élargissement du partenariat à d'autres acteurs (notamment dans le domaine de la promotion des micro-entreprises); iii) la préparation (au courant de 2013) d'un programme de transfert aux partenaires et bénéficiaires des acquis matériels (ouvrages, équipements, bâtiments, etc...) et immatériels (savoirs, études, outils, enseignements tirés, etc...). La mise en œuvre de ce programme de transfert devra avoir lieu avant la clôture du projet (prévue en mars 2015). **L'appréciation de la mission relative à la stratégie de désengagement du projet est «moyennement insatisfaisant »** (soit un score de 3).

G. Impacts

136. L'état d'avancement du projet ne permet pas encore de cerner d'une manière claire les impacts et leur ampleur réelle. Néanmoins, à ce stade, nous pourrions relever certains effets et indices qui pourront engendrer progressivement des impacts dans les différents domaines. Nous présenterons ci-après une analyse essentiellement qualitative de ces effets et indices d'impact relativement à cinq domaines essentiels: i) les revenus et les conditions de vie des ménages; ii) la production, la productivité et la sécurité alimentaire; iii) l'organisation sociale et l'autonomisation; iv) les politiques et l'environnement institutionnel; et v) l'environnement et la gestion des ressources naturelles.

137. **Amélioration des revenus et des conditions de vie des ménages.** A ce stade, on ne dispose pas de données sur le degré d'amélioration des revenus des ménages. Néanmoins, nos observations et entretiens lors des visites de terrain ont mis en évidence l'existence de certains indices laissant présager des impacts favorables sur ces revenus, du moins pour les zones qui ont bénéficié d'actions consistantes. C'est le cas notamment: i) des exploitants des périmètres de PMH réhabilités qui ont signalé un taux d'intensification plus fort au niveau de leurs parcelles résultant des économies d'eau et de la réduction des durées des tours d'eau; ii) de la forte demande pour les plantations arboricoles, la culture du safran, l'élevage et les services de vulgarisation qui leur sont associés qui dénotent l'existence d'un fort potentiel d'augmentation des revenus des bénéficiaires de ces actions au cours des prochaines années; iii) de certaines micro-entreprises créées avec l'appui

du projet qui présentent des indices prometteurs de rentabilité (confirmés par la forte demande pour la promotion de plusieurs centaines d'autres microprojets dans les différents domaines). Si cette tendance se confirme, elle aura des impacts très favorables sur l'amélioration du niveau et des conditions de vie des ménages.

138. Accroissement de la production et de la productivité agricoles et sécurité alimentaire. Le développement de l'arboriculture fruitière (pommier et olivier notamment), la promotion des techniques d'irrigation au goutte à goutte et du filet paragrêle et la promotion de la culture du safran sont en train de modifier les systèmes traditionnels de production basés sur les céréales, certaines cultures maraîchères marginales et un élevage extensif. Cette profonde transformation des systèmes traditionnels, associée à la réhabilitation des périmètres de PMH, ne manquera pas d'engendrer des impacts très favorables sur la production et la productivité agricoles et par conséquent, sur le renforcement de la sécurité alimentaire des ménages.

139. Impacts sur l'organisation et l'autonomisation des communautés rurales. A cet égard, les impacts du projet sont assez perceptibles dans la mesure où l'environnement social a été profondément transformé grâce à l'introduction d'une approche participative accordant aux communautés rurales une large responsabilité dans l'élaboration, la planification et la mise en œuvre des PDK, d'une part, et l'organisation des bénéficiaires du projet en organisations de base démocratiquement élues (coopératives, groupements, AUEA, AUPE, etc...) et le renforcement des capacités de ces organisations. L'étude des impacts du PDRME à mi-parcours réalisée par le projet en décembre 2012 (à travers un bureau d'études), a fait ressortir un taux moyen de satisfaction globale à l'échelle du projet de 87%, Elle est toutefois plus faible dans les zones de haute montagne (82%) comparativement aux zones de basse montagne (90%).

140. Impacts sur l'environnement et la gestion des ressources naturelles. Les impacts favorables du projet sur l'environnement se ressentent essentiellement à travers: i) la réhabilitation des périmètres de PMH par l'aménagement de séguias bétonnées qui a permis la réalisation d'une certaine économie d'eau se traduisant par l'extension des superficies irriguées et/ou la réduction des durées des tours d'eau, ce qui a permis un début d'amélioration des taux d'intensification des cultures au niveau de la plupart des périmètres réhabilités; ii) les travaux de construction de murs de protection des berges des oueds ont permis de protéger les terres riveraines menacées et par conséquent, l'extension des superficies cultivables; iii) les travaux de construction de seuils en gabion ou en pierres sèches au niveau des ravins ont eu des effets significatifs sur la protection des terres contre le ravinement par les torrents qui prennent leurs sources au niveau des montagnes et; iv) la construction de gros ouvrages en gabion au niveau de certains oueds caractérisés par la violence de leurs crues a eu des effets très perceptibles sur la protection des infrastructures économiques et sociales à l'aval de ces ouvrages (routes, périmètres de PMH, Ksour, etc...).

141. Impacts sur les politiques et l'environnement institutionnel. Les effets du projet relativement à ce domaine concernent essentiellement la valorisation des PDK, élaborés avec l'appui du projet, par les communes rurales pour l'élaboration de leurs plans communaux de développement (PCD).

H. Réajustements proposés

142. Compte tenu de l'état d'exécution physique et financier des différentes composantes et sous-composantes, d'une part, et de l'analyse des réajustements proposés par le projet, d'autre part, la mission, de concert avec l'équipe du projet a proposé pour chaque composante et sous-composante certains réajustements visant la maximisation du taux global d'exécution physique et financier du projet d'ici la date d'achèvement du projet (septembre 2014) ainsi que le renforcement de certaines sous-composantes qui ont affiché une bonne performance.

143. Sous-composante développement de l'irrigation. compte tenu des objectifs ambitieux fixés pour cette sous-composante, de son état actuel d'exécution et de la durée restante pour l'achèvement du projet, à l'exception des ouvrages de dérivation, dont le nombre se verra augmenter d'une unité

(soit 7 ouvrages au lieu de 6), les objectifs quantitatifs des autres activités seront revus plutôt à la baisse: i) aménagement de sources (7 sources seront aménagées contre 16 prévues); ii) revêtement de séguias (72.6 km seront aménagés contre 80 km prévus); iii) les études, les appuis techniques et la formation des AUEA consommeront au maximum 60% des enveloppes prévues. En revanche, l'activité d'aménagement des khattaras restera pratiquement inchangée (on se limitera aux 1.3 km prévus par le projet).

144. **Sous-composante protection des terres et des infrastructures.** Compte tenu du bon taux d'exécution de cette sous-composante (un taux global de près de 70% et un taux de 109% pour l'action de protection des ravins) et de la forte demande pour les actions de protection, les principales activités de cette sous-composante connaîtront un accroissement: i) la construction de murs de protection: on visera 19 km, contre 17.3 km prévus; ii) la stabilisation biologique: 160000 plants à mettre en place, contre 133000 prévus et; iii) la correction des ravins: 31300 m³ de gabions à mettre en œuvre, contre une prévision de 15000 m³. La réalisation des activités relatives à la sensibilisation des bénéficiaires et au suivi des impacts se limiteront respectivement à 50% et 40% de l'objectif fixé par le projet (respectivement 40 sessions et 5 programmes annuels). En revanche, les objectifs relatifs aux activités concernant la formation des ingénieurs et des techniciens, l'appui technique et l'étude d'aménagement du bassin versant du Ziz resteront inchangés.

145. **Sous-composante développement de l'élevage.** Les activités qui connaîtront un renforcement sont: i) l'aménagement des points d'eau (29 points d'eau au lieu de 25); ii) la rétrocession de béliers (130 unités au lieu de 60) et; iii) la création et l'encadrement de groupements ANOC (4 groupements au lieu d'un seul et le renforcement des groupements existants). En contrepartie, les activités qui feront l'objet d'une réduction des objectifs sont: i) les démonstrations de fertilisation de pelouses (160 ha au lieu des 1000 ha prévus); ii) la rétrocession de géniteurs bovins (5 géniteurs au lieu des 20 prévus) et; iii) la formation des cadres des services techniques (10 sessions au lieu des 24 prévues).

146. **Sous-composante développement de la production végétale.** Vu la forte demande des bénéficiaires justifiée par le besoin ressenti par la mission en savoir-faire technique, seule l'activité relative à la formation des agriculteurs et des jeunes ruraux connaîtra un accroissement (76 sessions au lieu des 45 prévues). En contrepartie, l'activité relative à l'organisation de voyages d'études pour les cadres sera réduite (10 voyages seulement au lieu des 38 voyages prévus). Les autres activités resteront inchangées.

147. **Composante diversification des revenus.** Pour remédier aux insuffisances relevées et rattraper le retard enregistré, il est proposé: i) de mettre l'accent sur les formations-démonstration qui intégreront les formations théorique et pratique, des guides, l'appui à l'étude de projets, des démonstrations sur le terrain et l'accompagnement dans la mise en œuvre de 8 types de projets de micro-entreprises (à cet égard, les reliquats de crédits prévus pour les deux types de formation et l'appui à la mise en œuvre de micro-entreprises seront mobilisés pour la formation-action); et ii) d'adapter les types de projets à financer aux besoins formulés et aux projets identifiés qui répondent aux critères d'éligibilité tout en maintenant le nombre de projets à financer prévu par le RE (100 projets).

148. Nous présentons dans le tableau ci-dessous les ajustements proposés pour les principales composantes et sous-composantes ainsi que les taux d'exécution attendus pour les différentes activités tenant compte des ajustements proposés.

Categories depenses	Unites	Quantites						
		Prevues par le Projet	Engagees (31/12/2012)	Reliquats	Quant. Finales attendues	Reajustements (+/-)/previsions	Engagements 2013-2014	Taux execution attendu
Developpement de l'irrigation								
Etudes et appui technique	Unite	1	0.42		0.6			
Amenagement Khattaras	km	1.300	1.28	0.020	1.28	-0.020	0	98.5%
Amenagement sources	Unites	16	7	9	7	-9	0	43.8%
Ouvrages de derivation	Unites	6	6	0	7	1	1	116.7%
Revetement Seguias	km	80.000	64.6	15.400	72.6	-7.400	8.000	90.8%
Formation AUEAs	forfait	1.000	0.3	0.70	0.5	-0.50	0.20	50.0%
<i>Sous-Total</i>								
Protection des terres et infrastructures								
Murs de protection	ml	17300	15970	1330	18970	1670	3000	109.7%
Stabilisation biologique	plants	133000	109800	23200	159800	26800	26800	120.2%
Correction de ravin	m3	15000	16335	-1335	31335	16335	16335	208.9%
Formation Ing et techniciens	pers.mois	6	0	6	6	0	6	100.0%
Sensibilisation beneficiaires	session	40	0	40	20	-20	20	50.0%
<i>Etudes et appui technique</i>								
Appui technique	Forfait	1	1	0	1	0	0	100.0%
Etude aménagement BV ZIZ	Unite	1	1	0	1	0	0	100.0%
Suivi impacts	prog annue	5	0	5	2	-3	2	40.0%
Developpement de l'elevage								
Aménagement de sources /points d'eau	Unites	25	29	-4	29	4	4	116.0%
Demonstration fertilisation pelouses	ha	1000	160	840	160	-840	0	16.0%
Retrocession de beliers	Unites	60	58	2	130			216.7%
Retrocession geniteurs bovins		20	5	15	5		0	25.0%
Creation/encadrement group ANOC		1	3	-2	4		1	400.0%
Renforcement group ANOC		0	0	0	1		1	
Formation des cadres services techniques	cession	24	6	18	10		4	41.7%
Developpement de la production agricole								
Plantations arboricoles	ha	1162	721	441	1162	0	441	100.0%
Formation agric et jeunes ruraux	Cession	45	57	-12	76	31.000	19	168.9%
Voyages d'etudes jeunes	Voyage	14	2	12	14	0.000	12	100.0%
Formation du personnel	Cession	27	21	6	27	0.000	6	100.0%
Voyages d'etudes cadres	Voyage	26	0	26	10	-16.000	10	38.5%
demonstrations amelioration production	site	40	0	40	40	0.000	40	100.0%
Demonstration G A G	ha	18	10	8	18	0.000	8	100.0%
materiel production de semences	Forfait	3	0	3	3	0.000	3	100.0%
Demonstration valorisation R et D (INRA)	Unite PM	1	1	0	1	0.000	0	100.0%
COMPOSANTE PMER								
Formation demonstration		8	0	8	8	0.000	8	100.0%
Developpement des mico entreprise		100	40	60	100	0.000	60	100.0%

I. Conclusion

149. A la fin de sa quatrième année d'exécution effective (et donc à deux années de son achèvement), le projet affiche un taux global d'exécution physique de l'ordre de 57%, un taux

d'engagement de 59% et un faible taux de décaissement du prêt du FIDA ne dépassant pas 30% (ne tenant pas compte d'un montant de l'ordre de 12% en cours de décaissement). Le projet continue toujours de souffrir du retard initial d'une année environ, qui a été occasionné dès le démarrage. En effet, la presque totalité des activités qui étaient prévues sur le PTBA 2009 (année 1 du projet), n'ont en fait été entamées qu'en 2010, ensuite ces retards se sont accumulés d'une année à l'autre.

150. Les retards concernent particulièrement la composante appui à la promotion des micro entreprises, qui présente un taux global de l'ordre de 38%, et, à un degré moindre, les sous-composantes développement de l'élevage et des parcours, développement de la production végétale, et la sous-composante développement de l'irrigation, qui affichent des taux moyens variant de 43% à 55%. Seule la composante renforcement des capacités locales et la sous-composante protection des terres et des infrastructures affichent un taux moyen de réalisation supérieur à 65%.

151. Comme conséquence du retard mentionné ci-dessus, le projet souffre d'un sérieux problème de décaissement du prêt dans la mesure où près de 60% du montant du prêt devra être décaissé durant les deux prochaines années; ce qui constitue un réel défi au projet durant sa période restante d'exécution.

152. Le problème de coordination aussi bien au sein du projet (UCP et services techniques) qu'à l'extérieur (entre le projet et ses principaux partenaires) ainsi que la faible performance de l'assistance technique, déjà soulevés lors de la mission de supervision de 2011, continuent à se poser et expliquent en partie la performance relativement limitée du projet.

153. Cependant, les actions réalisées par le projet ont commencé à engendrer des effets assez perceptibles surtout au niveau de l'autonomisation et du renforcement des capacités des bénéficiaires et au niveau de la conservation et de la gestion des ressources naturelles. Par ailleurs, le projet présente de bonnes perspectives de durabilité tant au niveau socio-économique que technique et environnemental. La durabilité institutionnelle devra être mieux consolidée à travers une meilleure implication et responsabilisation des communes rurales, une consolidation et un élargissement des partenariats avec les autres institutions publiques intervenant dans la mise en œuvre du projet.

154. A la lumière de ces constats, la mission a émis, pour chacune des composantes et sous-composantes du projet, un certain nombre de recommandations spécifiques figurant dans les sections correspondantes ainsi que dans l'appendice 2 du présent rapport. D'une manière générale, la mission recommande:

- i) d'établir un plan d'action pour accélérer la cadence de réalisation des activités du projet avec des échéances précises;
- ii) d'affecter à l'Unité de coordination du projet (UCP) une équipe à temps plein de cinq personnes au moins (un coordinateur et quatre spécialistes-matière) et les moyens nécessaires;
- iii) de renforcer le budget du projet pour rattraper, au cours des deux années restantes, les retards accumulés et ce afin d'atteindre des taux normaux de mise en œuvre des activités;
- iv) d'engager au cours de l'année 2013 toutes les activités restantes du projet en tenant compte des réajustements proposés;
- v) de tenir des réunions rapprochées avec la Direction du Budget du Ministère de l'Economie et des Finances et de lui transmettre régulièrement les relevés de dépenses, en vue d'améliorer significativement le taux de décaissement du prêt afin d'atteindre un taux de 65% à la fin du mois de juin 2013;
- vi) d'améliorer la coordination entre l'UCP, les services techniques de l'Office, les structures de terrain et les autres partenaires du projet;
- vii) de renforcer la supervision et le suivi des réalisations du projet;
- viii) de veiller à une meilleure efficacité de l'assistance technique engagée dans le cadre du projet.

Appendice 1: Résumé de l'état d'avancement du projet et notes

Faits essentiels

Pays	MAROC	No. du projet	No. du prêt	731-MA
Projet	Projet de développement rural dans les zones montagneuses de la Province d'Errachidia		Prêt/don Suppl.	Prêt et don
Date de mise à jour:	7-mai-13	Dernière supervision	16 oct. au 05 nov. 2011	I
Inst. Responsable de la supervision	FIDA	Nbre de supervisions	3	
			Millions USD	% Taux de décaissement

Approbation	12.09.2007	Saisie de la qualité	Coût total	27,044
Accord	15.02.2008	Délai d'entrée en vigueur	7 mois	Prêt du FIDA 18,263 29,57%
Entrée en vigueur	16.09.2008	Projet à problème	-	Don suppl.
Examen à mi-parcours	23 nov-31 déc 2012			Don FIDA 0,494 63,34%
Date d'achèvement prévue	30.09.2014	Date dernier amendement	-	Contrepartie Gouvernementale 7,570 41%
Clôture	31.03.2015	Date dernier audit	27/06/2012	Cofinancement
			<u>Bénéficiaires</u>	0,718
Nbre de prolongations	-		<u>Cofinanceurs</u>	

Notes concernant l'exécution du projet

	Précédente (2011)	Actuelle (2012)	B.2-État d'avancement de l'exécution du projet	Précéde nte 2011	Actuelle 2012
B.1 Aspects fiduciaires					
Qualité de la gestion financière	4	4	Qualité de la gestion du projet	4	4
Taux de décaissement	3	3	Exécution du S&E	4	4
Fonds de contrepartie	4	4	Cohérence entre le PTBA et l'exécution	4	4
Conformité à l'accord de financement	4	4	Prise en compte de l'équité hommes-femmes	4	5
Conformité aux règles de passation des marchés	4	4	Lutte contre la pauvreté	5	5
Qualité et ponctualité des audits	3	5	Efficacité du ciblage	5	5
			Innovation et leçons apprises	4	5
B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précéde nte	Actuelle
Renforcement des capacités locales	4	4	Renforcement des institutions (organisations, etc.).	3	4
Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus	4	5	Autonomisation	4	4
B.3 Produits et réalisations	Précédente	Actuelle	B.4 Durabilité	Précéde nte	Actuelle
Diversification des revenus	4	3	Qualité de la participation des bénéficiaires	4	4
Organisation et gestion du projet	4	4	Adaptabilité des prestataires de services	4	3
			Stratégie de désengagement (préparation et qualité)	4	3
			Possibilités de réplcation à plus grande échelle	4	4

Evaluation globale et risques

Nature du risque	Précédente	Actuelle
C 1 Actifs physiques/financiers	4	4
C 2 Sécurité alimentaire	4	4
C 3 Avancement global de l'exécution (Sections B1 et B2) En dépit d'une amélioration relative par rapport à la supervision de 2011, la mission note la persistance d'un retard global d'exécution du projet d'au moins une année (un taux global d'engagement de 59% et un taux d'exécution de 57%, à deux années de l'achèvement du projet). Ce retard concerne essentiellement la composante diversification des revenus (un taux d'exécution de 38%) et dans une moindre mesure les autres sous-composantes (43%-55%) seule la composante renforcement des capacités locales et la S/C protection des terres et des infrastructures affiche un taux d'exécution dépassant les 65%.	3	4
C 4 Probabilité de réalisation des objectifs de développement (section B 3 et B4)	4	4
C 5- Risques: Description succincte des principaux risques concernant chaque section ainsi que de leur impact sur la réalisation des objectifs de développement et la durabilité des résultats		
Aspects fiduciaires	Vu les efforts déployés par l'ORMVATf et le MAPM pour résorber les retards accumulés en ce qui concerne les crédits délégués, le risque de ne pas pouvoir mobiliser la totalité des crédits d'ici l'achèvement du projet a été réduit par rapport à la situation lors de la dernière mission de supervision (2011). La fragmentation et la dispersion de la gestion financière entre plusieurs services (service de planification, service du matériel, service administratif et financier) et plusieurs bureaux au sein du même service pourront engendrer un risque important pour la cohérence et l'efficacité de la gestion financière. Vu les retards enregistrés en matière de décaissement, il y a un fort risque d'atteindre la date de clôture du projet avec un taux de décaissement nettement inférieur à 100% si les mesures recommandées ne sont pas prises.	
Avancement de l'exécution du projet	La persistance des retards dans l'exécution de certaines composantes et sous-composantes engendre des risques importants de non achèvement du projet durant les deux années restantes (notamment pour la composante diversification des revenus).	
Produits et réalisations	Risque de non réalisation de la totalité du programme d'AGR et de MPER prévu par le projet, lié au retard de démarrage de cette composante (mise en place de l'AMC, création des fonds communautaires) au manque d'expérience des experts de l'AT pour la micro-entreprise et le microcrédit, et au manque d'établissement de partenariats efficaces. L'augmentation des coûts unitaires de certains travaux (comme la construction de séguis bétonnés) par rapport aux prévisions du RE risque de limiter les réalisations en dépit de la forte demande. Le retard occasionné dans le démarrage de la mise en œuvre des conventions avec l'INRA sur les essais de production végétale et d'amélioration pastorale risque de limiter les possibilités de capitalisation des résultats de ces essais durant les deux dernières années d'exécution du projet.	
Durabilité	La fragilité du partenariat avec certains partenaires et son absence avec d'autres et l'implication insuffisante des communes rurales constituent les principaux facteurs de risque sur le plan de la durabilité institutionnelle. Sur le plan de la durabilité sociale (autonomisation), les principaux facteurs de risque concernent les insuffisances en matière d'encadrement de proximité et d'accompagnement des organisations (AUEA, coopératives et associations), surtout durant la première année, pour assurer une gestion à la base des actions du projet. Cette situation pourrait constituer un risque important pour la durabilité des acquis du projet en matière d'introduction des approches participatives. Malgré la pertinence des actions engagées et le processus participatif qui a présidé à leur identification et mise en œuvre, la qualité de la mise en œuvre constitue au final le facteur essentiel qui favorise une bonne durabilité technique. A cet égard, si on exclut certains problèmes ponctuels, on peut considérer que la qualité des réalisations est globalement bonne et favorise une bonne durabilité. Le manque d'innovations en matière de modernisation de la gestion des périmètres irrigués (révision des tours d'eau, rationalisation de l'organisation de l'irrigation et amélioration de l'efficacité de l'irrigation à la parcelle) risque fortement d'affecter la durabilité des systèmes d'irrigation et des ressources en eaux à long terme. Le manque de dispositions adéquates favorisant la prise en charge efficace par les bénéficiaires des travaux de maintenance des ouvrages de protection pourrait constituer aussi un risque sérieux pour la durabilité de ces ouvrages. Il en est de même pour les pistes rurales (responsabilité conjointe des communautés et des collectivités locales).	

Description des modalités de supervision

Depuis sa mise en vigueur en septembre 2008, le FIDA a effectué trois missions de supervision du projet (2009, 2010 et 2011).

Indicateurs de performance de la supervision	Précédente	Actuelle
Fréquence de la supervision	6	6
Qualité de la supervision	5	5
Impact sur la mise en œuvre du projet	4	4
Note globale concernant la supervision	5	5

Justification de la note

Impact encore insuffisant sur la mise en œuvre par manque d'application par l'UCP des recommandations des missions de supervision et à cause du dysfonctionnement au niveau de la coordination du projet. Voir aussi la description des modalités de supervision ci-dessus et les notes accordées dans les parties B1 à B4.

Suivi de la mise en œuvre (voir appendice 2 ci-après intitulé «Résumé des principales mesures à adopter dans des délais convenus»).

Appendice 2: Tableau récapitulatif des recommandations de la mission (mesures à adopter et délais convenus)

Composante 1: Renforcement des capacités

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Valoriser et capitaliser la base de données du SIG en intégrant les données relatives aux besoins formulés dans les PDK	DP et responsable du SIG	Fin janvier 2013
Renforcer l'encadrement rapproché des animatrices par une meilleure organisation de leur intervention	UCP, services techniques et coordinations	Régulièrement
Capitaliser les résultats de l'étude sur les OP en renforçant et en ciblant l'encadrement des associations et des coopératives	UCP, SVOP	Régulièrement
Renforcer la concertation avec les services provinciaux concernés, avec les CR et avec les agences de développement pour la recherche de synergies et pour la programmation des actions retenues dans les PDK et leur financement	DP, UCP	Novembre à fin 2012 et régulièrement
Examiner, avec l'association Akhiam la possibilité de prévoir une année supplémentaire d'alphabétisation	AT, assoc. Akhyam et UCP	Fin janvier 2013
Encourager les femmes bénéficiaires du programme d'alphabétisation en leur accordant la priorité dans les AGR et la actions d'appui	UCP et services techniques	Fin 2012 et régulièrement
Renforcer le suivi du programme d'alphabétisation	Coordonnateur responsable de la formation au sein de l'UCP	Fin 2012 et régulièrement
Activer l'élaboration des études du marché et d'adaptation des crédits pour assurer un bon développement du microcrédit	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en microfinance et Fondation ARDI	Fin janvier 2013

Composante 2: Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus

Sous-composante désenclavement

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Assurer une meilleure coordination avec la DPET et renforcer le contrôle et le suivi de l'entreprise et du bureau de surveillance afin de limiter les retards occasionnés dans les travaux d'exécution du tronçon El Borj-Idalouine (15 km)	UCP et SER	Immédiatement, puis action continue
Veiller à la mobilisation des 36MDH prévus par la convention tripartite et leur engagement dès le début de 2013 pour la construction du tronçon Imilchil-Oulghazi (20 km) ainsi que la mobilisation de fonds supplémentaires pour l'aménagement du tronçon restant (Anfergal-Tazarine, 6 km) et l'achèvement des travaux avant la clôture du projet en 2014	UCP et Direction de l'office	Janvier 2013 Mars 2013
Pour les deux derniers tronçons (26 km) qui restent à exécuter, veiller à la sélection d'une entreprise performante (classe 1) et la mobilisation de surveillants de travaux expérimentés (améliorer les critères de sélection au niveau des CPS)	UCP, SER et DPET	Mai 2013
Veiller au classement des pistes aménagées avant la réception définitive (coordonner avec la Province, la DPET et le Ministère de l'Équipement et des transports)	Direction de l'office et DPET	Septembre 2013

Sous-composante adduction d'eau potable

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Mobiliser et engager l'enveloppe de 16.2 MDH prévue dans la convention tripartite et démarrer les études et la mise en œuvre des travaux vers les mois de mars et juin 2013, au plus tard, respectivement	Direction Office et Province de Midelt. UCP	Janvier 2013 Mars et juin 2013, respectivement
Initier et réaliser, en relation avec l'ONEP, en faveur des associations AEP un programme consistant de formation pratique en exploitation et maintenance des mini-systèmes AEP	UCP	Mars 2013 puis action continue
Coordonner avec l'ONEP pour assurer une meilleure synergie avec les actions du projet et une implication accrue du projet dans le volet sensibilisation sociale au sein des programmes de l'ONEP (notamment les programmes déjà engagés par l'ONEP dans les centres de Imilchil, Amouguer et Sidi Ayed).	UCP et Direction de l'office	Immédiatement, puis action continue

Sous-composante développement de l'irrigation

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Sensibiliser et encadrer les irrigants au niveau des périmètres nouvellement réhabilités en vue d'améliorer l'efficacité de l'irrigation à la parcelle et par conséquent, de tirer le meilleur profit des économies d'eau dégagées à travers le revêtement des séguias.	SER, UCP bureaux d'études,	Immédiatement, puis action continue
Renforcer le contrôle des entreprises chargées de la construction des séguias bétonnées et exiger la réparation correcte des tronçons médiocres avant la réception (démolition totale et reconstruction des tronçons défectueux) et vérifier minutieusement tous les autres tronçons (en particulier au niveau du périmètre Ait Yaacoub)	UCP et assistance technique	Immédiatement, puis action continue
Intégrer dans la conception des futurs périmètres de PMH (en cours d'étude) des dispositions facilitant l'organisation optimale de l'irrigation tout en respectant les droits d'eau traditionnels conformément aux consignes et démonstrations pratiques données par l'expert de la mission sur le terrain	SER, UCP, bureaux d'études,	Mai 2013
Procéder à l'élaboration d'un guide simplifié à l'attention des formateurs et des supports sommaires à l'attention des AUEA (fiches sommaires, affiches, etc...)	SER, UCP bureaux d'études,	Juin 2013
Assurer un encadrement rapproché et soutenu de chaque AUEA au moins durant les deux premières années d'exploitation en impliquant davantage les techniciens et les animateurs de l'office.	UCP, techniciens et animateurs de l'office	Immédiatement, puis action continue
Prendre les dispositions nécessaires en vue d'assurer la formation et l'accompagnement des exploitants ayant bénéficié des équipements goutte à goutte et assurer un suivi technique rigoureux des parcelles (fiches techniques et agro-économiques à tenir en vue de tirer les enseignements nécessaires).	SGRID, UCP, techniciens et animateurs	2013 et 2014
Adapter les systèmes de démonstration de l'irrigation goutte à goutte aux systèmes de cultures associées pratiqués sur certaines parcelles	UCP	2013

Sous-composante protection des terres et des infrastructures

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcer cette S/C (notamment la rubrique correction des ravins) en lui réallouant des fonds supplémentaires	FIDA, Direction de l'office et UCP	Janvier 2013
Promouvoir une approche structurante préventive de protection des terres favorisant la mise en œuvre d'ouvrages permettant la protection du maximum possible de superficies et infrastructures à l'aval par l'aménagement de petits seuils de correction à l'amont au niveau des chaabas et des ouvrages plus importants au niveau des oueds au niveau des piémonts en évoluant toujours de l'amont vers l'aval	SER, DREFLCD, UCP	Immédiatement, puis action continue
Veiller à l'amélioration de la version définitive de l'étude du plan directeur d'aménagement du BV Oued Ziz et sa valorisation maximale d'ici l'achèvement du projet tout en intégrant l'approche mentionnée ci-dessus.	UCP, DREFLCD, bureau d'études	Mars 2013

Sous-composante développement de la production végétale

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Rehausser les normes des plants fruitiers et des bulbes de safran à acquérir pour les distributions et insérer ces normes dans les CPS concernés	UCP	immédiatement
Assurer un suivi technique des plantations mises en place ainsi qu'un appui consistant des bénéficiaires en matière d'encadrement technique de proximité.	SPA, UCP	Immédiatement puis action continue
Mettre en œuvre les vergers pilotes et les actions de démonstration en arboriculture et culture safranière et dynamiser le rôle des unités de valorisation comme plates-formes de démonstration	SPV, SVOP, UCP	Immédiatement puis action continue
Revoir le programme de formation pour mieux l'adapter et l'articuler avec les actions de démonstration, le programme de recherche-développement en cours d'exécution par l'INRA et les programmes de mise en valeur de l'ORMVATf	SPV, SVOP, UCP, INRA	Immédiatement puis action continue

Sous-composante développement de l'élevage et des parcours

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Assurer un suivi et un encadrement des associations bénéficiaires des infrastructures pour assurer la durabilité de ces infrastructures	UCP et SE	Fin 2012 et régulièrement
Renforcer les groupements ANOC en matière de rationnement et de suivi technique et économique	UCP et SE	Fin mars 2013 et régulièrement
annuler l'achat des géniteurs bovins restants	DP	Fin 2012
Poursuivre le programme de démonstrations de bonnes pratiques prévu et redéployer les fonds de la fertilisation de pelouses au profit des plantations fourragères	UCP et SE	Progressivement durant la période restante du projet
Mettre en œuvre les décisions prises avec le gouverneur de Midelt et le DPEFLCD de Midelt pour la mise à la disposition de la coopérative PAM des terrains nécessaires	UCP, Province de Midelt et DPEFLCD de Midelt	Fin mars 2013
Impliquer plus le sociologue, les équipes d'animation et les techniciens dans l'identification des actions, l'organisation des populations et la mise en œuvre	SE, UCP	Progressivement durant la période restante du projet
Prévoir l'achat de fours à gaz pour les ksours qui ont accès au gaz butane et tester dans les meilleurs délais les fours à bois individuels distribués	SE, Coordinateur de l'UCP, ONSSA	Fin janvier 2013
Activer la réalisation du programme de bois-énergie comme convenu avec la DPEFLCD de Midelt.	DP et DPEFLCD de Midelt	Fin mars 2013

Composante diversification des revenus

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Activer la réalisation de l'étude des filières et son exploitation pour le développement de la micro-entreprise	UCP et ENA	Fin décembre 2012
Elaborer les études de faisabilité des 16 micro-entreprises identifiées qui serviront comme modèle	UCP, SVOP et AT	Fin mars 2013
Engager le programme de formation-action pour appuyer l'élaboration des études de faisabilité des micro- entreprises	UCP et responsable de la formation	Avant fin mars 2013
Engager l'AT prévue par le RE pour l'appui en matière d'études de faisabilité de projets, de valorisation, de commercialisation et d'accompagnement des micro- entreprises	UCP et SVOP	Avant fin mars 2013
Activer la création de micro-entreprises en accordant la priorité de financement aux 16 projets modèles	UCP,SVOP et AT	Début 2013 et progressivement jusqu'à la fin du projet
Revoir à la hausse le nombre de brebis et de ruches distribuées par femme pour garantir un minimum de rentabilité	UCP, SVOP et SE	Début 2013 et progressivement jusqu'à la fin du projet
Mobiliser les financements nécessaires à travers les fonds du projet et de certains partenaires	UCP et partenaires du Projet	Début 2013 et progressivement jusqu'à la fin du projet
Encadrer et accompagner des porteurs de projets à travers la mobilisation des spécialistes-matières, de l'assistance technique et des animatrices selon un programme mensuel préétabli ainsi qu'à travers la formation-action et les appuis prévus par le RE	UCP, services techniques, coordinations et AT	Début 2013 et progressivement jusqu'à la fin du projet
Examiner avec la délégation du Tourisme les possibilités d'appuyer les promoteurs de projets touristiques	UCP, Délégation du Tourisme et AT	Avant fin janvier 2013
Engager des conventions de partenariat avec des associations dans le cadre de la circulaire du Premier Ministre pour l'appui aux OP, notamment à travers les fonds communautaire	UCP et SVOP	Avant fin mars 2013
Engager des actions de démonstration sur l'engraissement et l'hygiène, en partenariat avec l'ANOC dans la mesure du possible, au profit des jeunes promoteurs et des membres des groupements ANOC	UCP, SE et ANOC	Avant fin mars 2013

Coordination et gestion du projet

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Etablir, comme convenu avec la mission, la décision instituant une unité de gestion du projet permanente	Le directeur du projet	Mi-janvier 2013
Assurer une meilleure coordination du projet avec les services de l'ORVATf et les différents acteurs du projet	DP, UCP, services technique et partenaires du projet	Régulièrement
Activer le test et l'alimentation de l'application d'intranet et Karia-net en cours de mise en place	DP et services techniques	Fin janvier 2013 et régulièrement
Mobiliser les BE notamment ceux responsables de l'AT	DP	Fin janvier 2013 et régulièrement
Organiser le travail des spécialistes-matières et des animatrices à travers l'élaboration de programmes de travail mensuels, l'affectation des animatrices sur le terrain selon les besoins spécifiques des actions du projet et le suivi régulier des activités réalisées et en cours	UCP et les deux coordinations	Fin décembre 2012 et régulièrement
Renforcer les partenariats existants à travers une meilleure coordination et convergence des actions sur le terrain et les élargir à d'autres partenaires, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la composante diversification des revenus	UCP et directeur du projet	Immédiatement et puis régulièrement

Aspects fiduciaires

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Déléguer les crédits nécessaires (environ 60 millions de Dh en crédits nouveaux) au titre de l'année 2013	DP, DIAEA, DF et DB	Début 2013
Respecter les procédures de passation des marchés au niveau de l'adjudication des marchés	UCP et services techniques	Fin décembre 2012 et régulièrement
Individualiser la comptabilité du projet	ORMVATf	Fin janvier 2013 et régulièrement
Accélérer les paiements et transmettre régulièrement à la fin de chaque mois les demandes de décaissement à la Direction du Budget pour atteindre un taux de décaissement de 65 à 70% au moins à fin mai 2013	ORMVATf, DIAEA et DB	A partir de fin janvier 2013
Regrouper les différentes pièces constituant le marché dans un seul dossier et les archiver dans un local qui permette leur exploitation et contrôle.	SPP, SM et UCP	A partir de novembre 2011
Activer la mise en place de l'application de suivi-évaluation pour regrouper les données relatives à la situation financière	UCP et services techniques	Fin janvier 2013

Durabilité

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue
Renforcer les partenariats existants, notamment avec les communes rurales et les élargir à d'autres partenaires (notamment pour la mise en œuvre de la composante diversification des revenus).	Direction de l'office et UCP	Immédiatement, puis action continue
Renforcer l'encadrement et le suivi de proximité des OP (AUEA, associations AEP, coopératives, groupements etc..) et des micro-entreprises nouvellement créées	UCP et les deux coordinations	Immédiatement, puis action continue
Favoriser l'organisation des filières prometteuses agricoles et animales et leur intégration avec les autres activités économiques telles que l'écotourisme et la transformation	UCP, SVOP	Immédiatement, puis action continue
Collecter et diffuser les informations sur les marchés locaux et régionaux des produits agricoles	UCP et ORMVATf	Immédiatement, puis action continue
Veiller au classement des pistes aménagées avant la réception définitive (coordonner avec la Province, la DPET et le Ministère de l'Equipement et des transports) et à une responsabilisation effective des CR sur la maintenance des pistes rurales.	Direction et l'office et DPET	Septembre 2013
Renforcer l'encadrement et les acquis en savoir-faire des techniques de production arboricoles respectueuses de l'environnement, notamment celles relatives à l'usage des pesticides.	SPV, UCP	Immédiatement puis action continue
Assurer un encadrement technique et un acquis de savoir et savoir-faire des micro-entreprises en techniques de transformations durables des prunes, des olives, du safran et du romarin en respectant l'environnement (notamment le traitement des margines).	SPV, UCP	Immédiatement puis action continue

Situation de mise en œuvre des recommandations de la précédente mission de supervision (octobre 2011)

Composante 1: Renforcement des capacités

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Finaliser et corriger les PDK en intégrant les remarques déjà disponibles (fiches de remarques par PDK chez le sociologue)	Coordonnateur, AT, UCP	Avant fin décembre 2011	Fait mais en retard
Procéder aux réajustements et à l'amélioration des PDK au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet	AT, UCP	Dès à présent	En cours
Engager davantage les techniciens et les animatrices ayant participé dans l'élaboration des PDK avant, pendant et après la réalisation, des actions et les responsabiliser dans la mobilisation des populations, notamment des femmes	UCP, coordonnateur de Rich	A partir de novembre 2011	Partiellement
Faire un programme mensuel pour les animateurs/trices et le sociologue afin d'accompagner la mise en œuvre des actions et exiger des rapports périodiques d'activité			
Revoir la mobilité et la localisation de l'AT (Rich) et des animatrices (CR, lieux de nouvelles activités)	CP, coordonnateur de Rich	A partir de janvier 2012	Non fait
Evaluer, d'ici l'examen à mi-parcours, le besoin en AT afin de statuer sur le nombre et les profils à conserver	UCP	Avant l'examen à mi-parcours	
Réaliser les deux sessions restantes de formation des coopératives et associations en matière de techniques de gestion	UCP, SVOP	Avant février 2012	Partiellement
Renforcer les concertations avec les services provinciaux concernés, avec les CR et avec les agences de développement pour la recherche de synergies et pour la programmation des actions retenues dans les PDK et non financées par le projet	DP, UCP	Novembre 2011 et tout au long de la mise en œuvre	Partiellement
Installer les centres d'alphabétisation en priorité pour les femmes bénéficiaires des AGR	AT, Assoc. Akhyam, UCP	Novembre 2011	Partiellement
Exiger un programme hebdomadaire des monitrices pour mieux apprécier les efforts fournis et l'avancement du programme			
Remplacer les classes suspendues pendant les deux premiers mois du lancement,			
Adapter le calendrier d'alphabétisation aux calendriers (journalier			

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
et saisonnier) des femmes et le discuter à l'avance avec elles			
Procéder à la simplification du manuel pédagogique d'alphabétisation (cf. celui du MCC, budget disponible pour 2011)	Assoc. Akhyam, UCP	Avant fin décembre 2011	En cours
Capitaliser les résultats de l'étude sur les besoins en microcrédit des populations de la zone du projet en cherchant à impliquer le crédit agricole à travers la SFDA	AT, UCP	Avant fin 2011	Non fait
Activer la mise en place des deux antennes de microcrédit prévues dans le projet	Spécialiste micro-finance, AMC	Dès la désignation de l'AMC partenaire	Fait
Organiser un atelier pour définir les besoins en formation	Coordonnateur, responsable de la formation au sein de l'UCP	Décembre 2011	En cours
Réaliser les formations à la demande			
Renforcer la formation des bénéficiaires (si nécessaire)			

Composante 2: Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus

Sous-composante désenclavement

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Entreprenre les démarches nécessaires auprès du Ministère de l'Agriculture et du Ministère des Finances, avec l'appui du Gouverneur de Midelt, en vue de mobiliser rapidement au moins les crédits supplémentaires nécessaires à l'aménagement du tronçon de piste Imilchil-Oulghazi (20 km).	DP et CP	Dès novembre 2011 (action continue jusqu'à la mobilisation des crédits)	Fait A travers la signature de la convention tripartite
Renforcer la concertation et l'harmonisation des points de vue avec la DPET et veiller à l'application stricte de la convention qui accorde à la DPET la pleine responsabilité sur les aspects techniques (élaboration des DAO, contrôles techniques et approbation des études et travaux)	SER, UCP	Dès novembre 2011 (action continue)	Partiellement. Reste valable pour la DPET de Midelt qui prend le relais de celle d'Errachidia.
Engager rapidement les travaux du lot 2 du tronçon El Borj-Idalouine (6,4 km) en prenant soin d'intégrer dans le DAO des critères plus rigoureux d'éligibilité technique pour les entreprises ne se limitant pas seulement à la classe d'agrément mais concernant aussi les moyens humains, les équipements et les capacités financières et ce, en accord avec la DPET.	DPET, DP, SER	décembre 2011 (engagement), Février 2012 (début des travaux)	Fait Achèvement prévu vers juillet 2013
Engager une campagne d'information et de sensibilisation auprès de la Province, de la commune d'Amouguer et des communautés rurales concernées par le tronçon de piste Elborj-Idalouine (en cours d'exécution) en vue de les préparer à prendre en charge l'entretien périodique et courant de cette piste et les appuyer dans la préparation d'un programme participatif de maintenance (en attendant le classement de cette piste et sa prise en charge par les services techniques de l'Equipement).	SER, UCP, DPET	Juin 2012 puis action continue	Non fait Aucune démarche n'a été engagée
Procéder, en coordination avec la DPET, à la préparation des DAO pour la réalisation du tronçon de piste Imilchil-Oulghazi (en respectant la recommandation ci-dessus) et engager les travaux dès la mobilisation des crédits (en un seul lot si possible).	DPET, DP, SER	Janvier 2011 (engagement), mars 2012 (début des travaux)	Non fait Retard dans la mobilisation des fonds. Revue en 2013

Sous-composante adduction d'eau potable

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Etablir des partenariats avec l'ONEP et le service des eaux en vue de garantir un développement efficace et durable des infrastructures d'eau potable dans la zone du projet.	DP, CP, ONEP et SE	Novembre 2011	Non fait Aucun partenariat formel
Contribuer à la sensibilisation et à l'organisation des populations rurales (en partenariat avec l'ONEP) particulièrement dans les communes d'Amouguer et de Sidi Ayad, et discuter avec l'ONEP l'éventualité de l'ajustement de l'approche d'intervention en vue de surmonter les contraintes d'adhésion.	DP, CP, SER	Novembre 2011 (action continue)	Non fait Aucune action n'a été note dans ce sens
Organiser des formations à l'attention des associations d'AEP avec l'appui de l'ONEP (Direction générale de la formation à Rabat) tout en veillant à l'implication des techniciens et animateurs du projet qui devront assurer le relais par la suite (à travers l'extension de la formation et l'encadrement et le suivi des associations)	CP, SER	Novembre 2011 (action continue)	Non fait Aucune action n'a été engagée

Sous-composante développement de l'irrigation

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Sensibiliser et encadrer les irrigants au niveau des périmètres nouvellement réhabilités en vue de rationaliser l'organisation de l'irrigation et tirer le meilleur profit des économies d'eau dégagées à travers le revêtement des séguias.	SER, bureaux d'études, UCP	Immédiatement, puis action continue	Non fait Aucune action
Prendre les dispositions nécessaires en vue d'assurer la formation et l'accompagnement des exploitants ayant bénéficié des équipements goutte à goutte au moins durant la première campagne d'exploitation et assurer un suivi technique rigoureux des parcelles (fiches techniques et agro-économiques à tenir en vue de tirer les enseignements nécessaires).	SGRID, UCP, techniciens et animateurs	Février 2012 puis continue durant toute l'année 2012	Non fait Peu d'action à part les démonstrations faites par les installateurs lors de la réception du matériel
Veiller à la simplification des modules techniques de formation des AUEA (programme 2012) par l'élaboration d'outils plus simples facilement assimilables par les animateurs (élaboration d'un guide simplifié de l'encadreur des AUEA). Ces animateurs devront par la suite traduire les principes contenus dans le guide en outils plus simples facilement assimilables par les membres des bureaux des AUEA et par les irrigants (images, affiches contenant des messages succincts assorties d'images, etc...).	SGRID, SER, UCP, bureaux d'études	Mars 2012	Non fait Aucune action dans ce sens
Renforcer davantage l'implication des techniciens et des animateurs de l'Office dans le	SGRID, SER, UCP,	Janvier 2012	Partiellement

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
programme de formation des AUEA, tout d'abord en tant que bénéficiaires et ensuite en tant que formateurs des AUEA avec l'appui du bureau d'études qui devra adapter les anciens modules pour en faire un guide simplifié des encadreurs.	animateurs bureaux d'études		Implication limitée de certains cadres mais sans effets concrets sur le terrain
Renforcer davantage l'engagement des techniciens et des animateurs déjà formés dans le suivi de proximité et l'encadrement continu des AUEA.	SGRID, SER, UCP,	Immédiatement puis action continue	Non fait

Sous-composante protection des terres et des infrastructures

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Veiller à l'accélération de l'achèvement et de la validation de l'étude du plan d'aménagement des bassins-versants Ziz et Guir.	SER, DREFLCD, bureau d'études, UCP	Fin premier semestre 2012	Fait Mais tardivement
Opérationnaliser cette étude qui doit aider le projet à mieux définir, prioriser et localiser les actions de protection dans une vision globale de gestion durable des ressources.	SER, DREFLCD, UCP	Action continue	Non fait Pas encore
Favoriser dans la mesure du possible la réalisation par le projet des grands ouvrages structurants de protection et confier la réalisation des petits ouvrages ponctuels de protection aux bénéficiaires eux-mêmes (individus et/ou petits groupements) moyennant un appui du projet en matière de formation et d'encadrement ainsi que la prise en charge éventuelle des grillages nécessaires à la confection des gabions.	SER, DREFLCD, UCP	Immédiatement puis action continue	Fait
Accélérer la mise en œuvre du volet relatif à la formation des techniciens et celui qui porte sur la sensibilisation et les démonstrations au profit des bénéficiaires. L'étude et les travaux en cours devront être mis à profit pour initier ce processus de formation et de sensibilisation (formation par l'action).	SER, UCP, DREFLCD bureaux d'études	Février 2012 puis action continue	Non fait

Sous-composante développement de la production végétale

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Assurer un suivi technique des plantations mises en place ainsi qu'un appui consistant des bénéficiaires en matière d'encadrement technique de proximité, surtout durant les premières années de développement des vergers.	SPA, UCP	Immédiatement puis action continue	Non fait. A reprendre pour l'année 2013
Accélérer la mise en œuvre du volet formation et encadrement des producteurs et mieux l'adapter et l'articuler avec le programme de mise en valeur, d'une part, et avec le programme de recherche-développement en cours d'exécution par l'INRA, tout en favorisant une meilleure harmonisation entre les trois acteurs clé (SPV, SVOP et INRA)	SPV, SVOP, UCP, INRA	Immédiatement puis action continue	Fait en partie, à reprendre et mieux préciser la mission de l'INRA dans le cadre du projet
Pour la distribution des plants fruitiers, cibler en premier lieu les périmètres de PMH tout en opérant des distributions groupées à travers les associations et en favorisant la mise en valeur d'aires consistantes et continues à l'intérieur de ces périmètres		Fait	
Formaliser le suivi technico-économique des essais de safran (à travers la tenue de fiches détaillées sur la conduite de ces essais par les vulgarisateurs)			Cette action prise en charge par l'INRA dans le cadre des essais s'est transformée en recherche-développement. Les vergers pilotes et sites de démonstrations restent à réaliser
Accélérer la mise en œuvre du volet formation et encadrement des producteurs et mieux l'adapter et l'articuler avec le programme de mise en valeur, d'une part, et le programme qui sera exécuté par l'INRA tout en favorisant une meilleure harmonisation entre les trois acteurs clé (SPV, SVOP et INRA)			Le nombre de sessions de formation a dépassé les prévisions du projet, sans toutefois avoir un impact perceptible chez les bénéficiaires. Un ciblage meilleur des sessions est nécessaire

Sous-composante développement de l'élevage et des parcours

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Respecter l'approche du projet en renforçant l'intégration des actions d'amélioration de la conduite d'élevage, notamment par la création de groupements ANOC si nécessaire	SE, UCP	Progressivement durant la période restante du projet	Fait
Impliquer le sociologue et les équipes d'animation dans l'identification des actions et l'organisation des populations ainsi que dans le suivi des actions	SE, UCP	Progressivement durant la période restante du projet	Partiellement
Reprendre le géniteur bovin et les béliers dont les agriculteurs ont désisté et les rétrocéder aux éleveurs ayant formulé une demande et qui s'engagent à assurer leur alimentation et entretien.	SE, UCP	Novembre 2011	Fait pour les géniteurs bovins
Surseoir à l'achat de nouveaux géniteurs bovins en attendant d'évaluer l'impact de ce type d'action.	SE, l'UCP	A partir de novembre 2011	Fait
Engager une convention de partenariat avec l'ONSSA pour assurer la mise en œuvre des actions futures en matière de santé animale.	SE, Coordinateur de l'UCP, ONSSA	Novembre 2011	Non fait
Engager les démarches nécessaires avec l'INRA pour remédier aux contraintes qui peuvent survenir notamment en ce qui concerne la disponibilité des semences (prévoir dans le contrat à engager avec l'entreprise la collecte des semences qui serviront pour l'année d'après).	SE, UCP, INRA	Décembre 2011	Fait
Assurer une meilleure coordination entre l'ORMVATf et les deux directions provinciales des eaux et forêts d'Errachidia et de Midelt pour activer la mise en œuvre des actions de gestion améliorée des écosystèmes forestiers.	SE, UCP, coordinations, DPEFLCD d'Errachidia et de Midelt	Novembre 2011	Partiellement

Composante diversification des revenus

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Activer la mise en place du dispositif d'appui-conseil pour la micro-entreprise dès que l'AMC partenaire aura été retenue	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER	Janvier 2012 (la soumission de Ardi est en cours d'évaluation)	Fait
Engager un partenariat avec la SFDA afin de combler partiellement la difficulté de mettre en place les fonds communautaires	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER	Janvier 2012	Non fait
Etablir des programmes pour appuyer les micro-entreprises et engager des partenariats financiers avec l'ADS, les délégations du Tourisme et de l'Artisanat, le Crédit Agricole, l'ANAPEC pour le financement des MPER	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en micro-finance	Décembre 2011	Partenariat engagé avec certains partenaires INDH et en cours avec le reste
Engager avec les DAS des trois provinces des partenariats dans le domaine de la création d'AGR et de petites entreprises rurales dans le cadre de l'INDH, notamment pour la mise en œuvre des activités prévues dans le rapport d'évaluation dans le cadre du Don du FIDA	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en micro-finance	Décembre 2011	Fait
Améliorer la conception pour les vitrines non encore réalisées: meilleur agencement des salles d'exposition et le reste (bureau, WC, chauffe-eau, etc.), prévoir un local approprié pour le stockage des produits sensibles aux hautes températures (ex. un sous-sol, une cave, une clôture et un parking)	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER	Lors des prochains marchés	Fait pour la vitrine d'Imilchil et en cours pour les deux autres

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	Situation
Elaborer un business-plan pour la gestion des vitrines d'exposition des produits de terroir qui définisse les coûts et les modalités de cette gestion. Un bon de commande pourrait être passé à cet effet	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER	Avant janvier 2012	En cours
Engager le programme de travail établi par la mission avec la Délégation de l'Artisanat, notamment: la réalisation d'un diagnostic sur les besoins en formation, la formation en gestion et les formations technique appropriées, et la conclusion de partenariats avec les différents exposants de la zone	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER	Novembre 2011	En cours
Tenir une réunion avec la délégation du Tourisme et le Crédit Agricole pour discuter de la possibilité d'appuyer les jeunes promoteurs dans le cadre de la convention existante entre le CAM et le MT	Coordinateur de l'UCP, spécialiste en MPER, SPP.	Novembre 2011	Non fait
Organiser des séances d'information auprès des centres ruraux de la zone du projet pour informer les jeunes			
Engager la mise en place de l'unité démonstrative de séchage et d'ensachage des abricots et des pruneaux	L'UCP, spécialiste en MPER	Avant avril 2012	En cours
Réaliser des formations et un encadrement de proximité des micro-entreprises et des coopératives sur la gestion et la maintenance des équipements des unités de transformation et de la valorisation des produits agricoles	L'UCP	Tout au long de la mise en œuvre	Non fait
Accélérer la formation des agriculteurs (y compris les femmes), effectuer un voyage d'études sur la culture du safran (très prometteuse) à Taliouine et assurer la formation nécessaire pour les techniciens concernés	L'UCP, INRA et l'AT	Courant 2012 (tout au long du cycle de la culture)	En cours
Tester d'autres types de fours individuels comme les fours à gaz, à bois (cf. Eaux et Forêts), solaires, en associant leur distribution comme «bonus» pour les ménages qui préservent les ressources naturelles.	AT, UCP	Premiers six mois de 2012	Fait

Coordination et gestion du projet

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	
Assurer une meilleure coordination du projet à travers la tenue de réunions au moins trimestrielles entre les différents acteurs du projet	DP, UCP, services techniques et partenaires du projet	A partir de fin décembre 2011	Partiellement
Etablir des programmes de travail pour les animateurs, animatrices, sociologue et spécialistes en micro-entreprise et micro-finance et tenir des réunions mensuelles pour la programmation des actions et le suivi des réalisations. Une évaluation des activités des animatrices et spécialistes-matières doit être effectuée avant la mission d'examen à mi-parcours pour décider sur leur devenir	UCP	A partir de novembre 2011	Partiellement
Assurer le suivi régulier de l'assistance technique et des travaux en impliquant les partenaires concernés	UCP, AT et services techniques	A partir de novembre 2011	Partiellement
Mettre en place l'application intranet qui permettra d'assurer le lien et la convergence entre les bases de données existantes et la circulation de l'information en temps réel entre les structures responsables de la gestion du projet.	Bureau informatique, UCP et SPP	Mars 2012	En cours

Aspects fiduciaires

Mesure convenue	Responsabilité	Date convenue	
Respecter les procédures de passation des marchés au niveau de l'adjudication des marchés (choix de l'assistance technique et des entreprises)	UCP et services techniques	A partir de novembre 2011	Partiellement
Intégrer dans le règlement de l'appel d'offres des critères pour l'évaluation et le classement des soumissionnaires.	UCP	A partir de novembre 2011	Non fait
Exiger les pièces justificatives pour l'assistance technique (feuille de présence, rapport d'activité, etc.) avant le paiement des services	UCP et Agence comptable	A partir de novembre 2011	Partiellement
Activer les ordonnancements et les paiements des prestations et travaux.	UCP, services techniques et l'agence comptable	A partir de novembre 2011	En cours
Transmettre les ordres de virement à la fin de chaque mois au responsable du suivi-évaluation	SPP (bureau des marchés) et agence comptable	A partir de novembre 2011	Partiellement
Transmettre à la fin de chaque mois les demandes de décaissement à la Direction du Budget pour éviter le retard et l'accumulation de plusieurs dépenses	UCP	A partir de novembre 2011	Fait globalement
Individualiser la comptabilité du projet.	UCP	Janvier 2012	Non fait
Unifier le suivi comptable et financier du projet à travers l'adoption d'une seule application informatique qui regroupe les différentes données de suivi physique et financier du projet à travers notamment la mise en place de l'application intranet.	UCP, services techniques et le BE	Mars 2012	En cours
Regrouper les différentes pièces constituant le marché dans un seul dossier et les archiver dans un local qui permettra leur exploitation par les responsables chargés de la gestion, du suivi et du contrôle du projet.	SPP, SM et UCP	A partir de novembre 2011	Non fait
Activer la mise en place des fonds communautaires à travers la procédure de la circulaire du Premier ministre No. 7/2003 du 27 juin 2003.	UCP, SPP	Immédiatement et par la suite	Non fait
Instruire le modèle de registre de contrat remis au responsable du suivi-évaluation	UCP, SPP et responsable du suivi-évaluation	Avant fin décembre 2011	Fait

Appendice 3: Questions financières: exécution effective des obligations de financement par source de financement et décaissements par catégorie et par composante

Tableau 3A. Exécution des obligations de financement par source de financement en milliers d'USD

SOURCES DE FINANCEMENT	APPROBATION	DECAISSEMENTS AU 30/11/2012	TAUX DE DECAISSEMENT
PRÊT DU FIDA	18 263	5478,58	30%
DON DU FIDA	494	316,70	64%
COFINANCEURS			—
BENEFICAIRES	718	0,00	0%
GOUVERNEMENT	7 570	3984,78	52,64%
TOTAL	27 045	9780,06	36,16%

Tableau 3B. Exécution des obligations de financement par composante (en milliers d'USD au 30/11/2012)

Composantes et sous-composantes	Prêt du FIDA			Don			Gouvernement			Bénéficiaires			Total		
	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%	Montant approuvé	Montant effectif	%
1. Renforcement des capacités locales	1 734	1646,15	95	13884,89			1180	432,19	26,80				2914	2078,35	71,32
2. Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus:															
2-1. Protection des terres et des infrastructures	4 960	2938,67	59				896	625,08	69,76				5856	3563,75	60,86
2-2. Désenclavement	Non financée sur le projet														
2-3. Adduction en eau potable	Non financée sur le projet														
2-4. Développement de l'irrigation et promotion de l'économie de l'eau	5 848	4459,92	76				1363	949,87	69,69	537			7748	5409,79	69,82
2-5. Développement de la production végétale	1 685	1200,57	71				1756	308,34	17,56	181			3622	1508,91	41,66
2-6. Développement de l'élevage et des parcours	1 320	843,90	64	60	69,61	1,16011	922	247,24	26,82				2302	1160,75	50,42
Sous total 2	13 813	9443,06	68	60	69,61	1,16	4937	2130,54	43,15	718			19528	11643,20	59,62
3. Diversification des revenus	1 949	671,17	34,44	434	204,03	47,01	472	232,93	49,35				2855	1108,13	38,81
4. Coordination et gestion du projet	767	901,01	117				981	285,89	29,14				1748	1186,90	67,90
TOTAL	18 263	12661,40	69	494	273,64	55%	7570	3081,54	41	718	0	0	27045	16016,58	59,22

Tableau 3C. Décaissements du prêt et du don du FIDA (en milliers de DTS au 30 novembre 2012)

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale du prêt	Allocation du don	Décaissement	En attente	Solde	Décaissement (en %)
I	Travaux	6150		2093,27	780,70	3276,03	34,04
II	Appui aux coopératives PAM		40	32,92	2,57	4,51	82,3
III	Appui au développement des MPER d'artisanat, Maasras, embouteillage et écotourisme		285	172,94	23,69	88,37	60,68
IV	Equipement et matériel					0,00	
IV A	Pour démonstration goutte-à-goutte	200			22,58	177,42	
IV B	Pour rétrocession géniteurs bovins	20		20,49	1,94	-2,43	102,45
IV C	Autres équipements et matériel	1130		436,85	188,16	504,99	38,66
V	Formation, animation et contrats de services					0,00	
V A	Gestion améliorée des écosystèmes forestiers	40		3,69	4,39	31,92	9,23
V B	Autres formations, animation et contrats de services	3320		975,56	413,51	1930,93	29,38
VI	Non alloué	1090				1090,00	
Total		11950	325	3735,72	1437,54	7101,74	31,26

Situation des décaissements au 30/11/2012

Désignation	Montant total en DH	Montant du prêt FIDA en DH	Taux de change	Montant du prêt FIDA en DTS	% par rapport au montant total du prêt
Montant total du Projet	229 877 000,00				
Montant du prêt FIDA				12 275 000,00	
Prêt		155 235 500,00	12,99	11 950 000,00	
Don		4 221 750,00	12,99	325 000,00	
Montant engagé sur le prêt	139 442 064,94		12,99		60,65
Montant ordonnancé sur le prêt	88 978 436,96				
Montant payé sur le prêt	81 340 789,93	66309876,13	12,99	5 104 686,38	41,59
Total transmis par l'ORMVATf	77 965 917,57	63 213 772,15	12,64	5 001 089,57	40,74
Prêt	74 305 492,79	60 761 339,74	12,64	4 807 068,02	40,23
Don	3 660 424,78	2 902 937,65	12,64	229 662,79	70,67
Total transmis par la DB	61 587 531,74	51 322 943,12	12,64	4 060 359,42	33,08
Prêt	5 8015 729,22	48 346 441,02	12,64	3 824 876,66	32,01
Don	3571802,52	2 976 502,10	12,64	235 482,76	72,46
Montant total décaissé (P+D)	57053629,1	48 262 203,9		3 739 730,10	30,47
Montant décaissé sur le prêt	53899582,2	45 568 112,04	12,64	3 533 868,92	29,57
Montant décaissé sur le don	3154046,88	2 694 091,9	12,64	205 861,18	63,34
Montant restant à décaisser sur prêt				8 416 131,08	70,43
Montant restant à décaisser sur le don				119 138,82	36,66
*Demande sur le prêt envoyée au FIDA N°15		2 778 328,98	12,64	219 804,51	1,84
*Demande en cours de transmission par la DB au FIDAN° 16		12 414 339,70	12,64	982 147,13	8,22
Demande transmise par l'ORMVATf à la DB	3660424,78	2 197 886,78	12,64	173 883,45	1,46
Demande en cours de préparation par l'ORMVATf		898 217,21	12,64	71 061,49	0,59

Situation financière cumulée arrêtée au 30/11/2012

COMPOSANTES	Prévisions (^{'000}) de DH	Total crédits prévus à la 6ème année en (^{'000}) de DH	Crédits mis en place en DH	%	Engagements S/CP en DH	Engagements S/CE en DH	Total engagements en DH	%	Ordonnancem ents en DH	%	Paiements en DH	%
RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES	24 769,	20 314,	18 907 320,40		14 769 535,25	3 083 658,40	17 853 193,65	72,08	13 268 350,85	65	11 950 269,24	59
I. Coûts d'investissement	19 657,	16 763,	18 015 320,40	107	13 884 889,89	3 083 658,40	16 968 548,29	101	12 383 705,49	74	11 613 752,26	69
II. Coûts de fonctionnement	5 112,	3 551,	892,000,00	25	884 645,36		884 645,36	25	884 645,36	25	336 516,98	9
AMELIORATION DES CONDITIONS DE VIE ET AUGMENTATION DES REVENUS	165 997,	142 548,	119 623 324,96	84	94 029 790,67	5 700 842,20	99 730 632,87	70	63 936 153,59	45	58 872 543,11	41
DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET PROMOTION DE L'ECONOMIE DE L'EAU	65 865,	57 796,	59 656 776,81	103	42 138 916,07	4 331 162,20	46 470 078,27	80	25 854 895,60	45	23 693 256,06	41
I. Coûts d'investissement	63 145,	56 436,	59 159 378,81	105	41 641 681,60	4 331 162,20	45 972 843,80	81	25 357 661,13	45	23 448 411,59	42
II. Coûts de fonctionnement	2 720,	1 360,	497 398,00	37	497 234,47		497 234,47	37	497 234,47	37	244 844,47	18
PROTECTION DES TERRES ET DES INFRASTRUCTURES	49 777,	43 935,	36 483 296,35	83	30 612 644,57	0,00	30 612 644,57	70	23 129 545,92	53	21 515 469,37	49
I. Coûts d'investissement	48 516,	43 117,	36 162 096,35	84	30 291 854,57	0,00	30 291 854,57	70	22 808 755,92	53	21 362 509,37	50
II. Coûts de fonctionnement	1 261,	818,	321 200,00	39	320 790,00	0,00	320 790,00	39	320 790,00	39	152 960,00	19
DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION VEGETALE	30 789,	23 285,	13 485 998,00		11 933 305,15	1 028 240,00	12 961 545,15	56	8 433 924,92	36	8 012 694,93	34
I. Coûts d'investissement	25 968	20 136	12 898 998,00	64	11 347 203,12	1 028 240,00	12 375 443,12	61	7 847 822,89	39	7 478 522,89	37
II. Coûts de fonctionnement	4 821	3 149	587 000,00	19	586 102,03	0,00	586 102,03	19	586 102,03	19	534 172,04	17
DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE ET DES PARCOURS	19 566	17 532	9 997 253,80	57	9 344 924,88	341 440,00	9 686 364,88	55	6 517 787,15	37	5 651 122,75	32
I. Coûts d'investissement	16 154	15 042	9 727 253,80	65	9 075 012,16	341 440,00	9 416 452,16	63	6 247 874,43	42	5 426 210,03	36
II. Coûts de fonctionnement	3 412	2 490	270 000,00	11	269 912,72	0,00	269 912,72	11	269 912,72	11	224 912,72	9
COORDINATION ET GESTION DU PROJET	14 843	11 173	10 951 092,00	98	7 432 990,77	2 762 502,00	10 195 492,77	91	6 228 330,77	56	5 346 954,86	48

COMPOSANTES	Prévisions ('000) de DH	Total crédits prévus à la 6ème année en ('000) de DH	Crédits mis en place en DH	%	Engagements S/CP en DH	Engagements S/CE en DH	Total engagements en DH	%	Ordonnancem ents en DH	%	Paiements en DH	%
I. Coûts d'investissement	9 674	7 567	10 030 092,00	133	6 525 148,40	2 762 502,00	9 287 650,40	123	5 320 488,40	70	5 038 387,84	67
II. Coûts de fonctionnement	5 169	3 606	921 000,00	26	907 842,37		907 842,37	25	907 842,37	25	308 567,02	9
APPUI A LA PROMOTION DE LA MICRO ENTREPRISE	24 268	23 175	13 720 304,51	59	11 060 470,52	661 430,00	11 721 900,52	51	5 545 601,75	24	5 171 022,72	22
I. Coûts d'investissement	24 268	23 175	11 019 979,51	48	8 360 145,52	661 430,00	9 021 575,52	39	5 545 601,75	24	5 171 022,72	22
Coûts fonctionnement au niveau du Budget de l'office			2 700 325,00		2 700 325,00		2 700 325,00					
TOTAL GENERAL	229 877	197 210	163 202 041,87	83	127 292 787,21	12 208 432,60	139 501 219,81	71	88 978 436,96	45	81 340 789,93	41
I. Coûts d'investissement	207 382	182 236	157 013 118,87	86	121 125 935,26	12 208 432,60	133 334 367,86	73	85 511 910,01	47	79 538 816,70	44
II. Coûts de fonctionnement	22 495	14 974	6 188 923,00	41	6 166 851,95	0,00	6 166 851,95	41	3 466 526,95	23	1 801 973,23	12

Situation prévisionnelle des décaissements en DTS

Catégorie	Description de la catégorie	Allocation initiale prêt	Allocation initiale don	Dépenses engagées sur CP	%	Disponible	Dépenses prévisionnelles prêt	Dépenses prévisionnelles don	Réajustement en %
I	Travaux	6150		4 499,04	0,73	1 650,96	6700		8,94
II	Appui aux coopératives PAM (don)		40	38,66	0,97	1,34		40	0
III	Appui au développement des MPER d'artisanat, Maasras, embouteillage et écotourisme (don)		285	112,52	0,39	172,48		285	0
IV	Equipement et matériel								
IV A	Pour démonstration goutte-à-goutte	200		103,79	0,52	96,21	200		0
IV B	Pour rétrocession géniteurs bovins	20		20,91	1,05	-0,91	21		5
IV C	Autres équipements et matériel	1130		1 074,28	0,95	55,72	1650		46
V	Formation, animation et contrats de services								
V A	Gestion améliorée des écosystèmes forestiers	40		46,74	1,17	-6,74	59		48
V B	Autres formations, animation et contrats de services	3320		1934,02	0,58	1 385,98	3320		0
VI	Non alloué	1090				1090			-100
Total		11950	325	7 829,95	0,66	4 120,05	11950	325	0

Tableau 3D: Prévisions et mise en place effective des crédits au terme de la 3ème année du projet (en milliers de dirhams)

Années	PREVISIONS ET REALISATIONS (EN MILLIERS DE MAD)						
	A -2	A -1	A 1	A 2	A 3	A4	TOTAL
	2007	2008	2009	2010	2011	2012	
Montants prévus	6 498	5 417	42 591	56 452	48 040	38 301	197 299
Montants mis en place	2 500	7 537	22 695	34 715	31 622	32474,9	131 544
Pourcentage	38%	139%	53%	61%	66%	84,79%	66,67

Tableau 3E: Décaissements au titre du prêt du FIDA: comparaison entre les décaissements prévus et les décaissements effectifs au terme de l'année 4 du projet (en milliers d'USD)

Semestre	Cumul des décaissements prévus	Cumul des décaissements effectifs	%Par rapport aux prévisions
1	190	0	0
2	380	0	0
3	481	0	0
4	582	0	0
5	2 257	0	0
6	3 932	209	5
7	6 368	422	7
8	8 804	657	7
9	10 847	2691,90	25
10	12 890	3657,38	28
11	14470	3657,38	25
12	16050	5478,58	34

Appendice 4: Respect des dispositions de l'accord de financement: état d'avancement

Section	Disposition	Objectif/date prévue	État d'avancement/date	Observations
Section 2.03	L'Emprunteur doit ouvrir et administrer un compte spécial du prêt en MAD; le Fonds doit faire un versement initial représentant l'équivalent de 600 000 USD	2008	L'Emprunteur a renoncé à l'ouverture du compte	
Section 2.04	L'Emprunteur doit ouvrir et administrer un compte spécial du don en MAD; le Fonds doit faire un versement initial représentant l'équivalent de 100 000 USD	2008	L'Emprunteur a renoncé à l'ouverture du compte	
Section 3.04	Les marchés de biens, de travaux et de services doivent être passés conformément aux procédures énoncées à l'appendice 4		Respecté	Des insuffisances ont été relevées pour quelques marchés
Section 5.02, Section 11.10 b)	Présentation du rapport d'audit au FIDA	Avant juin de chaque année	Audit réalisé en avril 2010 pour les années 2007, 2008, 2009; mai 2011 pour l'année 2010 et juin 2012 pour l'année 2011.	
Section 4.02	Présentation au FIDA, tous les six mois, de rapports sur l'avancement des activités	30 juin et 31 décembre de chaque année	Des rapports semestriels et annuels sont établis en interne mais ne sont pas envoyés au FIDA.	Il a été demandé à la Direction du Projet de les envoyer au FIDA
Section 3.02	Le PTBA doit être soumis au FIDA pour examen et observations, 90 jours au plus tard avant le début de l'exercice	Après examen du CNP	Le PTBA 2012 en version définitive a été envoyé et approuvé par le FIDA. Le projet de PTBA 2013 a été envoyé dans les délais au FIDA.	Le PTBA 2013 a fait l'objet d'observations de la part du FIDA. La DP doit satisfaire les observations et le soumettre au CNP et par la suite le retransmettre au FIDA par le biais de la DIAEA.
Section 4.03	Un examen à mi-parcours doit être réalisé conjointement par l'emprunteur et le FIDA	Courant 2012	L'étude d'impact à mi-parcours a été réalisée par un BE	
Appendice 3, page 24, par. 5	L'Emprunteur prend en charge l'ensemble des droits, impôts et taxes grevant les biens et services nécessaires au projet.		Respecté	Les impôts et taxes sont pris en compte et comptabilisés distinctement

Appendice 5: Avancement matériel au regard des PTBA (indicateurs de performance du projet)

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE					Taux de réalisation		
		Projet (2007- 2014) (1) (1)	Période 2007- 2012 (2) (2)	07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)		(3)	07/08	2009	2010	2011	2012	2007- 2012 (4)	(4)/(1)
RENFORCEMENT DES CAPACITES LOCALES															65.4	88.9	99.8
I- Investissements																	
A. Aménagement locaux									1.00		0,50						
Réhabilitation de locaux	forfait	1	1.00	1	1				2.00		0,50	0.50		1.00	100	100	50
B. Animation et appui à l'élaboration des PDK																	
1. Formation des animateurs (trices)																	
Consultant international et national	pers.mois	4	4.00	2	1				3.00	2,00	1,00			3.00	75	75	100
Consultant national	pers.mois	12	12.00	6	4				10.00	6,00	4,00			10.00	83	83	100
2. Equipes d'animation																	
Animatrices	pers année	80	60.00	20	10	10	10	10	60.0	5,00	10,00	10.00	10.00	45.00	56	75	75
3. Véhicules, équipements et matériels																	
Véhicules tout-terrain	unité	10	10.00	8					8.00	8				8.00	80	80	100
Equipement informatique pour animateurs	unité	17	17.00	15	2,00				17.00	16	2,00			18.00	106	106	106
Mobilier de bureau	bureau	10	10.00	10					10.00	10				10.00	100	100	100
Matériel SIG	unité	2	2.00		2	2			4.00		2.00			2.00	100	100	50
C. Formation des populations																	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE				Taux de réalisation				
		07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)	07/12											
Contrat pour formateurs en alphabétisation	personne	48	32.00		8	8	8	8	32.0		25,00	25.00	25.	25.00	100.	208	313	313
Formation des associations, coopératives et élus en approche participative	session	5	5.00	5,00				1	7.00	1,00				1.00	20		20	14
Etude sur la fonctionnalité des organisations de base	forfait	1	1.00		1				1.00		1,00			1.00	100		100	100
Formation des associations, coopératives en technique de gestion	session	3	3.00		3	1			1.00		2,00			1.00	33	33		100
Edition et production de matériel pédagogique	forfait	1	1.00		0,2	08	04		0.60				0.20	0.20	20	20		33
D.Promotion du microcrédit	unité	0,9	98.92		0,99	1			1.99									
Contrat de mise en œuvre du microcrédit	unité	5	5.00		1	1	2		4.00				5.00	5.00	100	100		125
Installation des antennes	unité	2	1.00										1.00	1.00	50	100		
Etude d'impact	formation	1	1.00										1.00	1.00	100	100		
II. Fonctionnement																		
A. Personnel, entretien et fonctionnement																		
Frais de déplacement	forfait	6	1.00			1			1.00				1.00	1.00	17	100		100
Entret. et fonct.véhicules tout terrain	véh/an	68	48.00	6,01	3	10			18.47	6,00				20.68	30	43		112
Entret. et réparation du matériel de bureau	Forfait	20	12.00			2			2.00	-		3						
Entret. Et réparation du matériel informatique	véh/an	20	12.00			4			4.00				5.00	5.00	25	42		125

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE					Taux de réalisation			
		07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)	07/12											
Consommables bureaux	bur/an	74	54.00	12,35		10			22.40	12,00		15.00		27.00	36	50	121	
Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus															54.8	61.5	19.9	
DEVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION ET PROMOTION DE L'ECONOMIE DE L'EAU																		
I. Investissements																		
A. Renforcement institutionnel du SER																		
1. Equipement informatique																		
Unité informatique	unité	3	3.00		3,00				3.00		3,00		3.00	100	100	100		
Imprimante A3	unité	1	1.00															
Logiciels et formation	forfait	1	1.00								1,00		1.00	100	100			
2. Equipements																		
Photocopieurs	unité	2	2.00		1	4			5.00		3	4	7.00	350	350	140		
Appareil photo numérique	unité	2	2.00		3,00				3.00	-	7,00		7.00	350	350	233		
Matériel de jaugeage de séguia	forfait	1	1.00															
Véhicules tout-terrain	unité	3	3.00			1	1		2.00			1	1.00	33	33	50		
B. Travaux de réalisation																		
1. Etudes et appui technique	unité	1	0.96		0,20	0,40			0.60		0,10	0,20	-	0.12	0.42	42	44	70
2. Travaux																		
Aménagement khettaras	km	1,30	1.30		0,30	0,75	0.75	0.40	1.45			0.33	0.40	0.25	0.98	75	75	68
Aménagement sources	unité	16	16.00			1,00	1.00	2.00	3.00					3.00	3.00	19	19	100
Construction ouvrages de dérivation	unité	6	6.00		2,00	2,00	2.00	2.00	6.00		0,40	1.60	-	2.00	4.00	67	67	67
Revêtement séguias	km	80	70.00		19,50	20,	15.	12,7.	12,754.5		2,50	16.20	12.40	17.08	48.18	60	69	0

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE			Taux de réalisation				
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)									
C. Formation des association d'usagers d'eau d'irr.																	
Formation II.	forfait	1	0.90		0,10	0,10	0,10		0.30	0,20	0.10	0.10	0.30	30	33	100	
Fonctionnement																	
Entretien et carburant	forfait	15	9.00				2		1.93		3		3.00	20	33	155	
Consommables bureau	forfait	18	12.00		1,1	2,92			4.02	1,1	2		3.10	17	26	77	
Frais de déplacement	année	3,80	1.80														
Entretien des équipements (ouvrages génie civil)	forfait	0,99	0.40														
PROTECTION DES TERRES ET DES INFRASTRUCTURES													68.6	75.9	58.3		
I. Investissements																	
A.Travaux																	
1. protection des berges																	
Murs pour berges <3m de profondeur	ml																
Murs pour berges	ml	17 300	15,360.		3 000	6 800	5 000	7,700	22,500.	550	1,700.	3,260	5,990	11,500.	66	75	51
Stabilisation biologique: plantation des ripisylves	plants	13 3	133,		22 000	30 000	30 000	50,0	132,000.		18,800	31,000.	30,00	79,800.	60	60	60
2.Correction des ravins: seuils	m ³	15000	14,000.		2 500	5 000	5 000		12,500.	2 500	3,500.	2,800	7,535	16,335.	109	117	131
B. Véhicules, équipements et matériels																	
Véhicules pick up double cab/a	unité	1	1.00		1				1.00	1			1.00	100	100	100	
Unité informatique GPS/ PC	unité	1	1.00		1				1.00	1			1.00	100	100	100	
C. Formation	unité	2	2.00		2,00				2.00	2			2.00	100	100	100	
Ingénieurs et techniciens /d	pers.	6	6.00														
Sensibilisation-démonstration aux bénéficiaires	session	40	32.00														

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE					Taux de réalisation			
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)										
D. Etudes et appui technique																		
Appui technique	pers. mois	7	5.50	-	2	1			3.00	-	1.00			1.00	14	18	33	
Etude Plan d'Aménagement du Bassin Ziz-Ghris	unité prog. annuel	1	1.00	-	1	0,5	0.35		1.85	-	0.25	0.25	0.50	1.00	100	100	54	
Suivi d'impact II.		5	4.00	-	-													
Fonctionnement A, personnel, entretien et fonctionnement																		
Frais de déplacement	forfait	1	0.67															
Entret.et fonctionnement de véhicules	véh/an	6	4.00	-	1	1			1.90	1	1		1.94	32	49	102		
Consommables pour équipements informatiques	forfait	5	4.00	-		1			0.90		1		1.00	20	25	111		
DEVELOPPEMENT DE LA PRODUCTION VEGETALE														42.4	65.0	59.0		
I. Investissement A.																		
Développement de l'arboriculture et de cultures alternatives																		
1. Extension de l'arboriculture existante																		
Extension de l'arboriculture existante avec subvention FIDA	Hectare	520	325	-	140	200	120	120	580.00	-	64	33	70	125	362.00	70	111	62
Extension de l'arboriculture existante sans subvention FIDA	hectare	530	335	-	50	120	140		310.00				245	175	484.00	91	144	156
2, Développement d'une arboriculture alternative	hectare	100	70	-	32,5	40	25	60	157.50	-	5	55	40	185.00	185	264	117	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA					Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE						Taux de réalisation		
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)										
3. Mise en place et développement de safranières	hectare	120	85	-	0,5	4	4	4	12.50	-	0.6	5	7.50	6	9	60		
B. Formation																		
1. Formation des agriculteurs et des jeunes ruraux																		
Formation générale (fiches tech-econ par culture)	session	10	10.00	-	2	2	1	1	6.00	1	1.00	2.00	20	20	33			
Formation technique en arboriculture et grandes cultures	session	21	15.00	-		4	1	1	6.00			2.00	2.00	10	13	33		
Formation in situ sur la protection des plantes	session	7	6.00	-		2	1	2	5.00	-		2.00	2.00	29	33	40		
Formation sur les analyses du sol, des plantes et leur interprétation	session	7	6.00	-		2	1		3.00	-								
Voyages d'étude	voyage	14	10.00	-		3	3		6.00	-	2.00	2.00	4.00	29	40	67		
2. Formation du personnel SPA, SPV, SVOP, et CMV																		
Formation en gestion et vulgarisation	session	9	8.00	-		2	1		4.00	-	3.00	3.00	33	38	75			
Formation technique	session	18	15.00	-	1	5	1		8.00	1	6.00	8.00	44	53	100			
Voyages d'étude	voyage	26	22.00	-	1	5			6.00	-	1	1.00	2.00	8	9	33		
3. Démonstrations																		
a. Démonstrations visant l'amélioration de la protection																		
Essais de démonstration concernant les productions végétales												1.00	1.00					
Plantations pilotes pour le caroubier et le pistachier	site	10	10.00	-		3			3.00	-								
Plantations pilotes de safranières	site	9	7.00	-		2			2.00	-	1.00	2.00	3.00	33	43	150		

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE			Taux de réalisation			
		07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)	07/12									
Démonstrations taille et traitements phytosanitaires en arboriculture	essai	9	7.00	-		2			2.00	-						
Essais de démonstration pour céréales	essai	9	9.00	-		3			3.00	-	2.00	2.00	22	22	67	
Essais de démonstration pour les légumineuses et fourrages	essai	12	10.00	-		2			2.00	-						
Démonstration goutte à goutte	hectare	18	14.00	-	3	6	3	3	15.00		6.00	6.00	12.00	67	86	80
Matériel pour la production de semences (blé, luzerne, pomme de terre)	pm	3	3.00	-						-						
b. Démonstration visant la valorisation de la production agricole (pm)	pm															
C. Recherche développement																
Conventions pour recherche développement sur agriculture de montagne	forfait	1		-	1				1.00	-						
			1													
D. Renforcement institutionnel																
1. Aménagement et réhabilitation des locaux des CMV																
Réhabilitation des locaux des CMV (pm)	forfait															
2. Appui à la mise en place de la section de l'ANARBOM à Rich																
Fournitures de bureau et ordinateur	forfait	1	1.00	-		0,3			1.00			1.00	100	100	100	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)	PTBA 07/08	PTBA 2009	PTBA 2010	PTBA 2011 ('00)	PTBA 2012 ('00)	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE			Taux de réalisation		
3.Véhicules et équipements pour Subdivisions SPA, SPV, SVOP														
Véhicules tout terrain	unité	3	3.00	-					-					
Véhicules légers	unité	2	2.00	-					-					
Ordinateurs	unité	8	4.00	-	4			4.00		4		4.00	50	100
Matériel de bureau, audio-visuel et autres	forfait	1	1.00	-	0,31			0.31	-	0,31		0.31	31	31
Equipement d'un laboratoire "sol et phytiatrie"	forfait	1	1.00	-					-					
4. Renforcement des CMVs et de leur antennes														
Matériel informatique, de projection et de vulgarisation	lot	7	7.00	-	-	-			-	-				
Production et édition de manuel, brochures, etc.	forfait	1	0.67	-					0					
II. Fonctionnement														
A.Appui au SPA, SVOP, SPV, et CMVs														
1. Personnel, entretien et fonctionnement														
SPA, SVOP, SPV														
Frais de déplacement	forfait	1	0.67	-					-					
Véhicules 4 x 4	véh/an	18	12.00	-					-					
Véhicules légers	forfait	12	8.00	-					-					
Fournitures de bureau et consommables	forfait	1	0.67	-	0,11	0,16		0.27		0,11		0.11	11	17
B. Appui aux CMV														
Consommables	bloc bureau	6	0.67	-	0,59	1		1.59	-	0,59	1	1.59	27	239
Frais de déplacement	forfait	6	0.67	-										
												49.0	51.8	78.4
I. Investissements														

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE					Taux de réalisation		
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)									
A. Travaux d'infrastructure d'élevage																	
Aménagement de sources /points d'eau	unité	25	25.00		4	8	6	8	26.00	4	10	8	7	29.00	116	116	112
Bains antiparasitaires	unité	8	8.00		4	3	3	2	12.00	4	5		5	14.00	175	175	117
Abris anti-neige	unité	6	6.00		2	2	2		6.00	2	2		2	6.00	100	100	100
B. Démonstrations de bonnes pratiques de réhabilitation/gestion des parcours																	
1. Démonstration de plantation fourragère	ha	125	125.00		-	25		20.00	20.00	-	-		10.00	10.00	8	8	50
2. Démonstration de travaux de réhabilitation	ha	400	400.00		-	50	10		10.00	-	-	10.00	20.00	30.00	8	8	300
3. Démonstration de fertilisation de pelouses	ha	1000	800.00		-	100	30	40.00	70.00	-	-	80.00	40.00	120.00	12	15	171
4. Organisation de concours pour gestion des parcours	concours	3	3.00		-	1,00			1.00	-	1.00			1.00	33	33	100
5. Convention de travaux d'expérimentation, suivi démonstration des ressources pastorales	forfait	1	0.80		-	1	0.20	0.20	0.60	-	0.10	0.20	0.20	0.50	50	63	83
C. Promotion de partenariats pour une gestion améliorée des écosystème forestiers																	
Appui à l'organisation de la coopérative chargée de la valorisation des plantes aromatiques et médicinales	forfait	1	1.00		-	1,00			1.00	-	-	1.00		1.00	100	100	100

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE				Taux de réalisation			
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)									
Appui pour financement des équipements et du fonds de roulement de la coopérative PAM	forfait	1	1.00		-	1,00	1,00		1.00	-	-	1.00		1.00	100	100	100
Appui à la plantation de bois-énergie et distribution de fours améliorés	forfait	1	1.00		-	1,00		0.20	0.30	-	0.10	-	0.40	0.50	50	50	167
D. Développement de l'élevage																	
1. Promotion de micro-entreprises d'élevage (pm)	unité		1.00		-	-	0,20		0.20	-							
2. Amélioration de la conduite ovine, caprine et bovine																	
Création et encadrement de groupements ANOC	forfait	1	1.00		-	1,00	0.25	0.25	0.75	-	0.25	0.25	0.25	0.75	75	75	100
Actions de démonstration	unité				-	-				-							
supplémentation/ engraissement /hygiène locaux (p,m)																	
Rétrocession de béliers	bélier	60	60.00		10,00	20,00	20,00	-	50.00	10	20.00	28.00	58.00	97	97	116	
Rétrocession de géniteurs bovins	taureau	20	20.00		2,00	4,00	-	6.00		2,00	3.00		5.00	25	25	83	
Organisation de concours d'élevage ovine	concou rs	3	3.00		-	1,00	1.00		2.00	-	1.00	1.00	2.00	67	67	100	
D'man																	
Organisation de concours d'élevage ovine sur parcours	concou rs	3	3.00		-	1,00	1.00		2.00	-	1.00	1.00	2.00	67	67	100	
Organisation de concours d'élevage caprin	concou rs	3	3.00		-	1,00	1.00		2.00	-	1.00	1.00	2.00	67	67	100	
Organisation de concours d'élevage bovin	concou rs	3	3.00		-	-	1.00		2.00	-	1.00	1.00	2.00	67	67	100	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE			Taux de réalisation			
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)								
E. Renforcement de la santé animale																
1. Prophylaxie (p.m)	forfait	1	1.00	-	-	-	0.33	-	0.99	-	0.33	0.33	0.99	99	99	100
2. Lutte contre la varroase des abeilles																
Traitement de ruches traditionnelles	ruches	11945	9,556.	2 389	2389	-	-	-	4,778.	2389	-	-	2,389.00	20	25	50
Traitement de ruches modernes	ruches	5550	3,250.	600	750	2000	-	-	3,350.	600	1,000.	1,000.	2,600.00	47	80	78
F. Renforcement institutionnel																
1. Véhicules et équipements																
Véhicules p.up double cab.	unité	2	2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Véhicules tout terrain 4 x4	unité	2	2.00	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
GPS	unité	8	8.00	-	3,00	4,00	-	-	7.00	3,00	2.00	-	5.00	63	63	71
Unités informatiques	unité	8	8.00	-	1	-	-	-	1.00	1,00	2.00	-	3.00	38	38	300
Mobilier de bureau	bureau	1	1.00	-	-	-	-	-	-	-	-	1,00	1.00	100	100	-
2. Matériel																
Matériel pour évaluation de la végétation	forfait	1	0.70	-	1,00	1,00	-	-	0.60	-	1,00	-	0.30	30	43	50
Matériel vétérinaire	forfait	1	1.00	-	1,00	-	-	-	1.00	-	1,00	-	-	-	-	-
G. Recherche développement études, et transfert de technologie																
Etude sur la transhumance et des modalités d'exploitation des parcours (p.m)	forfait	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Etude de caractérisation et de mise à niveau de l'élevage caprin(p.m)	forfait	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Appui en amélioration génétique	pers. mois	2,5	2.50	-	-	1,00	-	-	1.00	-	-	-	-	-	-	-

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE			Taux de réalisation					
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)										
Appui aux apiculteurs	forfait	1	1.00		-	1,00			1.00		-							
Appui pour de bonnes pratiques de	pers. mois	2,5	2.50		-	1,00			1.00		-							
réhabilitation/gestion des parcours																		
Analyses fourragères	forfait	1	0.80		-	1,00			1.00		-							
Appui en matière d'énergies renouvelables	pers. mois	3,5	3.50		3,50	-			3.50		-	3.50		3.50	100	100	100	
Publication de référentiels et brochures	forfait	1	1.00		-	-					-							
H. Formation																		
1. Formation des cadres des services techniques																		
Ingénieurs	session	8	7.00		-	2,00	1.00	-	3.00		-	-	1.00	1.00	3.00	38	43	100
Vétérinaires	session	8	7.00		-	2,00			2.00		-							
Techniciens	session	8	7.00		-	2,00			2.00		-	-	1.00	1.00	3.00	38	43	150
2. Formation des bénéficiaires																		
Session de formation (p.m)	session				-	-					-							
Apprentissage (p.m)	participation				-	-					-							
Voyages d'étude	voyage	15	13.00		-	2,00	1.00	1.00	4.00		-	1.00	1.00	1.00	3.00	20	23	75
Journées de démonstration	journée	17	13.00		-	4,00			4.00		-	1.00		1.00	1.00	6	8	25
II. Fonctionnement																		
A. Personnel, entretien et fonctionnement																		
Frais de déplacement	forfait	1	0.60		-	1,00			1.00		-							
Véhicule 4 x4	véh/an	24	16.00		-						-							
Consommables de bureau	bur/an	30	20.00		-	1,24	4,8		6.04		-	1,24		1.24	4	6	21	
Achats de documents techniques	forfait	1	0.85		-	1,00			1.00		-							
COORDINATION ET GESTION DU PROJET																		
I. Investissements																		
A. Véhicules																		

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE					Taux de réalisation			
		07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)	07/12											
Véhicules tout-terrain	unité	5	5.00	4	1				5.00	4	1			5.00	100	100	100	
Véhicules légers	unité	1	1.00	-						-								
B. Equipement de bureau																		
Unité informatiques	unité	8	8.00	-	4,00				4.00		3,00			3.00	38	38	75	
Acquisition de logiciels de développement d'applications	forfait	1	1.00	-	-						-							
Matériel SIG	unité	1	1.00															
Mobilier de bureau	lot	5	5.00	-	2	-			2.20		2	1		3.20	64	64	145	
Photocopieuses	unité	2	2.00	-	2				1.72		4			4.00	200	200	233	
C. Personnel contractuel																		
Spécialiste en microfinance	per.ann.	6	4.00	-	1	1	1	1	4.00	-		0.54	0.75	1.29	22	32	32	
Spécialiste en micro-entreprise et en valorisation des produits du terroir	per.ann.	6	4.00	-	1	1	1	1	4.00	-		0.54	0.75	1.29	22	32	32	
Sociologue	per.ann.	8	6.00	1,00	1	1	1	1	5.00	1	1,00	1,00	1,00	0.75	4.25	53	71	85
D, Activités de suivi-évaluation																		
Atelier de démarrage du projet	forfait	1	1.00	1,82	1,09				2.91	1,82	1,09			2.91	291	291	100	
Enquêtes de base	forfait	1	1.00	-	1				1.00		0,50	0,50		1.00	100	100	100	
Mise en place du système de S&E	per.ann.	2	2.00	-	2			1	3.00									
Etudes d'impact	forfait	1	1.00	-									1.00	1.00	50	100		
Enquêtes anthropométriques	forfait	3	0.67	-								1.00	1.00	2.00	67	300		
Enquêtes sur l'accumulation des biens	forfait	3	0.67	-								1.00	1.00	2.00	67	300		
E- Centre de documentation																		
Photocopieuses	unité	1	1.00	-														
Dotation d'ouvrages spécialisés	forfait	2	1.00	-	-													
Adoption Karianet II.	forfait	1	0.95	-	0,41	0,59	2		3.00		0,14			0.14	14	15	5	
Fonctionnement																		

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE				Taux de réalisation				
		07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)	07/12											
A. Personnel, entretien et fonctionnement																		
Frais de déplacement	forfait	6	0.75	2,00	1				3.00	1,16	1,00	1,00		3.16	316	421	105	
Entret et fonctionnement véhicules	véh/an	42	30.00	9,58	6,60	6,00			22.18	17,99	5,6	1		24.59	59	82	111	
Entretien et réparation matériel bureau	forfait	15	9.00	-	0,9	1,88			2.78		0,9			0.90	6	10	32	
Entretien et réparation matériel informatique	forfait	22	14.00	-	-						-	2,00		2.00	9	14		
Entretien et réparation matériel informatique	forfait	12	14.00	-	-						-							
Consommables bureau	bur/an	30	20.00	-							3	2		5.00	17	25		
APPUI A LA PROMOTION DE LA MICRO-ENTREPRISE															39.0	44.0	51.0	
I. Investissements																		
A.Promotion de la micro-entreprise																		
1, Etude et formation																		
Etude sur les potentialités/contraintes des micro-entreprises (ME) et identification ME porteuses	unité	1	1.00	-	1	0.50			1.50			1,00	0.50	1.00	100	100	67	
Prospection et identification des sites pour tourisme	forfait	1	1.00	-	1				1.00		1,00			1.00	100	100	100	
Etudes de filières	étude	6	6.00	-	6				6.00					9.00	150	150	150	
Formation	forfait	4	4.00	-	1	2	1	1	5.00		1,00	0.80	0.80	1.00	2.40	60	60	48
Formation démonstrations	unité	8	8.00	-		3		2	5.00					1.00	1.00	13	13	20
Voyages d'étude de visite de foires et location de stands	forfait	6	4.00	-	1	1	1	1	4.00		1,00			1.00	17	25	25	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)	PTBA 07/08	PTBA 2009	PTBA 2010	PTBA 2011 ('00)	PTBA 2012 ('00)	Total 07/12	REALISATIONS PAR ANNEE						Taux de réalisation			
2. Appui à la mise en œuvre des projets de micro-entreprises																		
Appui aux filières avec les associations régionales et locales	forfait	6	6.00	-					0									
Partenariat financier pour la mise en place de fonds communautaires	forfait	8	8.00	-	1	5	1	7.00	-									
Démonstrations pour ensachage des amandes	unité	4	4.00	-	2	1	1	4.00	-		1.00		1.00	25	25	25		
Démonstrations pour séchage et ensachage des pruneaux et abricots	unité	4	4.00	-					-	1.00		1.00	25	25				
Démonstration pour séchage et ensachage des pruneaux et abricots	unité	1	1.00	-		1		1.00	-									
3. Programme de développement des micro et petites entreprises rurales (MPER)																		
Secteur de l'artisanat	forfait	1	1.00	-				1	1.00	-								
Secteur agricole	forfait	1	1.00	-		2	0.2	0.2	0.60	-	0.20	0.20	0.40	40	40	67		
Maasras	forfait	16	16.00	-	2	2	2	6.00	-	1	2	2	3.00	19	19	50		
Secteur de l'artisanat	forfait	3	3.00	-		3		3.00	-									
Ecotourisme	forfait	1	1.00	-	0,2	0,3	0,5	0,25	1,25	-	0,20	0,20	0,20	0,40	40	40	32	
Petits métiers	p.m																	
Projets spécifiques jeunes diplômés au chômage	p.m																	
4. Dispositif d'appui conseil																		
Dispositif d'appui conseil pour la micro-entreprise	forfait	1	0.70	-	1			1.00	-			1.00	1.00	100	143	10	0	

Royaume du Maroc
 Projet de Développement Rural dans les Zones Montagneuses de la Province d'Errachidia (PDRME)
 Mission de revue à mi-parcours: 23 Novembre au 31 Décembre 2012

Composantes	Unité	Prévisions RE('00)		PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	PTBA	Total	REALISATIONS PAR ANNEE				Taux de réalisation			
				07/08	2009	2010	2011 ('00)	2012 ('00)		07/12							
B. Appui Technique à l'UCP																	
Appui technique en matière de promotion de micro-entreprises	session	1,5	1.50	-	1	1	1		3.00	-	-	0.24	0.24	0.24	16	16	8
Suivi-évaluation	homme/mois	4	2.00														
TOTAL PROJET														57.8	70.1	53.3	

Distribution annuelle des plants fruitiers par espèce et superficies correspondantes

Espèce	2009	2010	2011	2012	Total (plants)	Superficie (ha)
Pommier	20000		98000	110000	228000	364,8
Olivier	7000	40000	42000		89000	142,4
Amandier	12000				12000	19,2
Grenadier	1000		6000	6000	13000	20,8
Cerisier		8000	6000	10000	24000	60
Prunier		10000	6000	6000	22000	35,2
Figuier		26000	4000	4000	34000	54,4
Abricotier				6000	6000	9,6
Poirier				2000	2000	3,2
Cognassier				2000	2000	3,2
TOTAL	40000	84000	162000	146000	432000	712,8

Le tableau ci-dessus donne le nombre de plants par espèce distribués par le projet et les superficies totales correspondantes. Le pommier vient en tête suivi par l'olivier. La vocation des zones du projet est compatible avec l'extension du pommier. Par contre, les distributions d'amandier sont faibles, alors qu'il est avantageux d'augmenter les superficies de cette espèce. Le cerisier représente une bonne espèce alternative pour les zones de montagne à proximité des routes. Les distributions de poiriers et de cognassiers sont moindres. Ces deux espèces sont à proscrire à cause de leur sensibilité au feu bactérien, maladie épidémique de quarantaine. Les distributions d'abricotiers sont faibles, ce qui ne concorde pas avec l'objectif du développement de certaines unités de séchage d'abricots. Encore faut-il pour cela choisir des variétés qui s'adaptent au séchage.

Appendice 6: Cadre logique actualisé indiquant l'avancement des activités au regard des objectifs, des réalisations et des produits

	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
<p>Objectif global Les conditions de vie et de revenu des ménages pauvres des ksour ciblés par le projet sont améliorées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - A mi-parcours et à l'achèvement du projet, le nombre de ménages dont l'indice d'accumulation de biens s'est amélioré, a augmenté. - A mi-parcours et à l'achèvement du projet, la taille des enfants de moins de 5 ans ainsi que leur poids se sont améliorés 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête de base et enquêtes sur les impacts du projet au démarrage, à mi-parcours et à l'achèvement du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite de la politique nationale de lutte contre la pauvreté - Synergie avec les Programmes Nationaux (INDH et MCA) et Sectoriels (routes rurales, eau potable pour les populations rurales, électrification rurale, éducation, santé, etc.)
<p>Objectif du projet Les capacités de gestion participative des communautés d'un processus de développement rural durable contribuant à l'augmentation, la diversification et la sécurisation des revenus sont renforcées.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le revenu moyen de l'exploitation agricole de la zone du projet a augmenté de 15% à la fin du projet. - Au terme du projet, les organes de représentation des ksour sont fonctionnels dans au moins 50% des ksour ciblés. - Au moins, 50% .des organisations de base sont fonctionnelles et viables. 	<ul style="list-style-type: none"> - Enquête sur les impacts du projet - Rapports annuels de l'UCP 	<ul style="list-style-type: none"> - Les bénéficiaires du projet sont bien dirigés vers le groupe cible. - Ressources humaines des CMV, ORMVATf et D.R.E.F. du Moyen Atlas à Meknès insuffisamment préparées à l'exécution participative du projet.

	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Résultats du projet			
Comp. 1: Renforcement des capacités locales			
1.1. Le processus participatif de programmation, d'exécution et de suivi des actions de développement local impliquant les différents acteurs sociaux concernés est opérationnel.	- Evolution du nombre de plans de développement de ksour (PDK) agréés par le projet et mis en exécution par les organes de représentation des ksour.	- Rapports annuels de l'UGP - Fiches de suivi	- Faible mobilisation des femmes en raison du poids des règles traditionnelles et de l'insuffisance des animatrices rurales élevé
1.2. La participation des femmes et des jeunes dans le processus participatif de programmation, d'exécution et de suivi des actions de développement local est renforcée.	- Au terme du projet, les groupes sociaux défavorisés (femmes et jeunes) sont représentés par au moins un membre dans les organes de représentation des ksour d'au moins 50% des communautés ciblées.	-Rapports d'examen à mi-parcours et de clôture	- Niveau faible des formateurs en communication et en approche participative.
1.3. L'encadrement du projet et des partenaires est formé à l'approche participative.	- Nombre de personnel et d'opérateurs contractuels ayant bénéficié d'une formation en démarche participative.		
1.4. Les 5 antennes de microcrédit fonctionnent à travers les associations ou fondation de microcrédit.	- A mi-parcours et à l'achèvement du projet, le taux d'alphabétisation a augmenté respectivement de 10 et 20% chez les femmes et de 5 et 10% chez les hommes - Le taux d'accès au microcrédit est de 35% de la population à la fin du projet. - La proportion des femmes bénéficiaires du microcrédit est de 30% à l'étape de mi-parcours et de 60% au terme du projet.	-Evaluation par les bénéficiaires -Rapports annuels des AMC	

	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Comp. 2: Amélioration des conditions de vie et augmentation des revenus			
S/C: Protection des terres et des infrastructures			
2.1. La gestion de l'environnement naturel est améliorée et la protection des berges contre les inondations est améliorée.	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme du projet, plus de 50% des berges des périmètres ciblés sont stabilisées. - Au terme du projet la superficie des terres irriguées emportée par les crues a baissé 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'examen à mi-parcours et de clôture - Evaluation par les bénéficiaires 	
S/C: Désenclavement et AEP			
2.2. Les routes rurales réalisées dans le cadre des PDK sont régulièrement entretenues par la DE.	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme du projet, 90% des routes rurales sont entretenues par la DPE et/ou les communes rurales. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activité de l'Unité de coordination du projet 	
2.3. Les infrastructures collectives d'AEP, réalisées dans le cadre des PDK sont gérées rationnellement par les communautés.	<ul style="list-style-type: none"> - Au terme du projet, 60% des infrastructures collectives d'AEP sont gérées et entretenues par une association d'usagers. 		
S/C: Développement de l'irrigation et promotion de l'économie de l'eau			
2.4. Les infrastructures collectives de PMH, réhabilitées dans le cadre des PDK sont gérées rationnellement par les communautés.	<ul style="list-style-type: none"> - 72km de séguias sont revêtus et 1 300 ml de khetaras sont réaménagés. - Au terme du projet, l'irrigation sera renforcée et améliorée par la mise à disposition de volumes d'eau plus importants et plus réguliers. - Au terme du projet, 80% des infrastructures de PMH réhabilitées sont gérées et entretenues par une Association d'usagers d'eau (AUEA). - Au terme du projet, 70% des AUEA sont fonctionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Enquêtes auprès des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Les structures administratives concernées sont efficaces
S/C: Développement de la production végétale			
2.5. Les systèmes de culture adaptés aux conditions naturelles sont diversifiés et intensifiés.	<ul style="list-style-type: none"> - 1 162 ha plantations fruitières et 12 ha de safran sont réalisées. - 30% des exploitations de la zone du projet ont introduit au moins une technique intensificatrice dans le calendrier cultural des principales productions au terme du projet. - Amélioration des rendements des cultures et de la productivité du troupeau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'examen à mi-parcours et de clôture - Evaluation par les bénéficiaires 	
S/C: Développement de l'élevage et des			
	<ul style="list-style-type: none"> - La production pastorale des Agdal ciblés et 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'activité de 	<ul style="list-style-type: none"> Risques d'impact négatif de la sécheresse sur la

<p>parcours 2.6. La productivité des systèmes d'élevage est améliorée.</p>	<p>fourragère est augmentée de 30% à l'étape de mi-parcours et de 50% au terme du projet. - Le rendement moyen en viande des exploitations des ménages pauvres a augmenté de 10% à l'étape de mi-parcours et de 20% au terme du projet.</p>	<p>l'Unité de coordination du projet</p>	<p>production pastorale.</p>
<p>2.7. Les Agdal ciblés sont réhabilités et gérés rationnellement par les éleveurs organisés.</p>	<p>- Au terme du projet, le taux de couverture de la zone pastorale en points d'eau s'est amélioré.</p>	<p>Suivi biologique</p>	
<p>2.8. Les points d'eau aménagés sont bien répartis et gérés par les ayants droit.</p>		<p>Enquêtes auprès des bénéficiaires</p>	
		<p>Rapport de clôture du projet</p>	

	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VÉRIFIABLES	SOURCES DE VÉRIFICATION	HYPOTHESES ET RISQUES
Comp. 3: Diversification des revenus			
3.1. L'appui des populations locales à la création des micro-entreprises est renforcé	<ul style="list-style-type: none"> - la proportion des femmes ayant créées des AGR et micro-entreprises a augmenté. et 50% d'AGR et de micro-entreprises sont créées par les femmes. - Le taux de micro-entreprises opérationnelles parmi ceux créés est de 50% à l'étape de mi-parcours et de 70% au terme du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports de supervision - Rapports d'examen à mi-parcours et de clôture 	Services d'appui conseil aux micro-entreprises sont opérationnels dans la zone du projet.
3.2. Le partenariat avec les institutions internationales, nationales et local est fonctionnel	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de conventions et contrats mises en œuvre à mi-parcours et en fin de projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation par les bénéficiaires - Rapports d'activité de l'Unité de coordination du projet 	
Comp. 4: Coordination et gestion du projet			
4.1. La gestion des activités du projet est effective.	<ul style="list-style-type: none"> - Une unité de coordination du projet est opérationnelle au début de la 1^{ère} année du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport de supervision 	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables matières ne sont pas tous redéployés.
4.2. Le système de suivi-évaluation des activités du projet est opérationnel.	<ul style="list-style-type: none"> - Le taux minimal d'utilisation des indicateurs de suivi-évaluation des effets et de l'impact du projet est de 50% à l'étape de mi-parcours et de 70% au terme du projet. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'examen à mi-parcours et de clôture 	<ul style="list-style-type: none"> - Les compétences des trois responsables matières (sociologue, micro-finance et micro-entreprise) engagés sont insuffisantes.
Activités du projet (voir listing des activités ci-dessous)			

Appendice 7: Gestion des savoirs: apprentissage et innovation

Innovations	Observations
Plans de Développement de Ksar (PDK)	Outil très précieux de planification pour la recherche de financements et pour la mobilisation des populations. Ces documents ont été valorisés lors de l'élaboration des PDC des communes rurales
Partenariats	Nombreux et très utiles, mais restent à consolider et diversifier
Valorisation des PAM par une coopérative féminine	Activité nouvelle pour la région, mais nécessite un suivi et un encadrement intensif pendant les premières années et une gestion durable des nappes de romarin.
Mise en place d'organisations modernes des usagers de l'eau (AUEA)	Nécessitent un encadrement et un suivi intensifs surtout durant la première année d'exploitation des périmètres de PMH réhabilités.
Introduction de cultures alternatives surtout le safran, le pommier et l'amandier	Innovation importante pouvant contribuer à la transformation des systèmes traditionnels de production et à la diversification des revenus. Cependant, ces innovations nécessitent un accompagnement technique intensif et de proximité
Vitrines d'exposition de produits de terroir	Innovation importante pour la commercialisation de ces produits nécessitant l'établissement d'un plan de gestion et une plus grande régularité dans leur utilisation.
Système de suivi informatisé pour la gestion de l'information associé à un SIG (en cours)	Outil permettant de disposer à temps d'une image réelle sur les réalisations et résultats du projet, mais ce système devrait être régulièrement alimenté en informations par tous les services.

Appendice 8: Listes des participants aux réunions de démarrage et de restitution

Réunion de présentation de l'état d'avancement du projet la revue mi-parcours le 28 novembre 2012 à l'ORMVATf Errachidia

Nom et prénom	Entité ou organisme
Soltani Abderrahmane	ORMVATf/Rich
Abaouz Ali	UCP
Khardi Abdesselam	SVOP/UCP
Moumen Bouchra	SER/UCP (SIG)
Jari Fatima	SVEP/UCP
Alioui Abdelhkim	SPA
Errajdali Hicham	UCP
Yazidi Rachid	SPP/UCP
Lansari Ali	FIDA
Bayouli Amor	FIDA
Hidane Kamal	DRA/ORMVATf
Laklalech Mohamed	FIDA
Abbassi Abdelali	UCP
Slimani Mohamed	SEL/UCP
El Hassnaoui Hassan	SPA/UCP
Ouahbi Lhoussain	Spécialiste microfinance/UCP
Alaoui Abdelaziz	Coordination de GOULMIMA
Abdellaoui Mustapha	Coordination de GOULMIMA
Fanissi Daoud	Coordination de GOULMIMA
Benlakhel Mohamed	SEL
Moutaouakil	Coordination de RICH
Dahhane Hicham	Chef CDRF
Serrari Lahcen	Eaux et Forêts Rich
Bousfoul Mohamed	Coordination de Rich
Ourahou Mohamed	SER
Dahaoui Hssain	SER
El Meskine Mohamed	SER
Ait Bella Zohra	SMAV
Zeddouk Mohamed	SVOP
Benjira Mohamed	SVOP
Hassine Abdelilah	SVOP
Oubrhou Ali	SVOP
	Audit

Réunion de restitution des résultats de la mission de revue mi-parcours le 14 décembre 2012 à l'ORMVATf, Errachidia

Nom et prénom	Entité ou organisme
Boumediane Mohamed	DELEGATION DU TOURISME
Abaouz Ali	UCP
Khaldi Abdesselam	SVOP/UCP
Jellouli Ismail	SPP
Jari Fatima	SVEP/UCP
Alioui Abdelhkim	SPA
Errajdali Hicham	UCP
Yazidi Rachid	SPP/UCP
Lansari Ali	FIDA
Bayouli Amor	FIDA
Laklalech Mohamed	FIDA
Hassan Maakoul	SER
Abbassi Abdelali	UCP
Slimani Mohamed	SEL/UCP
El hassnaoui Hassan	SPA/UCP
Ouahbi Lhoussain	Spécialiste MF/UCP
Alaoui Abdelaziz	Coordination GOULMIMA
Ouftrkhan Mohamed	SER Goulmima
Fanissi Daoud	Coordination GOULMIMA
Benlakhel Mohamed	SEL
Moutaouakil	Coordination RICH
Trombali Khalil	ARTISANAT
Serrari Lahcen	Eaux et Forêts Rich
Bousfoul Mohamed	Coordination de Rich
Ourahou Mohamed	SER
Homrani Bakaili Abdelmoumen	INRA ERRACHIDIA
El Meskine Mohamed	SER
El Jakani Abderrahmane	Coordination RICH
Abdellaoui Mustapha	Coordination GOULMIMA
Eddabeh Fatima Zohra	SVOP
Hassine Abdelilah	SVOP
Oubrhou Ali	Audit
El Khatir El Mostapha	SPP

Réunion de restitution des résultats de la mission de revue mi-parcours à la DIAEA, Rabat le 19 décembre 2012

Nom et prénom	Entité ou organisme
Lansari Ali	FIDA
Bayouli Amor	FIDA
Laklalech Mohamed	FIDA
Milourhmane Mohamed	FIDA
Lahrech Mahjoub	DIAEA/DA
Faik Hamid	DF/MAPM
Bousfoul Mohamed	ORMVATf/UCP
Dirabi Mohamed	MEFF/DB
Abaouz Ali	ORMVATf/UCP
El Bouari Ahmed	DIAEA